



INSTITUT DE RECHERCHE EN ÉCONOMIE CONTEMPORAINE

David Dupont
Léonard Marcoux

RAPPORT DE RECHERCHE

**Doter le Québec d'un dispositif de
décomposition des prix alimentaires**

Décembre 2024

© Institut de recherche en économie contemporaine
ISBN : 978-2-925456-14-8

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2024
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2024

IRÉC, 10555, avenue de Bois-de-Boulogne,
CP 2006, Montréal (Québec) H4N 1L4

Notices biographiques

David Dupont est titulaire d'un doctorat du Département de sociologie de l'Université Laval, où il fut chargé de cours, il est l'auteur du livre *Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation*. Son mémoire de maîtrise fut couronné du Prix Georges-Henri-Lévesque décerné par l'ACSALF et du prix de l'IRÉC. Il fut chercheur post doctoral au Département sociétés, territoires et développement de l'UQAR, en plus d'avoir oeuvré chez Traget Laval, un centre de recherche spécialisé sur les questions de relèvement agricole. Il a notamment participé au développement de la formule AGROFOR qui vise à soutenir les filières agroalimentaires en émergence, en plus de travailler à bâtir un réseau québécois d'incubateurs d'entreprises agricoles.

Léonard Marcoux est étudiant à la maîtrise en sociologie à l'Université Laval et travaille à titre d'auxiliaire de recherche pour l'IRÉC.

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes	iii
Faits saillants	1
Introduction	3
Partie 1 Introduction. Explorations des modèles de veilles dans d’autres pays	7
I. L’Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : la quête d’un juste équilibre dans la répartition de la valeur dans les filières.....	8
2. <i>Food Economics Division et Economic Research Service</i> , une sous-agence affiliée au Département américain de l’agriculture.....	15
2.1. Price Spreads.....	15
2.2 Food Dollar Series	20
2.3. Synthèse.....	23
3. Le cas de la Suisse : le secteur Analyses du marché de l’Office fédéral de l’agriculture.....	24
Conclusion de la première partie : synthèse des trois approches	26
Partie 2 Introduction. S’inspirer des modèles d’analyse existants pour développer des séries statistiques chronologiques	30
I. Un observatoire de formation des prix et des marges au Québec? Des enjeux techniques et méthodologiques importants à relever	30
1.1. Analyse de la filière laitière : comparaison France - Québec.....	33
2. Adaptation au contexte québécois des produits statistiques américains	43

2.1 Des « écarts de prix » (<i>Price Spreads</i>) pour certains produits	43
2.2 L'approche par dollar alimentaire	46
2.3. L'impact économique des dollars alimentaires	59
Conclusion générale	63
ANNEXES A	65
I. Entités nationales	65
II. Entités transnationales	70
ANNEXE B.....	73
III. Programmes statistiques portant sur les prix et la chaîne de valeur agroalimentaire au Canada.....	73
IV. Publications statistiques portant sur la chaîne de valeur agroalimentaire au Québec	76
ANNEXE C	79
Flux économiques de la filière laitière, OFPM et MAPAQ	79
ANNEXE D	81
ANNEXE E.....	82
Bibliographie	83

Liste des acronymes

AMA	Agriculture Marketing Act
AMS	Agriculture Marketing Service
ATLA	Association de la transformation laitière française
BLS	Bureau of Labor Statistics
CCL	Commission canadienne du lait
CE	Enquête Consumer Expenditure
CECPA	Centre d'études sur les coûts de production en agriculture
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
ERS	Economic Research Service
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture
FED	Food Economics Division
FNEP	Formule nationale de l'établissement des prix
GMS	Grandes et moyennes surfaces
HRI	Hôtels, restauration et institution
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IPC	Indice des prix à la consommation
IREC	Institut de recherche en économie contemporaine
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MAAP	Ministère français de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MISQ	Modèle intersectoriel québécois
NASS	National Agriculture Statistics Service
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFPM	Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires
OPISE	Observation des prix de l'industrie et des services
PIB	Produit intérieur brut
RICA	Réseau d'information comptable agricole
SCIAN	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
SCNC	Système de la comptabilité nationale canadien
SPAN	Système de classification des produits de l'Amérique du Nord
SSP	Service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture
TES	Tableaux d'entrées-sorties
UPA	Union des producteurs agricoles
USDA	United-State Department of Agriculture

Faits saillants

La montée constante des prix des aliments depuis 2022 a braqué les projecteurs sur les entreprises à l'œuvre au sein des circuits de mise en marché des denrées. La nécessité d'une réflexion sur la répartition de la valeur entre les maillons du secteur s'est imposée à l'ensemble des intervenants et du grand public.

Dans ce contexte, l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) a été mandaté au printemps 2023 par l'Union des producteurs agricoles (UPA) pour explorer les modèles d'analyse de la distribution des marges dans les filières agroalimentaires.

Le présent rapport (dont la rédaction a principalement eu lieu à l'été 2023) a aussi comme objectif d'évaluer les conditions de possibilité de la mise en place d'un dispositif de veille dont le mandat serait de rendre compte périodiquement de l'évolution des prix des aliments à chacune des étapes de leur mise en marché.

En tout, nous avons documenté trois dispositifs de surveillance de la répartition de la valeur ajoutée par les maillons des filières agroalimentaires.

- L'Observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM), mis sur pied en France en 2008 à la suite d'une chute des prix agricoles, a particulièrement attiré notre attention. Il s'agit d'un organe de veille costaud qui offre des analyses étoffées sur la distribution des marges entre les parties prenantes dans les chaînes de valeur.
- Aux États-Unis, depuis le milieu du 20^e siècle, deux séries statistiques dressent de manière croisée un portrait rigoureux de l'analyse de la formation des prix alimentaires et de la répartition de la valeur dans les circuits de commercialisation.
 - o Le Price spreads présente, comme son titre l'indique, l'écart entre les prix des produits alimentaires vendus au détail et ce que reçoivent les producteurs au bout de la chaîne.
 - o L'autre produit statistique réalisé par le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) offrant un aperçu de ce qui est payé par le consommateur au moment de ses achats alimentaires est le Food Dollar Series. *Cet exercice* vise à chiffrer à partir de la comptabilité nationale l'ensemble des activités qui se rapportent à la production d'aliments, de la ferme à la caisse.
- Depuis 1998, dans la foulée d'une réforme néolibérale, la Suisse a convié le secteur Analyses du marché de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) à produire une analyse de la formation des prix tout le long des filières.

La mise en place de ces organes permanents de veille statistique consistait en une réponse politique à des enjeux qui affectaient le dynamisme de leur scène agricole nationale.

En plus de ces dispositifs d'analyse de la formation des prix alimentaires observés à l'étranger, d'autres études, réalisées de manière *ad hoc* (au Québec et Canada), ont aussi nourri notre réflexion. Des enseignements pour la mise en place d'une initiative propre à la réalité économique et institutionnelle québécoise peuvent en être tirés.

- La méthode utilisée dans l'étude *Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system?*, étude réalisée par Sabrina Rimouche, Jean-Claude Moubarac et André Lemelin peut servir de fondement à l'élaboration d'un indicateur statistique.
- Les graphiques réalisés par les Producteurs de lait du Québec pour illustrer l'écart entre les prix de la matière première agricole et le prix de vente au détail pourraient être reproduits, moyennant une mise à l'échelle des formats, pour d'autres produits alimentaires.

À la lumière de l'évaluation de ces outils administratifs et statistiques et des données et informations à la disposition de l'ISQ et du MAPAQ, nous concluons :

- Qu'un modèle d'analyse qui se baserait sur la comptabilité nationale, à l'instar des séries du *Food Dollar* aux États-Unis, pourrait être déployé à court terme au Québec afin d'illustrer ce que paie la dépense d'un dollar en alimentation.
- Grâce au Modèle intersectoriel du Québec (MISQ), la publication de ce « Dollar alimentaire québécois » pourrait être accompagnée d'une étude d'impact économique mesurant l'effet des dépenses alimentaires sur l'économie québécoise, selon les catégories de produit à la disposition de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).
- S'inspirant des *Price Spreads* de l'USDA, un indicateur statistique présentant les écarts de prix entre ce qui est payé par les consommateurs pour certains produits et ce que reçoivent en retour les agriculteurs pour les denrées correspondantes devrait aussi être produit. Pour ce faire, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) devra néanmoins élaborer des facteurs de conversion pour refléter les changements de forme des denrées dans le processus de mise en marché, de la ferme à l'étagère.

Ces instruments statistiques permettraient de décomposer les prix des aliments en offrant un aperçu de la part qui revient à chacun des maillons de la chaîne de valeur bioalimentaire. Ils seraient aussi en mesure d'illustrer l'ancrage territorial des achats alimentaires au Québec et l'impact que ces derniers peuvent avoir sur les producteurs agricoles et plus largement sur les communautés.

Introduction

En sillonnant les allées d'épicerie, on est parfois témoin de consommateurs stupéfaits par la montée rapide des prix alimentaires ou de la diminution des quantités par article vendu (la réduflation). La descente en gamme, soit la diminution de la qualité des aliments achetés, permet aussi dans certains cas de masquer une hausse de prix qu'aurait autrement eu à assumer un consommateur confronté au fait qu'il en a désormais moins pour son argent en matière d'alimentation.

La croissance des prix alimentaires affecte particulièrement le budget des ménages moins bien nantis, lesquels consacrent une part plus importante de leur revenu à se nourrir. Des organismes communautaires comme la Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain, laquelle a lancé une pétition demandant l'imposition d'une taxe sur une portion des profits (jugés « excessifs ») des chaînes de supermarché, s'inquiètent des effets délétères de cette inflation sur les populations vulnérables.

Si l'inflation des aliments achetés en magasin a ralenti et que le Saint Graal de 2% que se fixe la Banque du Canada¹ pour l'ensemble des produits et services fut depuis atteint, le cumul des hausses antérieures continuent à peser lourd dans le budget des ménages. Or manger est essentiel : il s'agit d'un poste de dépense qui ne peut être réduit que jusqu'à un certain point.

Devant la situation, le Bureau de la concurrence du Canada s'était penché il y a quelques mois sur les pratiques des grandes chaînes de supermarchés afin de jeter un éclairage non seulement sur les prix de vente, mais aussi sur l'évolution des bénéfices de ces firmes. Les conclusions contenues dans son rapport publié en juin 2023 sont claires : même si elles sont « modestes », les marges de profit ont cru dans les dernières années de manière « significative » selon la terminologie employée par l'instance fédérale². La concentration qui marque le secteur ne pouvant définitivement plus être écartée comme cause de cette inflation, le Bureau a conclu qu'une plus grande concurrence serait bénéfique pour les consommateurs. « Déçu d'apprendre que l'étude du Bureau n'a pas bénéficié de la pleine collaboration des grands épiciers », le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, François-Philippe Champagne, déplorait que les grandes chaînes de supermarché n'aient pas, jusqu'ici, « été suffisamment transparents sur les causes de l'inflation alimentaire »³. Afin de contenir et de jeter la lumière sur « les

¹ Voir : Beaudry, Paul, *Our commitment to 2% inflation*, Banque du Canada, 2023.

<https://www.bankofcanada.ca/2023/02/our-commitment-to-2-inflation/>. Cet article présente les objectifs de la Banque centrale canadienne et les raisons qui motivent la Banque à viser une inflation de 2%. Il importe de mentionner que le nombre de 2% est un arrondissement de 2,4%

² Bureau de la concurrence, *Le Canada a besoin de plus de concurrence dans le secteur de l'épicerie. Rapport de l'étude de marché sur l'épicerie de détail du Bureau de la concurrence*, 2023.

³ Voir la Lettre du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie au commissaire de la concurrence au sujet de la protection et de la promotion de la concurrence sur le marché de détail de l'épicerie au Canada, janvier 2024 :

pratiques abusives des entreprises qui dominent le marché », le ministre a mis en place des mesures facilitant la réalisation d'études sur l'évolution des prix. Tel que le présent rapport le suggère, les expériences étrangères montrent qu'un tel dispositif d'analyse et de suivi des prix alimentaires requiert des moyens législatifs, financiers et méthodologiques costauds, moyens sans lesquels une telle avenue raterait sa cible.

*
**

Bien que l'évolution du prix de vente des aliments au détail soit très visible pour quiconque fait ses achats au supermarché, la structure oligopolistique du secteur implique des conséquences en matière d'approvisionnement, en amont des grandes chaînes (que sont Metro, Loblaw, Sobey's, Costco et Walmart). Grâce à leur pouvoir d'achat, ces entreprises s'imposent depuis plusieurs années dans le secteur bioalimentaire comme acteurs centraux du pilotage des chaînes de valeur, appelant les fournisseurs à s'adapter au fonctionnement de ces entreprises qui se présentent dans bien des cas comme le principal canal d'écoulement des denrées produites. Cette réalité a des impacts de différentes natures pour les filières agroalimentaires, tantôt sur les normes de qualité des aliments, sur les quantités attendues, sur les modalités d'approvisionnement, mais aussi sur les prix des produits achetés. La structure oligopolistique du secteur, comme par un effet miroir à l'inflation alimentaire, fait en sorte que ces entreprises, dans certains cas, tirent parti d'un rôle prépondérant dans les filières agroalimentaires, de la ferme à l'étagère⁴ en faisant facilement jouer la concurrence entre leurs nombreux fournisseurs.

Il se cache en effet, en amont des prix alimentaires aux détails, une répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires qui, historiquement, en Amérique du Nord, se traduit par une réduction de la part qui revient aux producteurs agricoles⁵. L'impact de ce phénomène se fait lourdement sentir aussi bien sur le budget des ménages que sur la rentabilité des fermes, tandis que la valeur captée par les intermédiaires de la ferme à la table s'accroît. On retrouve en fait un écart grandissant entre les prix de vente au détail et les revenus reçus pour ces mêmes produits, à l'autre bout de la chaîne, par les producteurs agricoles.

<https://ised-isde.canada.ca/site/isde/fr/lettre-ministre-linnovation-sciences-lindustrie-commissaire-concurrence-sujet-protection-promotion>

⁴ Les conséquences de l'oligopsonie du secteur des supermarchés a été bien étudiées : Voir notamment : Global Agriculture Information Network, Retail Foods, USDA, 2022

https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Retail%20Foods_Ottawa_Canada_CA2022-0018.pdf; Hendrickson, Mary et Al., (2001), « Consolidation in Food Retailing and Dairy », *British Food Journal*, vol. 103, no. 10, 2001, pp. 715-728; Dupont, David, Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation, Montreal, Fides, 2009; Bureau de la concurrence, *op. cit.* Nicholson, Catherine et Bob Young, « The relationship between supermarkets and suppliers: What are the implications for consumers », *Consumer International*, 2012. 25 pages.

https://www.law.ox.ac.uk/sites/default/files/migrated/the_relationship_between_supermarkets_and_suppliers.pdf

⁵ Voir la deuxième partie du présent rapport.

Au-delà de l'inflation : la répartition de la valeur dans les filières

C'est cette possible distribution inégale des marges parmi les acteurs de la chaîne de valeurs qui a suscité des réactions assez vives pour que le Bureau de la concurrence du Canada se lance dans une étude sur l'inflation en s'attardant particulièrement au rôle joué dans celle-ci par les pratiques des grandes chaînes de supermarchés. Mais ne s'attarder qu'à l'inflation et qu'au bénéfice des supermarchés, c'est faire l'impasse sur une analyse plus large englobant l'articulation des activités de l'ensemble de la chaîne de valeur pris dans sa globalité (production agricole, transformation, distribution et vente au détail). Des facteurs tels que la surtransformation d'aliments concoctés avec des ingrédients étrangers aux cuisines des ménages et les coûts grandissants du marketing ont aussi contribué à faire rétrécir la part de la valeur aux producteurs agricoles avec les années. Le poids économique de ces différents maillons se reflète inévitablement dans la variation des prix de vente des aliments et dans la répartition de la valeur tout le long des filières. L'étude du Bureau de la concurrence fait aussi l'impasse sur l'ancrage territorial de notre alimentation, sur l'activité économique que les maillons de la production agricole et de la fabrication d'aliments qui lui correspond génèrent en amont de l'achat par le consommateur des aliments.

Ce que cherche à illustrer le présent rapport c'est l'importance d'aller au-delà d'études *ad hoc* sur l'explication des causes de l'inflation sur les aliments. On évaluera le bien-fondé, pour le Québec, de se doter d'un instrument d'analyse non seulement en mesure de présenter l'évolution du prix des aliments, mais qui serait aussi capable d'étudier la valeur ajoutée aux diverses étapes de commercialisation des aliments au Québec. À travers le monde, de nombreux États ont mis en place des dispositifs permettant d'effectuer de telles veilles de leur secteur agroalimentaire en s'attardant à la distribution des revenus, des charges et des marges tout le long des circuits de commercialisation au sein du secteur. On peut s'inspirer de ces initiatives pour développer un dispositif d'analyse économique de la répartition de la valeur ajoutée par tous les maillons des filières agroalimentaires québécoises.

Afin de bien explorer cette avenue, nous nous sommes ainsi penchés sur certains mécanismes d'analyse de la répartition de la valeur dans les filières et desquels il est possible de tirer les enseignements pour élaborer un mécanisme adapté au contexte québécois. La première partie de la présente étude offre un aperçu de ces modèles d'analyse. À la lumière de ceux-ci, la deuxième partie présentera les premiers linéaments d'un dispositif d'étude de la répartition de la valeur au sein du secteur agroalimentaire tout en y ajoutant un élément inédit : une analyse d'impact économique des achats alimentaires. Chacune des deux parties peut se lire indépendamment de l'autre.

Partie 1

Partie 1 Introduction. Explorations des modèles de veilles dans d'autres pays

Notre travail d'enquête nous a permis de repérer quelques initiatives et organismes étrangers ambitionnant de déterminer la répartition de la valeur aux différentes étapes des circuits de mise en marché des denrées alimentaires. Trois de ces dispositifs nous ont paru se démarquer nettement, par la rigueur déployée en matière de collecte et de traitement des données, par l'étendue des analyses, et par la qualité générale de leur approche.

- 1) L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) a été créé en France en 2008. C'est le premier modèle d'analyse des prix sur lequel notre attention a porté. Il s'agit d'un organisme consultatif, relevant des ministères chargés de l'agriculture et de l'économie et qui vise la concertation entre les acteurs des divers secteurs. Il a pour mission d'analyser la formation des prix et des marges à toutes les étapes transactionnelles le long de la chaîne de production et de commercialisation des produits alimentaires.
- 2) La *Food Economics Division* (FED) est une branche du *Economic Research Service* (ERS), une sous-agence affiliée au Département américain de l'agriculture. Chargée de l'analyse économique du secteur de l'alimentation, elle élabore et maintient une variété de programmes statistiques pour documenter les enjeux communs au secteur agricole et à la consommation alimentaire aux États-Unis. Deux de ses programmes présentent spécifiquement une analyse du prix des produits alimentaires et de la répartition de la valeur ajoutée par la transformation et la commercialisation des denrées agricoles.
- 3) Le secteur Analyses du marché de l'Office fédéral de l'agriculture suisse est le troisième dispositif de surveillance et d'analyse des prix du secteur agroalimentaire qui est ici présenté. Branche du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le Secteur Analyses du marché a notamment pour mission d'informer les acteurs du secteur agroalimentaire suisse en matière de prix. Il publie plus particulièrement des données pour six groupes de produits alimentaires.

L'objectif de la présente section est de rendre compte brièvement de ces trois dispositifs publics d'analyse de répartition de la valeur dans les circuits de commercialisation des produits alimentaires⁶, dispositifs mis en place, dans les trois cas, comme une réponse politique à des tensions ayant émergé au sein des chaînes de valeur agroalimentaires.

⁶ Certaines études ad hoc, provenant notamment du milieu universitaire, ont procédé à des exercices semblables sur un produit alimentaire ou un autre. Dans le passé récent, le mémoire de maîtrise de Sandrine Bureau « Analyse du processus de formation du prix des fromages fins au Québec » publié en 2018 à l'Université Laval et celui de Laure Morissette « Analyse de la répartition des marges brutes au sein des filières biologiques du Québec », de 2021 (et

I. L'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : la quête d'un juste équilibre dans la répartition de la valeur dans les filières

La France a mis sur pied en 2008 un dispositif public qui a comme mandat de surveiller le fonctionnement et l'évolution des marchés du secteur agroalimentaire. L'OFPM accompagne depuis le Ministère et de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche (MAAP) dans la mise en œuvre de la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (ci-après la Loi). Le principal objectif que poursuit l'OFPM est « [d'] éclairer les acteurs économiques (entreprises et associations de producteurs) et les pouvoirs publics sur la formation des prix au cours des transactions ayant lieu au sein de la chaîne de commercialisation des produits alimentaires, qu'il s'agisse de produits de l'agriculture, de la pêche ou de l'aquaculture »⁷.

Depuis, en remettant annuellement un rapport au Parlement français, l'Observatoire offre une image détaillée de différentes filières du domaine agroalimentaire français en mettant l'accent sur la répartition de la valeur entre les maillons mis en cause dans la vente de produits alimentaires de consommation humaine courants en France et issus de son industrie nationale. Les résultats des travaux de l'OFPM prennent la forme d'un rapport détaillé permettant la comparaison, entre ces filières, des marges commerciales en décrivant la façon dont se déploient les circuits de mise en marché de ces produits (production, transformation, commercialisation). Le portrait qu'offre l'OFPM de l'industrie bioalimentaire prend ainsi en considération la structure particulière de chacune des filières impliquées, ainsi que leur évolution à travers le temps.

Il importe de souligner qu'un contexte particulier a mené le législateur français à adopter la loi instituant l'OFPM. L'Observatoire était une réponse politique à des troubles économiques marqués par une chute importante des revenus des producteurs agricoles français. Plus encore, on soupçonnait que la répartition de la valeur dans les filières était inéquitable, notamment pour les producteurs agricoles, qui considéraient ne plus recevoir leur juste part dans l'équation. Par cette politique publique, on visait certes, dans un souci de transparence, à jeter un éclairage sur la répartition des marges de profit tout le long de la chaîne bioalimentaire française, mais on souhaitait surtout, ce faisant, assurer le rétablissement d'un « juste équilibre dans la répartition de la valeur ajoutée dans les filières au profit des producteurs »⁸.

Dans sa formule originelle, l'Observatoire était donc appelé à être plus qu'un simple dispositif d'analyse économique, on lui accordait aussi une portée politique dont le

aussi à l'Université Laval) ont présenté des méthodes originales pour offrir un portrait des filières sélectionnées. Ces analyses n'offrent toutefois qu'un instantané qui, à l'occasion d'un article, d'un mémoire ou d'une thèse, n'ont pas le caractère de permanence que comprend un dispositif public d'analyse.

⁷ OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, FranceAgriMer, 2022, p. 7.

⁸ Ce sont là les propos de Bruno LeMaire, alors ministre du MAAP. MAAP, *Installation dans ses fonctions du Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires*, 12 octobre 2010, p. 3 [Version PDF]. <https://agriculture.gouv.fr/installation-dans-ses-fonctions-du-president-de-lobservatoire-de-la-formation-des-prix-et-des>

mandat irait au-delà d'une simple réponse à la question « qui s'en met plein les poches ? », comme le soulignait récemment le président sortant de l'OFPM, Philippe Chalmin⁹ (OFPM, 2023 :17). En plus de braquer ses lanternes sur les rapports de forces qui se jouent et qui tendent à se refléter dans les marges de tout un chacun, l'OFPM est ainsi invité à participer à sa mesure à une répartition juste et équitable de la richesse entre des acteurs dont les leviers économiques sont d'inégale force.

*
**

Cadre réglementaire et méthodologie

Deux ans après sa création, l'OFPM a vu ses travaux être formellement reconnus en étant inscrits au code rural et de la pêche maritime grâce à l'adoption d'une loi le 27 juillet 2010. Ce cadre réglementaire lui donnant sa forme institutionnelle actuelle et des moyens légaux pour accomplir son mandat. Affilié à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) en tant que « *commission administrative à caractère consultatif* », l'Observatoire est dirigé par un Président nommé par la branche exécutive du gouvernement français, et est piloté par un comité composé de représentants de l'industrie, d'élus, de sénateurs, et de membres de l'administration publique. Son équipe de recherche est composée de personnels de FranceAgriMer et d'autres professionnels, employés spécifiquement pour répondre au mandat de l'Observatoire.

Comme le stipulent les articles de sa loi constitutive, l'OFPM a un mandat et des pouvoirs larges en matière de saisie des données. Il peut colliger des informations comptables et économiques nécessaires à l'accomplissement de son mandat auprès de « toute personne intervenant dans la production, la transformation ou la commercialisation de produits agricoles et alimentaires » (Code rural et de la pêche maritime, Article L621-8), y compris les entreprises privées. En dépit de ses prérogatives, sa connaissance des marchés demeure pour l'essentiel construite à partir de sources secondaires, qu'elles proviennent de données publiques ou colligées par des tiers, tels les services statistiques français, comme l'Institut national de la statistique et des études empiriques (INSEE), les associations interprofessionnelles de producteurs, les instituts techniques agricoles, etc. Il en ressort que l'équipe de chercheurs de FranceAgriMer affectée à l'OFPM n'a pas pour rôle premier la collecte de données empiriques ; elle s'attelle en revanche à créer et perfectionner les outils d'analyse qui serviront aux études de filières que contient le rapport annuel. L'effort analytique reste néanmoins limité par la portée des données colligées, une limite qui, pour contraignante qu'elle soit, n'empêche pas moins l'Observatoire de s'approcher au plus près de la réalité empirique.

Cette approche générale de l'OFPM lui impose donc de faire preuve de souplesse en fonction des différentes filières bioalimentaires dont il a à rendre compte et qui sont

⁹ OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, FranceAgriMer, 2023, p. 23.

caractérisées par des dynamiques *sui generis* et des réalités économiques et institutionnelles qui pèsent de manière variable sur la disponibilité et le degré de précision des données. Les analyses de l’Observatoire portent sur divers produits alimentaires vendus au détail, de la baguette de pain à la viande de veau, dont il décompose les prix tout le long des chaînes de valeur regroupées en onze filières que présente de manière détaillée le tableau suivant.

Filières et produits suivis par l’OFPM, rapport 2023

11 « filières »	34 « produits »
Viande porcine et charcuterie	Longe, côte, rôti, jambon cuit
Viande bovine	Panier de viande de bœuf, viande de bœuf hachée, panier de viande de veau
Viande ovine	panier de viande ovine fraîche
Volaille de chair et lapin	Escalope de poulet, cuisse de poulet, poulet entier prêt à cuire, lapin entier non découpé, lapin entier découpé, morceaux de lapin
Lait de vache	Lait de consommation, yaourt, emmental, camembert, beurre plaquette, panier de ces produits de grande consommation
Lait de chèvre	Bûchette
Céréales (deux « filières » : blé tendre et blé dur)	Baguette, pâtes
Fruits, légumes et pomme de terre	Panier de fruits, panier de légumes, pomme de terre de consommation (vapeur, four/frite)
Produits de la pêche et de l’aquaculture (PPA)	Lieu noir, saumon fumé, moule, coquille Saint-Jacques
Produits issus de l’agriculture biologique (laitiers et fruits et légumes)	Panier de produits laitiers biologiques (lait de consommation et beurre plaquette), un fruit (pêche-nectarine pour le rapport 2023), un légume (asperge pour le rapport 2023)

Source : OFPM, *Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023*, FranceAgriMer, 2023

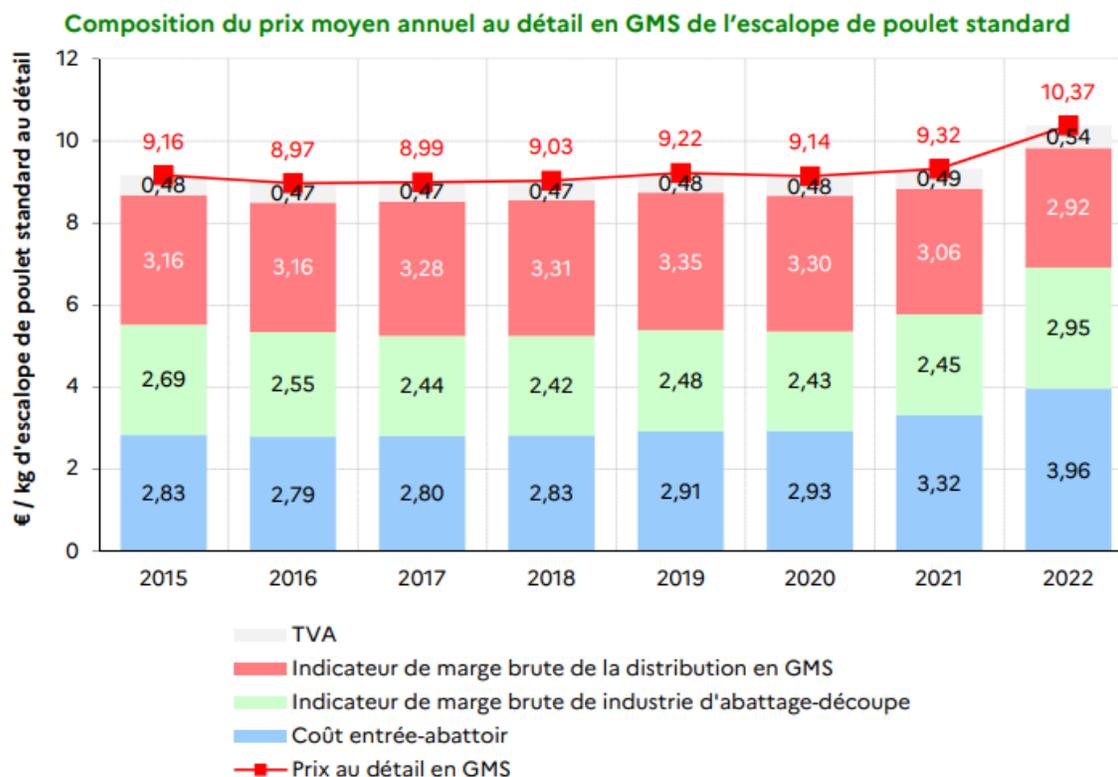
En dépit des similitudes et des traits communs, chaque filière ayant ses acteurs et ses caractéristiques propres, les modèles d’étude de répartition des prix qui sont élaborés doivent tenir compte des réalités singulières des circuits de commercialisation qu’empruntent les produits alimentaires de la ferme à la table. Ainsi, aux onze sections composant le plus récent rapport correspondent aussi onze méthodes distinctes adaptées en fonction de la nature de chacune des chaînes de valeur et des sources de données disponibles qui leur correspondent. Cela dit, l’OFPM présente néanmoins certaines balises communes à l’ensemble des filières sélectionnées, balises que les auteurs du rapport identifient comme une « méthode générale » leur permettant d’élaborer un modèle capable de composer avec la diversité des approches et donnant une visée commune aux études par filière. Cette méthode pour l’ensemble du secteur – que l’OFPM nomme approche sectorielle – comprend deux phases, l’une établissant les « marges brutes », l’autre les « marges nettes ».

- La première de ces phases procède à l'étude des « *marges brutes* » pour chacun des maillons des filières¹⁰. Cette phase est ainsi réalisée à chacune des étapes de la mise en marché des produits alimentaires en amont de la vente au détail. L'Observatoire calcule la valeur ajoutée (en €) à la « matière première agricole » par le maillon de la transformation, puis par celui de la distribution alimentaire. Il procède à chaque fois en soustrayant à la valeur de sortie du produit dans un des maillons, la valeur de sortie du produit lui correspondant en amont de la chaîne de valeur (ex : la valeur du beurre non salé vendu par l'usine, moins la valeur du lait non pasteurisé vendu par la ferme). Cette méthode de calcul des marges présente ce faisant la part de valeur ajoutée de chacun des maillons de l'industrie agroalimentaire française.

Pour effectuer ces calculs, l'OFPM utilise divers indicateurs de prix moyens de vente des produits agricoles ou des produits alimentaires transformés, lesquels sont généralement obtenus auprès des associations de producteurs agricoles ou des fédérations de transformateurs. Les prix d'achat moyens des produits alimentaires vendus au détail sont, quant à eux, principalement obtenus auprès de la firme Kantar Worldpanel, spécialisée dans la constitution et l'étude des panels de consommateurs. À noter que, sauf exception, seules les grandes chaînes de supermarché sont considérées pour évaluer ces prix de vente. Le graphique suivant est tiré du rapport de l'OFPM remis en juillet 2023 au Parlement français et offre un aperçu des « marges brutes » telles qu'elles sont présentées par cet organisme de recherche et d'analyse pour une des filières, en l'occurrence la filière ovine.

¹⁰ **Marges brutes** : L'OFPM définit le calcul des marges brutes de la manière dont il s'est imposé dans les analyses de la décomposition des prix alimentaires. Soit la valeur totale attribuée à un maillon pour un produit. « Ces "valeurs ajoutées à la matière première" par chaque secteur d'entreprise de l'aval sont couramment désignées sous le terme de "marges brutes" dans les études sur la transmission des prix dans les filières agroalimentaires. [...] Nous utilisons ce terme consacré par l'usage, malgré son ambiguïté. Il ne s'agit pas d'un "bénéfice" et le terme n'a pas ici la signification, proche de celle d'excédent brut d'exploitation (bénéfice avant charges financières et amortissements), qu'il prend dans certaines analyses financières ou comptables » OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, op. cit., p.37.

Graphique 63



Sources : OFPM d'après FranceAgriMer, SSP, Insee, Kantar Worldpanel

Source : OFPM, op. cit.

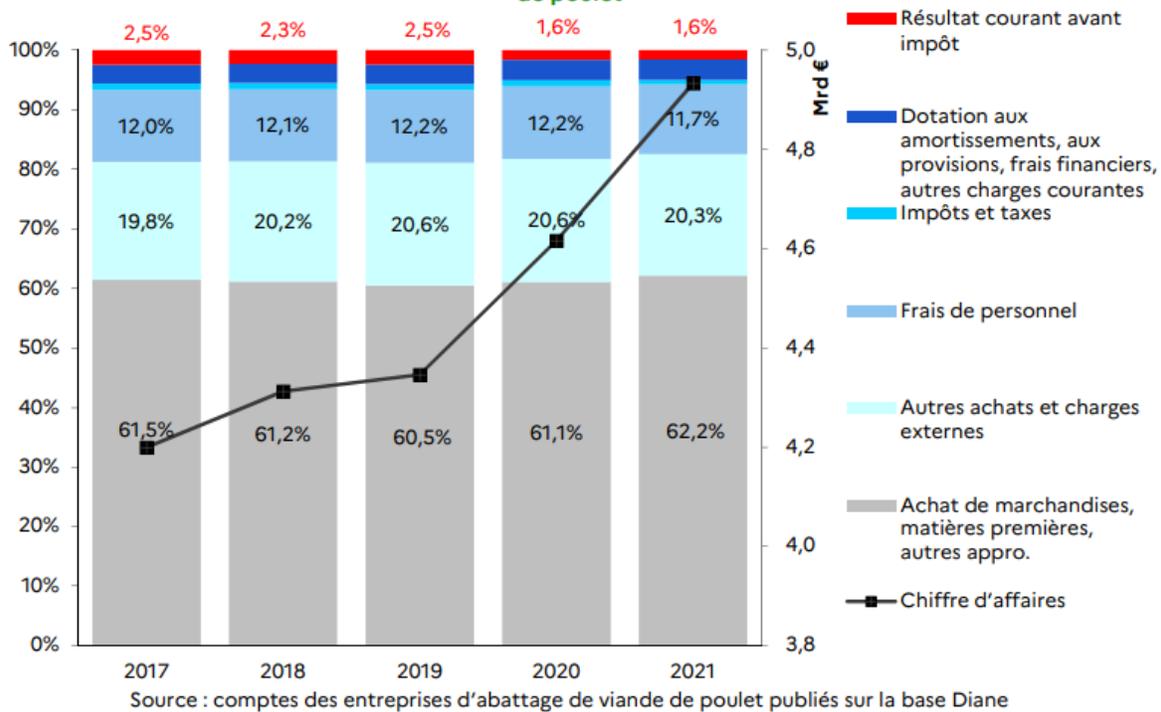
- À la seconde phase de l'approche sectorielle, les « *marges nettes* »¹¹ sont calculées, lesquelles correspondent dans une certaine mesure à la notion de bénéfice. Pour ce faire, les coûts des activités des producteurs agricoles, des unités de transformation et de l'opération des chaînes de supermarché liés à la mise en marché d'un aliment donné sont mesurés (ou plus souvent estimés), de sorte que les charges de ces activités sont soustraites à la valeur de la marge brute. La méthode est adaptée à la nature de chacune des filières.

Ci-bas un exemple du calcul de distribution des charges prises en compte par l'OFPM pour le calcul des marges nettes dans le segment de l'abattage et de la transformation du poulet en France.

¹¹ **Marges nettes** : En ce qui concerne le concept de « marges nettes », celles-ci réfèrent davantage au sens comptable de marge (ou profit) « On mesure le résultat net ou "marge nette" de transformation ou de commercialisation par différence entre la marge brute et les coûts qu'elle doit ou devrait couvrir » OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, op. cit., p.39.

Graphique 78

Structure des charges du compte de résultat des entreprises d'abattage et de transformation de viande de poulet



Source : OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit.

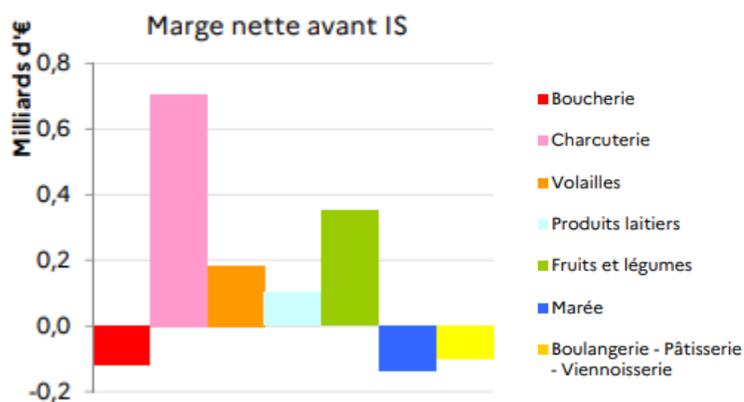
L'Observatoire applique ces deux phases méthodologiques pour chacune des filières ciblées et pour lesquelles les coûts sont évalués sur une gamme variée d'opérations et de services. Ces calculs servent ensuite de base à l'estimation des charges relatives à la mise en marché des produits à l'étude. Cette mise à l'échelle implique que la mesure des coûts soit pondérée non seulement en fonction de la composition des aliments, mais aussi de la valeur spécifique des opérations propres à chacune des unités de production-opération. Alors que l'analyse des coûts de production dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire s'appuie largement sur les enquêtes menées par des tiers, dans le secteur de la vente au détail, l'OFPM a plutôt développé elle-même son approche « par rayon »¹². Ainsi, pour discerner la marge nette du secteur de la grande distribution, elle collige sur une base annuelle des données comptables et qualitatives auprès des sièges sociaux des enseignes françaises des magasins de grandes et moyennes surfaces (GMS). Comme ces acteurs internalisent les fonctions de grossistes et de transporteurs, l'Observatoire peut, en limitant son analyse aux GMS, plus facilement inclure ces activités à son enquête. Une mise en garde est toutefois émise par l'OFPM afin de ne pas faire équivaloir la marge nette à la rentabilité d'un rayon, une interprétation

¹² OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit., p.42.

fautive de ses données. En effet, un article offert est parfois utilisé par une chaîne comme produit d'appel. Même en étant vendu à perte, un aliment peut contribuer à la rentabilité générale des magasins. Le graphique ci-dessous donne une illustration claire de cette stratégie marketing :

Graphique 9

Poids des rayons étudiés dans les enseignes en 2021
En % de l'ensemble des rayons étudiés



Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

Source OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit.

L'approche générale adoptée par l'OFPM vise à décomposer les prix d'une poignée de denrées alimentaires vendues au détail en attribuant, pour chacun des maillons des filières, la valeur qui lui revient ultimement et les « bénéfiques » qu'il en retire. De l'aval vers l'amont, les méthodes d'enquête développées pour chaque secteur permettent d'évaluer la valeur des marges commerciales et des coûts associés à chacune des étapes des circuits de mise en marché des aliments. Le niveau élevé de détail qui s'en dégage permet en outre aux chercheurs d'analyser les principaux vecteurs d'inflation ou de déflation des prix en matière alimentaire. Cette approche du dispositif français a les défauts de ses avantages. En se basant dans certains cas sur les informations comptables des entreprises, la technique d'enquête peut être lourde du point de vue administratif. La rigueur de cette approche s'accompagne aussi d'une certaine rigidité sur le plan de l'amélioration continue de ses méthodes, ce qui peut mener à des changements radicaux dans les résultats obtenus d'année en année et causer ainsi des difficultés dans l'analyse historique. Aussi doit-on se poser la question à savoir si le jeu en vaut la chandelle. Est-ce que l'Observatoire qui fut créé sur fond de tension dans le monde agricole français a permis de rétablir un équilibre entre les acteurs, comme on le souhaitait à l'origine? Lisons Philippe Chalmin président sortant de l'Observatoire en mai 2023 : « l'humilité force à admettre que bien peu de choses ont changé dans les mentalités : chaque année les 'négos' tournent au psychodrame et si en douze ans les discours ont un peu évolué, la

réalité du terrain reste celle de rapports de force marqués au coin de la brutalité. »¹³

2. Food Economics Division et Economic Research Service, une sous-agence affiliée au Département américain de l'agriculture.

Le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) procède, avec divers services, à plusieurs analyses économiques approfondies du secteur agroalimentaire américain. Son Service de recherche économique (*Economic Research Service* ou ERS), en particulier, est en charge depuis les années 1920 : « [d']aider les agriculteurs à résoudre leurs problèmes de prix et de revenus »¹⁴. La mission de recherche de l'ERS et de ses différentes directions est d'informer les acteurs privés et publics du secteur agroalimentaire des tendances et des enjeux économiques de l'heure. Depuis 1947, soit depuis l'adoption par le congrès de l'*Agriculture Marketing Act* (AMA), l'ERS a pour mandat d'effectuer une analyse des coûts de mise en marché des produits alimentaires au pays. À l'heure actuelle, la Division de l'économie alimentaire (*Food Economics Division*, ou FED) de l'ERS est responsable de publier périodiquement une analyse de la répartition des prix au sein du secteur.

Sous la forme de bases de données, de graphiques ou d'applications interactives, l'ERS publie une vaste gamme de produits statistiques (*data products*) sur des enjeux variés allant des volumes de la production totale des denrées agricoles aux effets des changements climatiques sur les cultures, en passant par le commerce international et les politiques publiques. Aux fins de ses objectifs de recherche et de publication de données, l'ERS mène à l'occasion elle-même la collecte de données. En ce qui concerne la surveillance et l'analyse des prix des aliments, la répartition de valeur tout le long de la chaîne de valeur et les estimations de la dépense alimentaire, la FED s'appuie exclusivement sur les données produites par d'autres services statistiques fédéraux, affiliés ou non au USDA. Deux des produits statistiques qu'elle publie participent particulièrement à l'analyse de la composition du prix de détail des aliments : les *Price Spreads* et *Food Dollar Series*. Ces produits statistiques offrent, conjointement, un portrait d'ensemble de la répartition des marges dans la chaîne de valeur bioalimentaire qui a inspiré à travers le temps plusieurs services d'analyse statistique de nombreux états, dont le Québec.

2.1. Price Spreads

L'approche par *Price Spreads* mesure l'« écart » entre les prix des produits alimentaires vendus au détail et ceux des matières premières agricoles. L'origine de ce produit statistique remonte aux débuts des années 1920, tandis que le Congrès américain mandata la USDA pour procéder à l'analyse des marges entre les acteurs des chaînes de valeur impliquées dans la mise en marché des aliments carnés, dans le contexte d'une forte concentration au niveau de l'abattage qui mettait en étai les producteurs agricoles.

¹³ OFPM, *Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023*, op. cit., p. 22.

¹⁴ ERS, *Milestones in ERS History*, USDA, 2020. <https://www.ers.usda.gov/about-ers/ers-history/milestones-in-ers-history.aspx>

En raison de la pertinence de telles analyses, celles-ci ont ensuite été publiées de manière régulière depuis le milieu des années 1940 aux États-Unis¹⁵. À la manière de la première phase de l'approche de l'OFPM, des marges brutes sont calculées pour chaque produit en soustrayant de ce que paient les consommateurs ce que reçoit le producteur agricole, une fois mis à l'échelle des formats effectuée. Au total, les prix de 26 produits alimentaires de la grande distribution américaine sont analysés selon cette approche. Cela dit, cet ensemble est divisé en deux produits statistiques aux objectifs de recherche distincts, bien qu'ils soient regroupés sous une même appellation et que leurs méthodes soient semblables.

- Le premier d'entre eux, intitulé *Price Spreads from Farm to Consumer*, regroupe 22 produits alimentaires et est publié annuellement. Bien qu'il présente des données pour de nombreux aliments, cet ensemble offre l'analyse la moins détaillée pour chacun d'eux. Une seule marge commerciale y est en effet calculée, soit la différence entre la valeur de sortie de l'aliment vendu au détail et la valeur de sortie agricole. L'écart de prix relevé comprend ainsi tous les acteurs possibles de la chaîne d'approvisionnement en aval de la production agricole, peu importe le degré de transformation du produit spécifique. Ce choix méthodologique découle de l'objectif premier de cet ensemble statistique qui est d'abord et avant tout d'identifier la « part agricole », soit ce qui revient spécifiquement à l'agriculteur, dans le prix de détail d'un aliment. L'ERS exprime cette part en pourcentage¹⁶. Autrement dit, la mesure des marges brutes tout le long de la filière n'est qu'une conséquence secondaire de l'objectif de recherche premier auquel répond directement le produit statistique. L'ERS n'effectue pas l'analyse des transactions entre les maillons des circuits de commercialisation, comme c'est parfois le cas dans des études similaires. Ce sur quoi insiste en revanche les *Price Spreads from Farm to Consumer*, c'est l'évolution de cette part agricole dans la commercialisation de produits individuels.

L'ERS retrace année après année, pour un produit agricole donné, la part qui revient au producteur agricole dans le total du prix de vente pour une quantité quelconque. Ces prix de détail ne sont pas comme tels colligés par l'ERS, mais par l'enquête *Consumer Expenditure* (CE), menée par le *Bureau of Labor Statistics* (BLS) des États-Unis, laquelle couvre une gamme beaucoup plus large de biens de consommation. Les données sur les prix des matières premières agricoles, quant à elles, sont issues de bases de données de l'ERS, le *National Agriculture Statistics Service* (NASS), ou encore de l'*Agriculture Marketing Service* (AMS). De même, la mise à l'échelle se fait grâce à une variété de publications produites par des organes affiliés à l'USDA. Les informations qui y sont puisées servent à l'élaboration des « facteurs de conversion »¹⁷, permettant d'estimer la quantité d'une denrée agricole de base requise pour un produit vendu au détail (ex. : la quantité de lait cru dans un gallon de crème glacée). Les graphiques suivants sont des

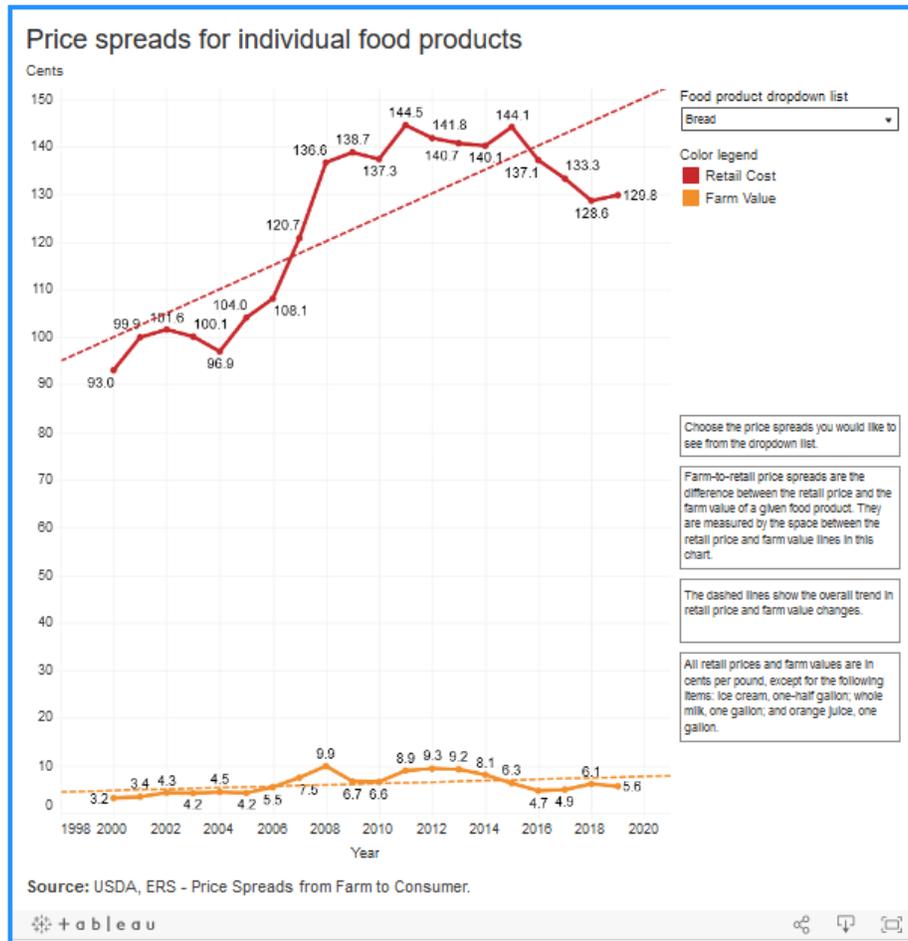
¹⁵ ERS, *Price Spreads*, U.S. Beef Industry/TB-1874, USDA, date inconnue.

https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/47232/17815_tb1874d_1_.pdf?v=42871

¹⁶ Stewart, Hayden et Jeffrey Hyman. *Price Spreads from Farm to Costumer*, USDA Economic Research Service, 28 décembre 2022, paragr. 58 [Page web]. <https://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer/>

¹⁷ Idem, paragr. 160.

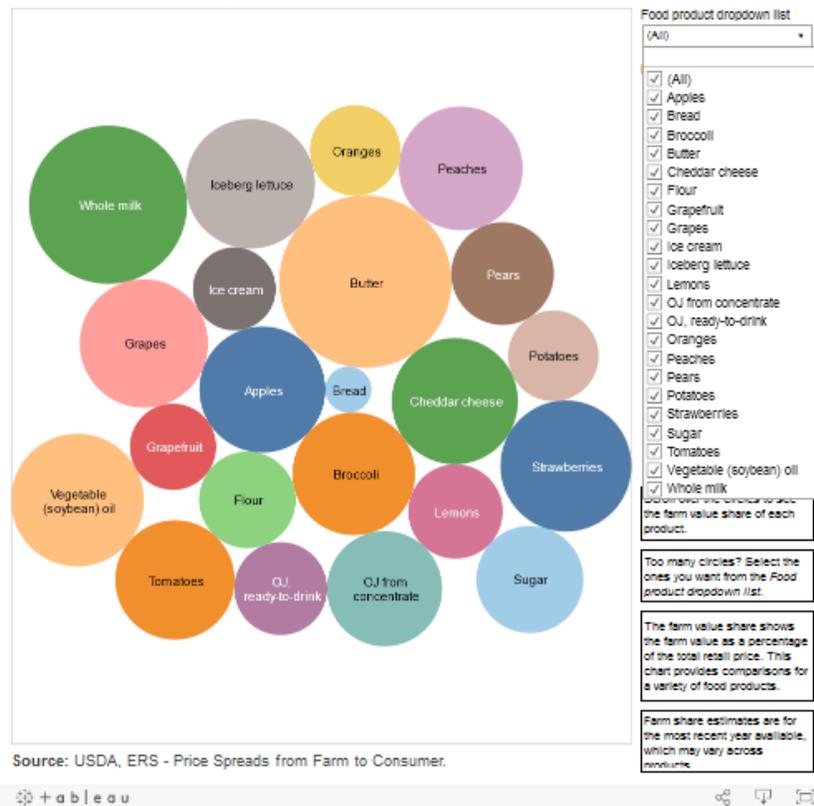
échantillons des outils statistiques produits par la USDA à l'occasion des *Price Spreads from Farm to Consumer* :



USDA, Economic Research Service (ERS) also reports the farm share of retail food prices. Estimates are calculated as the ratio of a food's farm value to its retail price. Farm share estimates are generally larger for less-processed products, such as whole milk and white flour, than for more-processed foods, such as Cheddar cheese and bread. Multiple ingredients are required to produce bread (including flour, high fructose corn syrup, and vegetable oil), and bread must be mixed, baked, and sliced.

Source : ERS, Price Spreads from Farm to Consumer, USDA, 2023 <https://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer/highlights-and-interactive-charts/>

Farm share of retail price varies across food products



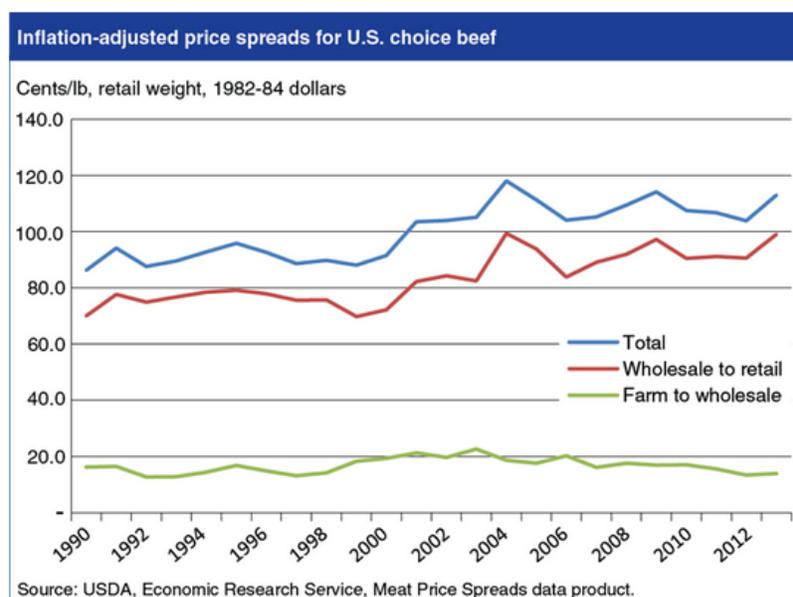
In addition, USDA, ERS groups individual foods into market baskets for fresh vegetables, fresh fruit, and dairy products. These baskets contain a collection of foods representing what a U.S. household may buy at retail in one year. The contents of each market basket are available on the [Documentation](#) page. The costs of the market baskets at retail are compared with the prices received by farmers for a corresponding basket of agricultural commodities. Grouping foods into baskets yields not only data on particular foods, such as whole milk, but also a composite estimate of the value added by the food marketing system to broadly-defined food product categories, such as all dairy products. Since 2000, the farm share for a basket of 14 dairy products has fluctuated between 24 and 38 percent.

Source : ERS, *Price Spreads from Farm to Consumer*, USDA, 2023 <https://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer/highlights-and-interactive-charts/>

- Eu égard à l'étude des marges brutes dans la commercialisation des viandes de bœuf, de porc et du poulet, ainsi que pour les œufs de consommation, un deuxième ensemble statistique a été élaboré : les *Meat Price Spreads*. Contrairement au calcul exclusif de la part agricole, l'analyse des valeurs ajoutées à ces produits par les industries en aval prend en compte une étape intermédiaire, celle de la vente en gros. Comme un nombre restreint d'intermédiaires interviennent dans ces circuits de commercialisation d'aliments peu transformés (ex. : la découpe des carcasses animales), l'inclusion des grossistes a pour effet de permettre de représenter plusieurs maillons de la chaîne de valeur. Une mise à l'échelle est néanmoins nécessaire : les différentes coupes individuelles à base d'une même espèce animale (ex. : le jambon, le bacon et les côtelettes de porc) sont regroupées en un ensemble d'aliments comparables à l'aide de facteurs de conversion tel le poids de la carcasse animale achetée par le grossiste (ex. : le

porc entier), afin de permettre le calcul de la valeur ajoutée par la distribution de la viande une fois transformée. Cette méthode réduit le nombre de marges brutes calculées à quatre, pour chaque année et pour les douze trimestres précédant la publication. Tout comme les *Price Spreads from Farm to Consumer*, les calculs des *Meats Price Spreads* s'appuient sur des sources externes à l'ERS, comme certains indices du CE (pour représenter les valeurs de sortie des produits alimentaires analysés), et les données compilées par l'AMS (pour les valeurs de sortie agricole et de la transformation). De même, les facteurs de conversion permettant d'estimer la quantité de matière première agricole requise pour un produit final sont ajustés par l'ERS à partir de ces mêmes sources. L'approche par filière des *Prices Spreads* se limite, dans les deux cas, à ce calcul de marges brutes de la valeur ajoutée. Aucun de ces produits statistiques n'a pour objectif, même secondaire, de mesurer les coûts d'activité de chacun des segments des filières, et ainsi parvenir à une décomposition complète des prix alimentaires. Un autre produit statistique de l'ERS vise néanmoins à offrir une analyse de la répartition du secteur agroalimentaire. Le graphique ci-après est produit à partir des séries de données des *Meats Price Spreads*¹⁸.

Wholesale-to-retail price spread increases for U.S. choice beef



Related Data

[Meat Price Spreads](#)

Source : ERS, *Wholesale-to-retail price spread increases for U.S. choice beef*, USDA Economic Research Service, 2014. <https://www.ers.usda.gov/data-products/chart-gallery/gallery/chart-detail/?chartId=77384>

De l'aveu de l'USDA, autant les groupes de producteurs, des ONG représentant les consommateurs que des commentateurs de la scène agroalimentaire utilisent ses données afin d'informer le public de l'écart qui se creuse entre ce que paie le consommateur et la part des revenus qui reviennent aux producteurs agricoles pour les aliments achetés. Un agroéconomiste de l'ERS relatait notamment que « l'auteur d'un

¹⁸ Contrairement au Price Spreads from Farm to Consumer, les séries Meat Price Spreads ne représentent pas annuellement les statistiques sous forme graphique, mais seulement en tableaux de données.

blogue en ligne sur l'inflation du prix des aliments qui utilisait les données de l'ERS notait que le montant relatif au blé payé au producteur n'équivalait qu'à 4% du prix de détail du pain. Donc la montée du prix du blé ne pouvait expliquer la montée du prix du pain »¹⁹.

2.2 Food Dollar Series

Avec les *Food Dollar Series*, la FED présente un portrait de la valeur de l'ensemble des produits alimentaires vendus et des activités qui s'y rapportent en ramenant cette valeur totale qui se compte en milliers de milliards de dollars sur une base un. L'approche que la FED propose est macroéconomique et ses données sont basées sur la comptabilité nationale (produit intérieur brut (PIB)) – plus particulièrement sur les tableaux d'entrées et sorties (voir Annexe D). L'objectif de ce produit statistique est d'illustrer ce que paient les dépenses en alimentation du consommateur moyen aux États-Unis, c'est-à-dire comment se répartit la valeur de sortie (*output*) de l'industrie agroalimentaire. Pour ce faire, l'ERS publie trois séries de données chronologiques et ces dernières permettent des statistiques comparables depuis 1993 jusqu'à aujourd'hui.

Contrairement aux méthodes examinées jusqu'à maintenant, l'approche adoptée par les *Food Dollar Series* ne vise pas des produits alimentaires spécifiques. C'est plutôt la valeur finale de l'ensemble des produits alimentaires produits et consommés à l'échelle nationale, soit le total des ventes des produits alimentaires qui est compris dans ces calculs, excluant les exportations. Aucune distinction n'est apportée entre les filières de produits alimentaires : ce sont les valeurs de sortie et les coûts de production qui sont comparés à partir des données du PIB agroalimentaire. Rapportées en cents (¢) sur 1\$, ces valeurs permettent d'estimer, pour chaque dollar dépensé en alimentation, la part attribuable aux coûts associés à certaines activités, services ou facteurs de production au sein d'une chaîne de valeur. Comme cette méthode se base sur la comptabilité nationale et n'étudie pas directement la vente de produits spécifiques, comme le lait, le bœuf ou les céréales, seule la valeur monétaire sert d'étalon de mesure. Les autres unités de mesure, que ce soit le volume ou le poids des marchandises, ne sont donc pas considérées. Cette avenue est rendue possible par l'approche macroéconomique, laquelle est toutefois incompatible avec un calcul de marges brutes et nettes qui permet d'amener certaines distinctions entre les maillons de différentes filières, comme le permettent les *Prices Spreads* ou l'approche sectorielle de l'OFPM en France.

Les données nécessaires aux estimations des différentes séries du *Food Dollar* proviennent toutes des tableaux nationaux d'entrée-sortie produits annuellement par le *Bureau of Economic Analysis* (BEA). En compilant les informations comptables déclarées lors du Recensement économique par toutes les entreprises enregistrées au pays, incluant notamment leurs revenus, leurs domaines d'activités, la valeur de leurs importations, de leurs exportations, des rémunérations de leurs employés, et de leurs

¹⁹ Voir la transcription du webinaire : ERS, *Price Spreads from Farm to Consumer & Meat Price Spreads*, USDA, 2022. https://www.ers.usda.gov/media/2einv4pg/webinar-transcript_data-training-webinar_price-spreads_2022_06_29.pdf.
Pour Voir le webinaire : https://www.youtube.com/watch?v=a_NFuIPeCr8

coûts, cette agence construit des tableaux de données diverses estimant la valeur monétaire (\$) des échanges entre les industries américaines pour une année donnée, c'est-à-dire les ressources produites (entrées) et employées (sorties) par chaque secteur de l'économie. En principe, les valeurs totales des entrées et celle des sorties sont équivalentes et correspondent au produit intérieur brut de l'économie nationale américaine. En se basant sur la classification des 194 secteurs d'activités relevés par le BEA, la FED (de l'ERS) parvient à isoler, d'une année à l'autre, le produit intérieur brut de l'économie agroalimentaire moins ses exportations, soit la valeur totale de la consommation alimentaire nationale, distinguant la vente au détail et du secteur des hôtels, restauration et institution (HRI), regroupés sous l'appellation « alimentation loin du foyer »²⁰.

- La première série statistique, le *Marketing Bill*, est la plus ancienne des trois séries, les premières données ayant été produites peu de temps après les débuts du mandat de l'AMA de 1947. Il est intitulé « billet » car ses résultats statistiques ont d'abord été illustrés par une coupure de banque divisée en parts (%) représentant la distribution d'1\$ USD dépensé en alimentation²¹. Cette manière de présenter les données fut ensuite reprise par les autres séries lors de la révision du programme en 2011. Le *Marketing Bill* présente principalement la part qui revient aux producteurs contrairement à celle des intermédiaires dans la composition du prix de vente des aliments.
- La deuxième série de données distingue quant à elle la valeur des différents secteurs d'activités (ou industries) dans le PIB total alimentaire (ex. : part en énergie, en finances ou assurances, en transports, etc.).
- En ce qui concerne la troisième série, celle-ci présente la répartition des alimentaires en fonction de différents « facteurs » en jeu au sein du secteur agroalimentaire (salaires, impôts, valeur des importations).

L'image qui se trouve à la page suivante comprend ces trois « billets » qui décomposent la valeur totale des ventes du secteur agroalimentaire américain.

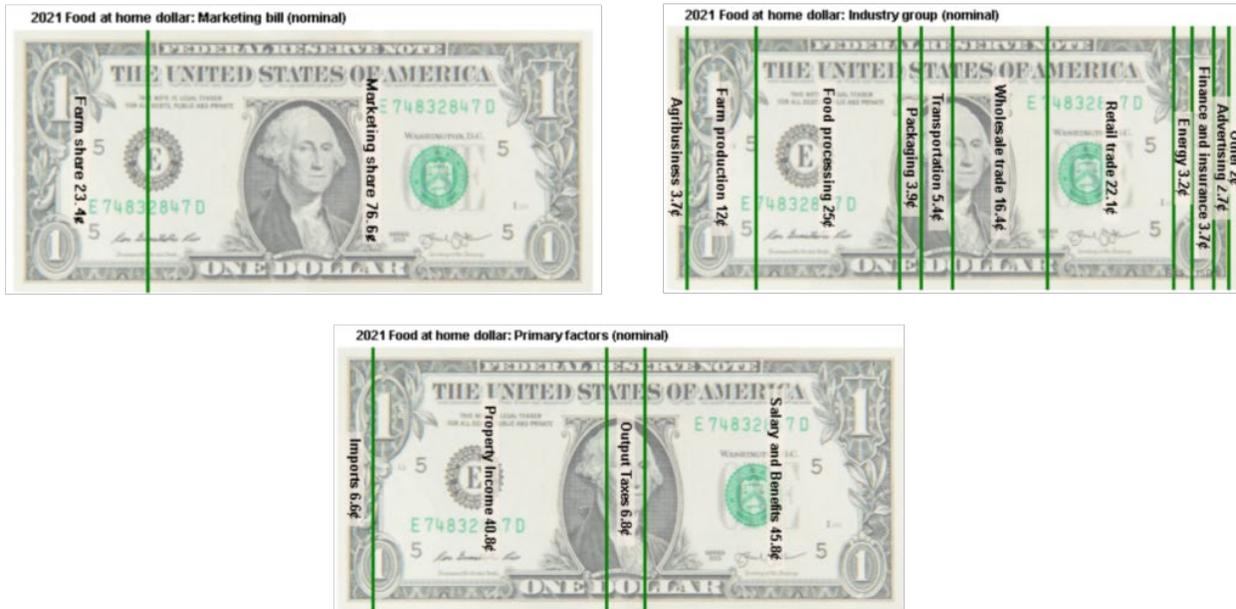
²⁰ ERS, *Food Dollar Application*, USDA Economic Research Service, 2023.

<https://data.ers.usda.gov/reports.aspx?ID=17885>

²¹ CANNING, Patrick. *A Revised and Expanded Food Dollar Series: A Better Understanding of Food Cost* (Rapport n°114), USDA Economic Research Service, 2011, p. IV, [Version PDF].

https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/44825/7759_err114.pdf?v=5818

Figure 1.0 Image des trois « billets »



Source: ERS, Food Dollar Application, USDA Economic Research Service, 2023. <https://data.ers.usda.gov/reports.aspx?ID=17885>

En ce qui concerne le *Marketing Bill*, les tableaux de ressources et emplois sont analysés d'une manière semblable aux *Price Spreads from Farm to Consumer*. En effet, celui-ci vise à estimer la part agricole dans la valeur totale de la consommation alimentaire, calculée ici en fonction de la valeur totale des ventes (*output*) des entreprises agricoles rapportée au PIB du secteur agroalimentaire. De même, la valeur ajoutée par le circuit de commercialisation en aval des fermes y est mesurée en un seul bloc, sans distinction entre les étapes de la transformation et de la distribution. Le *Marketing Bill* permet tout de même d'apprécier, en un coup d'œil, le rétrécissement progressif au cours du XX^e et XXI^e siècle de la part agricole dans l'économie agroalimentaire américaine. Les deux séries introduites par la révision du programme en 2011 décomposent autrement la consommation alimentaire aux États-Unis.

En ce qui a trait à la deuxième série de données, l'*Industry group*, douze industries sont identifiées parmi les activités de l'économie agroalimentaire. Ce sont les valeurs de sortie totales qui sont mesurées par la FED afin d'estimer l'importance relative de leur activité dans l'économie agroalimentaire. Ici, la part agricole est remplacée par le groupe industriel de la « Production agricole »²², et n'indique plus simplement la valeur de sortie

²² ERS, *Food Dollar Series*, USDA-Economic Research Service, paragr.3. <https://www.ers.usda.gov/data-products/food-dollar-series/>

brute des fermes. On déduit désormais de la valeur des ressources qu'elles produisent celle des ressources énergétiques, financières, de transport, ou encore la valeur des industries d'intrants agricoles, chacune de ces industries correspondant à un nouveau groupe. D'autres industries identifiées, comme celles de la distribution au détail, de la restauration, de la transformation alimentaire et de la vente en gros, permettent d'analyser l'importance des acteurs en aval de la chaîne de valeur dans la composition de la valeur totale des dépenses en alimentation. En cherchant à représenter exhaustivement toutes les industries de l'économie agroalimentaire sans pour autant les classer selon les trois grandes étapes identifiées par l'OFPM, la série *Industry group* dresse un portrait plus global de l'évolution du marché agroalimentaire et du poids relatif de l'activité agricole qu'il comprend.

L'objectif de l'analyse réalisée dans la série *Primary factor*, est, quant à lui, de mesurer l'impact des différents facteurs de production dans l'industrie agroalimentaire dans son ensemble. Pour ce faire, la FED isole dans les tableaux d'entrée-sortie les valeurs totales des importations, des rémunérations du personnel, des impôts sur la production, des revenus de propriété des acteurs de l'économie agroalimentaire, et rapporte chacune de ces valeurs au produit intérieur brut. Il est ainsi possible de distinguer la proportion des sommes dépensées aux États-Unis et qui sont destinées à payer les travailleurs, ou reviennent à l'État ou celles qui sont enregistrées comme marges de profit brutes par les entreprises.

2.3. Synthèse

Les programmes statistiques de la FED utilisent des approches variées qui offrent en bout de piste un portrait global de la distribution de la valeur des produits alimentaires aux différents échelons de la mise en marché. Bien que les résultats obtenus par les *Prices Spreads* et les séries du *Food Dollar* ne soient pas de même nature, ils peuvent constituer de manière complémentaire une explication de la formation des prix alimentaires. Au lieu de poursuivre un seul objectif de recherche, celui du calcul des marges entre étapes de la chaîne de valeur, cette étude globale croise la question de l'évolution de la composition de produits spécifiques dans leurs filières avec celle de la composition du marché agroalimentaire. L'avantage particulier de cette seconde approche est de s'appuyer sur les données des comptes nationaux produits, comme dans la plupart des pays occidentaux, depuis la seconde moitié XX^e siècle, rendant possible l'analyse rétroactive des années passées.

3. Le cas de la Suisse : le secteur Analyses du marché de l'Office fédéral de l'agriculture

Un dispositif effectue, en Suisse, la surveillance et l'analyse de l'évolution des prix alimentaires. Cet organe de veille est assuré par le secteur Analyses du marché de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), affilié au Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) et institué par la *Loi fédérale sur l'agriculture* de 1998 dans la foulée d'une réforme importante de la politique agricole. Entamée au début de la décennie des années 1990, tandis que l'État suisse délaissa le modèle d'après-guerre qui majorait, dans plusieurs secteurs, les revenus agricoles en fonction des coûts de production, la réforme cède aux sirènes du néolibéralisme. Annonçant les intentions à venir du gouvernement Suisse, Jean-Pascal Delamuraz, alors Conseiller fédéral²³ affirma : « que nous le voulions ou non, l'agriculture suisse sera touchée par les mouvements internationaux. Nous ne pouvons pas la maintenir indéfiniment sous une cloche à fromage »²⁴. Désormais, c'est par les mécanismes du marché mondialisé que la régulation de l'agriculture suisse devait être assurée.

L'agriculture était appelée à s'adapter aux besoins des industries en aval, une adaptation que devait faciliter et encourager la fonction d'observation de l'OFAG en offrant aux parties prenantes des filières les informations économiques susceptibles de faciliter la prise d'information. Dans le mouvement de l'adoption de ces réformes, face à la résistance des producteurs agricoles, le gouvernement suisse recourra à l'utilisation, contre ces derniers, de gaz lacrymogènes et de balles de caoutchouc²⁵.

L'Office s'est ainsi vu confier, en tant qu'organe fédéral chargé de l'élaboration et de la réalisation de la politique agricole suisse, la responsabilité 1) de suivre « périodiquement le niveau des prix des produits agricoles et des produits agricoles transformés aux divers échelons de la transformation et du commerce » et 2) d'informer « régulièrement le public des résultats de ses relevés »²⁶. En agissant à titre de référence en matière de prix « pour les acteurs concernés », ce service d'observation assure depuis une « transparence du marché »²⁷. L'accès à des indicateurs fiables facilite aux entreprises de la chaînes de valeur de l'industrie bioalimentaire de prévoir les prix de vente et de s'adapter aux cours changeant de l'économie du secteur. Cela participe plus largement de l'objectif public d'accroissement de la « compétitivité » des producteurs agricoles suisses²⁸. Ces indicateurs sont publiés sur le site internet de l'OFAG sous la forme de bulletins et de tableaux de données, certaines séries apparaissant de manière annuelle, mensuelle, voire

²³ Le Conseil fédéral suisse est la branche exécutive du gouvernement.

²⁴ Pidoux, Martin, « La politique agricole suisse à la croisée des chemins », dans *Paysans et Société*, no. 384, Décembre, 2020, p. 31. <https://www.cairn.info/revue-paysan-et-societe-2020-6-page-30.htm>

²⁵ Une répression violente d'une manifestation des producteurs agricoles contre la réforme néolibérale s'est faite dans les rues de la capitale fédérale suisse de Berne le 23 octobre 2023 1996. Pidoux, Martin, « La politique agricole suisse à la croisée des chemins », op. cit., p. 31.

²⁶ Art. 1 et 4. Conseil fédéral suisse, Ordonnance sur l'observation des prix dans le domaine de l'agriculture, 7 décembre 1998 (État le 1er janvier 2017) [Version PDF]. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/71/fr>

²⁷ OFAG, *Aide mémoire Observation du marché*, 2020, paragr. 1. [Version PDF].

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/markt/marktbeobachtung/ueber-uns.html#accordion1681304051881>

²⁸ Pidoux, Martin, « La politique agricole suisse à la croisée des chemins », op. cit., p. 35.

hebdomadaire. Ces prix portent sur six groupes de marchandises, soit les viandes et autres produits carnés et de charcuterie; le lait et les produits laitiers, les œufs et les volailles, les grandes cultures (les « produits des champs et produits dérivés »), les fruits et légumes et les moyens de production agricoles²⁹.

La collecte des données et la publication des bulletins sont une responsabilité partagée entre l'OFAG et une poignée d'autres services administratifs gouvernementaux, qu'ils appartiennent au palier fédéral, cantonal ou communal³⁰. Depuis 2007, les acteurs privés sont assujettis à la loi fédérale qui les oblige à transmettre aux autorités les informations sur les prix des denrées vendues ou achetées. Le service d'observation des prix de l'OFAG fixe non seulement le calendrier de partage de ces informations transmises par les entreprises, associations de producteurs et services gouvernementaux, il en fixe aussi le « contenu »³¹. L'OFAG peut ainsi exiger la collecte de données nouvelles, selon les priorités du moment.

Les publications du secteur « Analyses de marché » documentent les prix au sein des filières sur une gamme parfois large de produits alimentaires pour chacun des six groupes de marchandises observés. Dans le cas des produits laitiers, par exemple, les prix d'achat finaux et intermédiaires sont mesurés puis pondérés pour cinq types de lait de consommation. Malgré cette abondance de résultats et leur variété, le calcul des marges commerciales qui est effectué par le secteur « Analyses de marché » suit une méthode générale visant à mesurer l'évolution à court, moyen ou long terme des prix alimentaires. Il poursuit cet objectif de recherche par la mesure des « marges brutes » réalisées par les maillons en amont de la production, « à savoir la part que les transformateurs et le commerce de détail se réservent »³². En effet, en calculant l'écart entre les prix des matières premières agricoles et ceux des produits alimentaires finaux leur correspondant, l'OFAG détermine une valeur ajoutée pour l'ensemble des activités en aval des fermes. De plus, au lieu d'opérer une mise à l'échelle des valeurs d'entrée et de sortie en calculant le prix d'une quantité requise de matière première agricole pour un produit spécifique vendu au détail, comme c'est le cas dans d'autres méthodes, le secteur « Analyses de marché » procède généralement par l'identification d'un « panier type » pour représenter les produits finaux plus complexes. Par exemple, pour les produits à base de viande et les charcuteries étudiés, les formats de produits finaux les plus achetés sont additionnés jusqu'à être équivalents à « un kilogramme de poids prêt à la vente ». Cette valeur est ensuite soustraite du prix moyen du kilo de viande tel qu'acheté par le transformateur, sans que soient considérées les pertes dans la transformation de la carcasse animale.

Les sources d'information pour l'analyse des prix moyens des marchandises varient selon

²⁹ Art. 2. Conseil fédéral suisse, Ordonnance sur l'observation des prix dans le domaine de l'agriculture, op. cit.

³⁰ Art. 185. Recueil officiel de Confédération suisse, *Loi fédérale sur l'agriculture*, 1er janvier 2023 [Version PDF]. https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1998/3033_3033_3033/20230101/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1998-3033_3033_3033-20230101-fr-pdf-a-3.pdf

³¹ Art. 2a. Conseil fédéral suisse, Ordonnance sur l'observation des prix dans le domaine de l'agriculture, op. cit.

³² OFAG, *Aide-mémoire Observation du marché*, op. cit., paragr. 2.

la nature des denrées alimentaires. De même les méthodes de collecte et de calcul sont adaptées aux acteurs en présence. Pour les marchandises observées, les prix d'entrée à la transformation sont obtenus soit auprès des organisations et associations de producteurs, soit directement auprès des entreprises de la transformation ou du premier échelon de la commercialisation. Cette méthode ne néglige ainsi pas les produits frais, peu ou pas transformés, achetés directement auprès des producteurs par des grossistes ou des commerçants. La collecte des données de prix de vente au détail se décline, elle, en trois approches. Lorsque compilés par le secteur « Analyses du marché » lui-même, ces prix sont rapportés aux « produits leaders », « c'est-à-dire les produits ordinaires les plus vendus de leur catégorie »³³, pour être ensuite pondérés afin d'intégrer l'effet des promotions passagères, pour l'ensemble de la Suisse et par région. L'échantillon choisi est utilisé jusqu'à sa discontinuité, permettant ainsi une analyse longitudinale. Le secteur « Analyses du marché » se sert aussi des travaux de la firme Nielsen Suisse pour obtenir des informations sur les prix des denrées alimentaires. Cette firme constitue et maintient des panels de consommateurs à partir des données de balayage que colligent les détaillants partenaires. Les statistiques de ces panels sont également pondérées. Enfin, l'organisme utilise aussi une liste de prix des différents produits spécifiques figurant dans l'indice suisse des prix à la consommation (IPC).

En somme, les résultats produits par la méthode générale du secteur « Analyses de données » sont plus rudimentaires que ceux que pourraient laisser présager ses compétences en matière de collecte de données. La loi permettrait en effet à l'organisme de distinguer les marges brutes dégagées par les maillons de la transformation et de la distribution, voire de mener une analyse des marges nettes. Cette approche plus limitée concorde cependant avec la démarche plus pragmatique du service d'observation, dont la transparence sert un objectif commercial utile aux acteurs de la chaîne de valeur. Cette mesure d'une seule marge brute permet d'apprécier en un coup d'œil, dans les graphiques et tableaux présentés par les différents relevés, l'évolution du marché agricole, et ce, sur des périodes plus ou moins longues. Elle remédie également aux lacunes que l'on pourrait percevoir dans la méthode de mise à l'échelle des valeurs préconisées par le service d'observation.

Conclusion de la première partie : synthèse des trois approches

D'un à l'autre, les mécanismes d'observation de distribution des prix des produits alimentaires voient leurs cadres légaux qui instituent ces dispositifs, leur pouvoir en matière de collecte de données, leurs méthodes d'analyse et leurs résultats diverger. Dresser les similitudes et les différences entre les trois approches présentées dans ce rapport et caractériser les conditions institutionnelles sur lesquelles elles s'appuient est le début de la démarche réflexive qui est la nôtre. Il s'agit là d'une étape incontournable pour envisager l'adoption, au Québec, d'une initiative similaire bien adaptée aux réalités

³³ OFAG, Aide-mémoire Observation du marché, op. cit., paragr. 5.

du secteur agroalimentaire québécois et qui cadrerait aux finalités qu'un tel dispositif viserait à rencontrer.

Les objectifs généraux poursuivis par les dispositifs français, américains et suisses d'analyse de la répartition de la valeur dans le secteur bioalimentaire sont à l'origine de leurs divergences méthodologiques. L'Observatoire français et la FED aux États-Unis témoignent d'une même ambition d'expliquer, par les données qu'ils produisent, les marges réalisées entre les maillons des chaînes de valeur étudiées, ce qui les mène à décomposer de manière plutôt fine les marges enregistrées. De leur côté, les relevés du service d'observation suisse ne documentent l'évolution des marges commerciales qu'en tant qu'outils décisionnels pour les acteurs du marché, dont les agriculteurs. La transparence en matière des prix et des marges du secteur bioalimentaire telle qu'elle se manifeste dans chacun des dispositifs étudiés, est ainsi préfigurée par la mission publique qu'ils exercent, et non l'inverse.

Sous cet angle, la caractérisation des dispositifs est plus évidente. La méthode de l'OFPM est la plus microéconomique parmi celles étudiées, car elle entend expliquer la répartition des profits générés dans le secteur bioalimentaire principalement par l'évolution des revenus et des coûts d'activités chez les producteurs, les transformateurs et les distributeurs (chaînes de supermarchés). De tels calculs des marges nettes sont en effet les plus susceptibles d'expliquer les raisons pour lesquelles les agriculteurs d'une filière donnée ne voient pas leurs revenus augmenter avec l'inflation des prix au détail des aliments correspondant à leur production tandis que d'autres acteurs tirent profit de la situation.

D'un autre côté, c'est à une échelle macroéconomique que les séries du *Food Dollar* produits par la FED discernent la répartition de la valeur ajoutée. Cette méthode traite de la circulation des biens et des services dans l'ensemble du secteur bioalimentaire à partir des données de la comptabilité nationale, ce qui permet plusieurs décompositions complémentaires analysant plus exhaustivement les facteurs d'inflation des prix des marchandises. En revanche, les lacunes de ce programme statistique américain qui ne permet point d'analyser les marges à l'échelle des filières ne sont pas comblées par les différents *Prices Spreads* dont les calculs ne sont pas aussi approfondis que ceux de l'OFAG.

Comme il en a déjà été question dans ce rapport, les avantages d'une approche par filière moins développée que celle de l'Observatoire français résident dans sa relative simplicité méthodologique, car le fardeau de collecte que l'approche française impose peut s'avérer un obstacle à une analyse sur le long terme. Il est plus aisé d'assurer la continuité des données issues d'une enquête nationale standardisée ou ne concernant qu'un échantillon restreint de produits vedettes que d'entreprendre une cartographie de chaque filière et une décomposition des prix en deux phases telle que l'OFPM le réalise. Il est même possible, en s'appuyant sur les recensements annuels de la comptabilité nationale et en acceptant leur échelle plus générale comme le fait la méthode de décomposition du *Food*

Dollar, de retracer l'évolution des répartitions de la valeur ajoutée pour les années précédant le début d'une nouvelle enquête statistique.

L'étude des cadres légaux et moyens institutionnels qui caractérisent ces trois dispositifs permet deux constats importants.

- D'abord, une approche sectorielle exige l'inscription à la loi de compétences exceptionnelles en matière de collecte des données auprès des acteurs de la chaîne de valeur alimentaire, qu'ils soient publics tels que les services statistiques gouvernementaux ou privés tels que les entreprises. Leur collaboration à l'enquête doit non seulement être obligatoire, mais également la plus intégrée possible au processus même de collecte. Idéalement, les parties prenantes de l'industrie doivent transmettre au moment opportun et de manière régulière les données comptables et statistiques nécessaires aux analyses. Les modifications au Code rural français qui soutiennent le mandat de l'Observatoire fournissent l'illustration la plus éloquente des pouvoirs nécessaires pour mener à terme une analyse sectorielle.
- Cela dit, les compétences instituées en 1998 pour la mise en application du mandat d'observation de l'Office fédéral de l'agriculture en Suisse, pourtant moins ambitieux que son homologue français, permettent justement un plus haut degré de contrôle sur la saisie par les tiers des données utiles. Enfin, il va de soi que l'analyse macroéconomique américaine n'exige aucun encadrement légal particulier, puisqu'elle se base sur l'accès déjà public aux données des tableaux nationaux d'entrée-sortie.

Une politique publique qui viserait le déploiement au Québec d'un dispositif d'enquête, systématique et récurrent, sur la composition des prix des aliments devra considérer ces éléments pour déterminer d'abord quel rôle serait appelé à jouer un tel organe de veille, quel degré de transparence des marchés on cherche à atteindre, et définir quelles seraient les modalités administratives à déterminer pour colliger les données. La prochaine partie présentera une première esquisse des difficultés qui pourraient être rencontrées pour les modèles retenus (américains et français) et identifiera les conditions qui sont à réunir pour la mise en place d'un dispositif qui s'inspirerait des approches développées à l'étranger.

Les tableaux présentés à l'Annexe A de ce rapport synthétisent les résultats de la recherche effectuée sur les différents dispositifs de surveillance des prix alimentaires à l'international.

Partie 2

Partie 2 Introduction. S’inspirer des modèles d’analyse existants pour développer des séries statistiques chronologiques

La nécessité est mère de l’innovation. L’analyse de la composition des prix alimentaires est une véritable illustration de cet adage. C’est à l’occasion de crises de prix, de bouleversements de la configuration de l’industrie agroalimentaire, de réformes radicales du secteur, que la classe politique de quelques pays a décidé d’assigner à son appareil d’État la responsabilité de développer des mécanismes de veille ayant pour mandat de documenter la répartition de la valeur au sein de leurs filières agroalimentaires nationales. Le contexte économique actuel est propice, au Québec, au développement d’un tel dispositif qui, en s’appuyant sur les ressorts administratifs propres à l’État, aurait comme mandat spécifique de publier des données fiables sur la composition du prix des aliments. Encore faut-il bien déterminer les objectifs poursuivis par la production de ces statistiques. S’agit-il simplement d’informer les parties prenantes de l’industrie des cours actuels des produits, d’identifier les acteurs qui tirent profit de leur rôle prépondérant dans les filières, de cibler les facteurs à l’origine de l’inflation, ou de mesurer l’apport à l’économie de l’achat d’aliments?

En présentant la genèse de la mise en place des travaux des organes de veille et d’analyse des prix alimentaires, la première partie de ce rapport a permis d’apprécier l’impact des contextes économiques et politiques ayant coloré par la suite les analyses qu’ils ont réalisé à travers les années. La présente partie ira plus à fond dans la présentation de deux de ces dispositifs en cherchant à évaluer la faisabilité de les transposer en contexte québécois. Seuls les exemples français et américains ont été retenus : l’Observatoire de la formation des marges et des prix (OFPM) et les publications du *Price Spreads* et du *Food Dollars Series* du *Economic Research Service* (ERS) United State Department of Agriculture (USDA). Dans les deux cas, il s’agira de comparer les méthodes et ressources utilisées par les équipes de recherche des deux pays, tout en appréciant les avantages que recèlent les statistiques produites par ces organes de veille à l’aune de la complexité de leur possible déploiement dans le cadre économique et institutionnel québécois. Des exemples concrets de sources de données déjà accessibles au Québec, de même que des initiatives similaires, mais ponctuelles et *ad hoc*, aux produits statistiques américains et français serviront à étayer notre propos.

I. Un observatoire de formation des prix et des marges au Québec? Des enjeux techniques et méthodologiques importants à relever

L’OFPM est un organe d’analyse de la composition des prix alimentaires qui fut institué par voie législative et qui en cela dispose de ressources humaines et financières étendues servant à l’accomplissement de sa mission. L’Observatoire peut aussi tabler sur des leviers réglementaires qui lui permettent un accès à l’information financière des

entreprises plutôt vaste, du moins en principe³⁴. Ayant pour objectif de présenter un portrait d'ensemble des filières bioalimentaires françaises et la composition des prix alimentaires, l'OFPM est susceptible de servir de modèle pour le Québec. La présente section vise à explorer la faisabilité d'une démarche qui chercherait à transposer en contexte québécois le modèle français d'analyse de la distribution de la valeur dans les circuits de mise en marché des produits alimentaires. On le fera en comparant les ressources statistiques à la disposition des deux appareils d'État. Il s'agit donc dans un premier temps d'aller un peu plus en détail dans l'exploration des sources de données sur lesquelles se base l'Observatoire pour remplir son mandat et de présenter les données sur lesquelles un instrument similaire pourrait s'appuyer au Québec. Aux fins de cette présentation, nous nous baserons sur l'étude d'un cas, soit l'analyse effectuée par l'Observatoire français sur la composition du prix des aliments au sein de la filière laitière française.

Rappelons que l'OFPM présente ses informations sur les filières à l'étude sous la forme de deux principaux indicateurs, les marges brutes et les marges nettes. Les marges brutes représentent la valeur ajoutée à chacune des étapes des circuits de mise en marché des produits ciblés. De leur côté, les marges nettes peuvent être considérées en tant que bénéfice réalisé à chacun des maillons. La production de ces deux indicateurs comporte de nombreux défis administratifs et méthodologiques que nous chercherons à esquisser tout au long de la présente section. Présentons les trois principaux.

- 1) Le premier renvoie à la complexité de la composition des aliments. Cette dernière fait en sorte qu'il s'avère, dans certains cas, pratiquement impossible de remonter en amont l'ensemble du processus de fabrication des ingrédients qui de surcroît changent de forme dans le parcours.
- 2) Dans un registre similaire, l'OFPM doit rendre équivalentes des marchandises qui ne le sont pas de prime abord dans le passage d'un maillon à un autre. Des facteurs de conversion sont utilisés pour mettre sur même échelle, par exemple, une escalope de veau vendue au détail du veau complet que le producteur agricole avait acheminé à l'usine d'abattage. Un poids (ou un volume) de référence est ainsi établi comme unité de mesure des aliments vendus au détail pour qu'à rebours se calcule sa valeur tout le long du circuit de commercialisation.
- 3) Une dernière difficulté renvoie au « caractère, multi-produits [des] activités »³⁵ des entreprises de la chaîne de valeur bioalimentaire. Pour les analystes, circonscrire les coûts liés à la fabrication d'une denrée en les distinguant des autres opérations d'une même entreprise constitue un défi colossal à relever. Les charges communes relatives au fonctionnement des usines de transformation alimentaire, telles que les bâtiments et leur entretien, ainsi que les rémunérations

³⁴ En 2017, malgré le recours aux tribunaux de commerce par le président de l'OFPM, Lactalis avait refusé de présenter ses comptes. Dans le rapport de 2023 de l'OFPM, il est fait état des difficultés rencontrées par l'OFPM pour l'accès à l'information. OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit, p. 15

³⁵ OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, op. cit, p. 39

du personnel non spécialisé dans les commerces de la grande distribution sont des exemples de coûts d'activités qui, bien qu'elles soient impliquées dans le processus de fabrication et de commercialisation d'un aliment particulier, participent à la mise en marché de nombreux autres produits que ceux de la denrée ciblée. L'analyse de l'Observatoire s'affaire ainsi à isoler les opérations relatives au circuit de commercialisation d'un aliment généralement peu transformé et issue des filières agroalimentaires françaises, un exercice qui commande néanmoins une certaine gymnastique intellectuelle.

L'OFPM parvient à surmonter tant bien que mal ces difficultés en mobilisant non seulement son service de recherche, mais aussi plusieurs organes statistiques de l'État français, des groupes de producteurs et de transformateurs, des firmes de recherche externes, et ce, en plus de pouvoir tabler sur le levier législatif qui favorise la collaboration des entreprises.

Au final, les analyses filières que présentent les rapports de l'OFPM sont semblables aux portraits diagnostics sectoriels que publie périodiquement le MAPAQ avec quelques différences mineures qui découlent non seulement des objectifs différents auxquels répondent les deux séries de publication, mais qui s'expliquent aussi par les contextes institutionnels, économiques et statistiques propres au Québec et à la France. On notera plus particulièrement trois principaux aspects qui distinguent les rapports de l'Observatoire français :

- Bien que l'OFPM offre un portrait d'ensemble des filières bioalimentaires françaises, l'objectif premier qui guide ses travaux est l'analyse de la formation et de la distribution des prix au sein des filières. Cette obligation de l'OFPM a pour effet d'accentuer la complexité méthodologique en ce que les données statistiques accessibles ne sont pas toujours conformes à la réalité que cherche à saisir l'OFPM, les chercheurs étant en quelque sorte confrontés au problème de la quadrature du cercle.
- Un autre point distinctif des rapports de l'OFPM réside dans la fréquence de leur publication. En effet, tandis que plusieurs années séparent chacun des portraits diagnostics sectoriels au Québec, l'Observatoire publie un rapport annuellement.
- Enfin le dernier aspect concerne le caractère politique de l'OFPM qui doit rendre compte de la répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires directement au parlement. Les rapports de l'OFPM ne sont pas de simples documents administratifs rendant publiques des analyses à être lues par le public intéressé. Il s'agit d'un véhicule de diffusion d'une information dont la portée est présumée être d'intérêt national. Les rédacteurs des rapports de l'OFPM s'adressent aux représentants de la République et le titre de la page frontispice du document le rappelle : « Rapport au parlement ».



Source : OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit.

1.1. Analyse de la filière laitière : comparaison France - Québec

Les travaux que publie le MAPAQ à travers notamment les portraits diagnostiques sectoriels sont à ce point comparables en l'état à certaines données de l'OFPM qu'une comparaison s'impose afin d'évaluer la faisabilité d'une transposition de l'exercice de recherche de l'Observatoire au Québec. Pour y arriver, nous nous appuyons sur les analyses effectuées par l'organe de veille pour la filière laitière française en évaluant le chemin qui resterait à parcourir au MAPAQ pour atteindre des résultats convenables. Cela permettra d'avoir une meilleure vue des conditions à réunir pour que le Québec se dote d'un instrument similaire.

*

**

L'ambition et l'envergure que l'État français a données à l'Observatoire font en sorte que son analyse de la filière laitière française est de manière générale plus étoffée que ce qui est réalisé au Québec. L'OFPM jouit de leviers importants en matière d'accès aux données, accès qui lui permet de s'informer à même la comptabilité des entreprises, dont les grandes chaînes de supermarchés. En dépit de cette différence majeure qui démarque l'OFPM du MAPAQ, plusieurs des statistiques présentées par le dispositif français rappellent ce qui se produit au Québec. La section consacrée à l'industrie laitière débute, à titre d'exemple, par une présentation des flux économiques entre les maillons production-transformation-vente au détail, flux qui comprennent aussi le commerce international. Depuis quelques années, le MAPAQ a habitué les lecteurs des Portraits-diagnostic à une telle représentation schématique de la structuration des circuits de commercialisation du secteur bioalimentaire québécois, dont ceux de l'industrie laitière

(voir l'Annexe C pour une présentation des deux schémas). Ces données offrent un premier aperçu de la valeur ajoutée par chacune des parties prenantes à la mise en marché des produits laitiers. Allant plus en détail que ne le fait le MAPAQ, l'OFPM ventile ces informations par produits vendus au détail (yaourt, lait, fromage) en évaluant la part de la valeur qui revient à chacun des maillons.

Coût de la matière première agricole

Marge brute. L'OFPM isole pour les aliments vendus au détail ciblés le coût de la matière première agricole dans la valeur finale du produit tel qu'il se présente sur les étagères des supermarchés. Pour ce faire, l'Observatoire doit d'abord pondérer pour une même quantité de lait la forme (soit selon les taux de matière grasse et de protéine) que prend la matière première agricole vendue par l'agriculteur aux industriels (le prix reçu par le producteur variant selon ces taux). Au Québec, le coût du lait sur les fermes est une donnée qui, en plus d'être publique, est fixée par le mécanisme de la gestion de l'offre. Le coût est même différencié selon son utilisation par les industriels³⁶. Les producteurs de lait du Québec publient ces données périodiquement³⁷.

Il importe néanmoins de mentionner que l'OFPM ne conçoit pas tout à fait le prix reçu par le producteur comme équivalent au « coût de la matière première agricole ». Celui-ci, pour l'Observatoire, comprend aussi la valeur des co-produits générés par une même matière première³⁸. Dans certains produits laitiers, des composantes du lait utilisées par les industriels (caséine, lactosérum, etc.) peuvent ainsi avoir une valeur négative en tant que sous-produit d'une autre composante, un peu à l'instar de l'huile végétale générée au 19^e siècle à partir des graines de cotonnier³⁹. La valeur relative de ces sous-produits pèse ainsi dans l'équation servant à estimer le coût de la matière première agricole et une telle mesure de conversion serait à élaborer au Québec.

Marge nette. Pour ce qui concerne la marge nette de la matière première agricole, l'OFPM soustrait aux marges brutes les coûts de production évalués par le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Les données que compile ce réseau sont homologues aux études technicoéconomiques du Centre d'études sur les coûts de production en

³⁶ Agriculture et agroalimentaire Canada, Prix des classes du lait au Canada, Gouvernement du Canada, 1 février 2023. <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/production-animale/centre-canadien-information-laitiere/statistiques-informations-marches/transformation/prix-02-2023>

³⁷ Producteurs de lait du Québec, Prix en vigueur au Québec, Union des producteurs agricoles, 2019. <https://lait.org/fichiers/stats/2019/201901PV.pdf>

³⁸ Le fractionnement du lait en ingrédients permet aux industriels de valoriser les protéines et matière grasse qu'il contient pour différents produits. Ces ingrédients – matière grasse, caséine, lactosérum - ont des valeurs distinctes et l'OFPM pondèrent la valeur d'un ingrédient en fonction de cette réalité ce qui fait en sorte que le coût de la matière première agricole peut être nul. L'OFPM note par exemple dans son dernier rapport : « En 2022, cette valorisation [des coproduits] a fortement augmenté, et a dépassé la hausse du coût d'achat du lait. ». OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit, p. 178.

³⁹ Shahidi, Fereidoon, Won Young Oh, Peter J. Wan, Phillip J. Wakelyn, « Cottonseed Oil », dans *Bailey's Industrial Oil and Fat Products*, Processing Technologies, 2020. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/047167849X.bio022.pub2>

agriculture (CECPA) au Québec. Le CECPA ne publie par contre pas d'études sur la production laitière, la Commission canadienne du lait ayant ce mandat aux fins des calculs relatifs à la Formule nationale de l'établissement des prix (FNEP) dans le cadre de la gestion de l'offre. La base de données AGRITEL sert aussi Québec pour l'analyse de coûts de production réalisés dans le cadre de la série Références économiques que publie le CRAAQ.

Marges brute et nette des industriels, un chemin important à parcourir au Québec

Marge brute. La marge brute des industriels représente le prix de sortie de l'usine de transformation alimentaire (incluant le transport) d'une denrée - en d'autres mots, ce qui a été payé par la chaîne de supermarchés (prix auquel on soustrait le coût de la matière première agricole). L'OFPM puise principalement ses informations de l'enquête OPISE de l'Insee (Enquête d'observation des prix de l'industrie et des services), laquelle enquête mesure le prix des biens transigés dans l'industrie.

Marge nette. En ce qui a trait à la marge nette, celle-ci est estimée par le croisement de deux enquêtes qui permettent à l'OFPM d'estimer de manière approximative des coûts de production par produit. L'Observatoire s'appuie dans un premier temps sur une enquête de Crédit Agricole qui mesure le bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements des entreprises de transformation de l'industrie laitière. Les chercheurs complètent ces informations par une enquête réalisée par l'Association de la transformation laitière française (ATLA) pour le compte de l'Observatoire⁴⁰.

L'OFPM doit surmonter plusieurs difficultés d'ordre autant méthodologique⁴¹ que technique (notamment avec les acteurs de l'industrie) qui laissent à penser que l'exercice ne déboucherait peut-être pas au Québec sur des résultats convenables d'un point de vue statistique. D'une part, dans un registre similaire aux enjeux rencontrés en matière de calcul des marges de la matière première agricole, les activités d'une usine de transformation laitière ne se réduisent pas, dans bien des cas, à la fabrication d'un seul produit. Un exercice d'évaluation de la valeur générée par produit doit ainsi décomposer les activités de ces entreprises pour en extraire la part qui revient directement à la fabrication de l'aliment ciblé, pour autant qu'il soit possible d'avoir accès à ces données. Au Canada, les données pour les industries manufacturières de l'Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière, qui sont ventilées selon les catégories du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), offrent une idée grossière de certaines des charges assumées par les entreprises

⁴⁰ Pour les autres filières, l'OFPM se réfère à des données fournies par la Banque de France et de données offertes par des entreprises de commerce de gros.

⁴¹ L'OFPM s'adonne à un exercice complexe, que nous ne faisons ici qu'évoquer, pour aplatir les différences saisonnières en matière de prix des matières premières agricoles. Voir les notes méthodologiques sur le lait de l'OFPM pour plus de détail. OFPM, Méthodes de calcul des marges brutes de transformation et au détail pour les produits laitiers, FranceAgriMer, 2023. https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/liens-pdf-menu/produits_laitiers_methodes.pdf

spécialisées dans la fabrication de produits laitiers. Le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) peut aussi servir à évaluer certaines dépenses par types de produit. Néanmoins, à notre connaissance, on ne trouve pas au Québec ou au Canada une source de données dotée d'un degré de précision par produit aussi précis que ce que l'OFPM peut inférer de l'enquête OPISE de l'Insee. Des enquêtes supplémentaires devraient être réalisées pour arriver à des coûts de production par produit⁴².

Fait tout aussi important à noter, en dépit de sa loi constitutive, l'OFPM n'a pas eu accès à l'ensemble des données que l'organisme français avait demandées des parties prenantes de l'industrie, et ce, « pour des raisons de confidentialité poussées à l'extrême » En effet, « [m]algré les demandes de l'OFPM et en tenant compte de toutes les exigences de confidentialité nécessaire, il n'a pas été possible d'avoir accès aux données utilisées ce qui contrevient aux règles qui régissent l'ensemble de la collecte statistique que réalise l'OFPM. Le président de l'OFPM ne peut que regretter cet état de fait... »⁴³.

Suivant ce qui précède, la collecte d'informations au Québec se buterait vraisemblablement à d'importants défis qu'il faudrait surmonter pour en arriver à une évaluation juste des marges pour ce maillon des filières. Et même en les mesurant précisément, si c'est la réponse à la question « qui s'en met plein les poches » qui est recherchée, pour reprendre ici les propos du président de l'OFPM, l'analyse par produit risque de manquer la cible. Pour un sous-produit quelconque, la marge bénéficiaire peut être moindre que pour une composante à plus haute valeur ajoutée, mais la valorisation de ce sous-produit peut être néanmoins essentielle à celle de l'ensemble du lait transformé⁴⁴.

Chaîne de supermarchés : les marges brutes et nettes par rayon

Marge brute. Le prix des produits laitiers vendus au détail fait l'objet d'enquêtes effectuées par des entreprises telles que Kantar Worldpanel en France et Nielsen au

⁴² Dans son mémoire « Analyse du processus de formation du prix des fromages fins au Québec » (2018), Sandrine Bureau a effectué elle-même sa propre collecte de données auprès des fabricants de fromages. Elle n'a toutefois pas eu la collaboration des industriels de plus grande taille de sorte que « les données des transformateurs qui produisent les plus gros volumes de fromages au Québec n'ont pas été recueillies » Bureau, Sandrine, Analyse du processus de formation du prix des fromages fins au Québec, Mémoire de maîtrise, Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation, Université Laval, 2018, p. 34. Une étude semblable avait aussi été réalisée, par sondage en 2012, par le Conseil des industriels laitiers du Québec (CILQ) spécifiquement sur les fromageries de petites tailles. Conseil des industriels laitiers du Québec, *Portrait de l'industrie laitière québécoise. Bilan d'un sondage réalisé au cours de l'été 2011*, 2012. <https://cilq.ca/wp-content/uploads/2020/03/rapport-final.pdf>

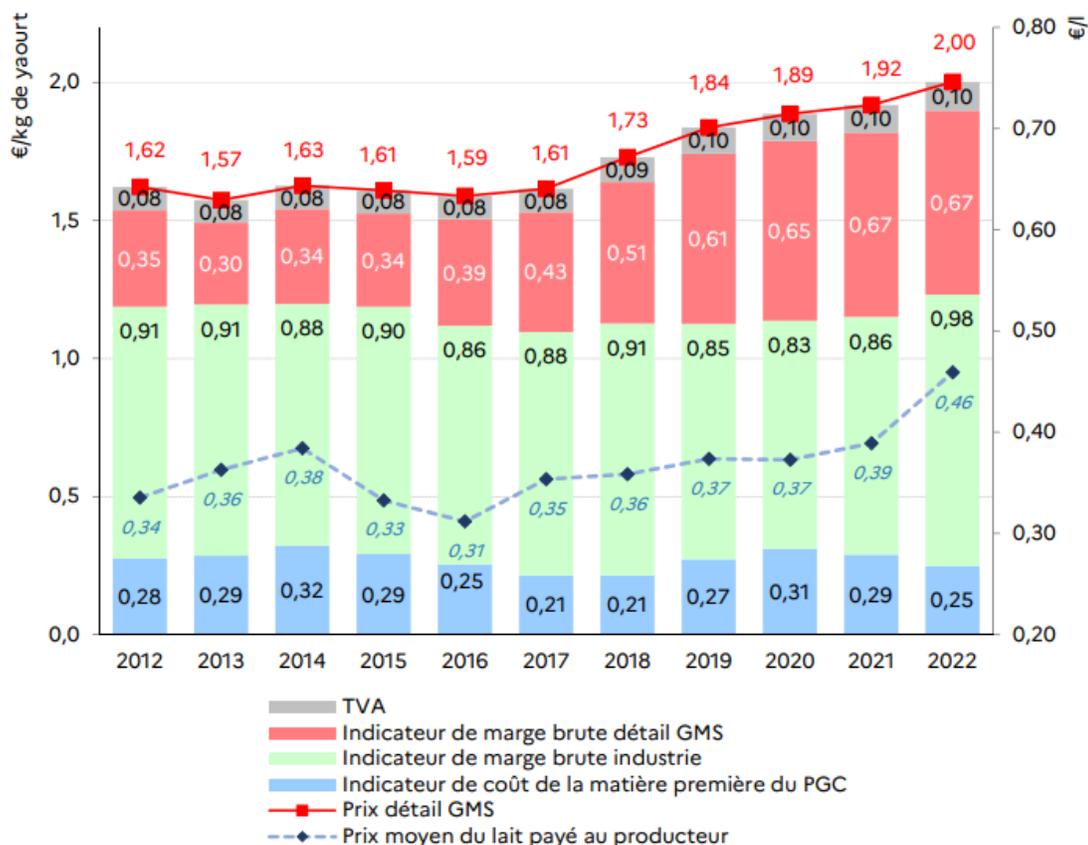
⁴³ OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit., p.15.

⁴⁴ Lisons à cet égard la mise en garde de l'OFPM : « les industriels n'apprécient pas leur marge brute produit par produit mais sur la totalité de la valorisation du lait collecté et donc sur l'ensemble de leur mix-produit (et pas uniquement sur ceux suivis dans ce rapport). » OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit., p.178.

Québec (Canada). Une fois ce prix établi, il ne reste plus qu'à retrancher le prix payé aux autres acteurs en amont pour présenter la répartition de la valeur de chacun des maillons de la chaîne de valeur, pour peu que cette information soit disponible. Le graphique ci-bas tiré du dernier rapport de l'OFPM est le produit final de cet exercice d'analyse :

Graphique 92

Composition du prix moyen annuel au détail en GMS du yaourt nature « moyen »



Source : OFPM d'après FranceAgriMer d'après SSP, Insee, Atla, Kantar Worldpanel et enquêtes FranceAgriMer

Source : OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit

Marge nette. L'évaluation de la marge nette par produit commande quant à elle des analyses complexes. D'une part, non seulement les chaînes de supermarchés vendent une large gamme de produits alimentaires, plusieurs des grandes bannières ont aussi des rayons autres qu'alimentaires. Si des coûts communs à un magasin peuvent se répartir sur l'ensemble des produits vendus, pour d'autres, une pondération des charges en fonction de leur nature est requise. L'OFPM attribue ainsi de manière différenciée des coûts d'exploitation selon les rayons, soit selon : la superficie utilisée par le rayon, la quantité d'articles vendus, le personnel attiré au rayon, les équipements spécifiques d'entreposage, la confection sur place des aliments, etc. L'OFPM doit procéder à un travail délicat de ventilation et de pondération des données comptables, un exercice dont la

résultante est d'ailleurs qualifiée « d'artificielle » par les auteurs du rapport. Le tableau suivant présente ce travail d'évaluation différenciée des charges par rayon qu'effectue l'Observatoire pour le secteur de l'épicerie.

Tableau 41

Comptes moyens des rayons alimentaires en GMS en 2021 pour 100 € de chiffre d'affaires

		Boucherie	Charcuterie	Volailles	Produits laitiers	Fruits et légumes	Marée	Boulangerie Pâtisserie	Ensemble des rayons étudiés
Chiffre d'affaires		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Coût d'achat des ventes		72,8	66,1	71,1	76,6	68,9	72,8	44,4	70,2
Marge brute (marge commerciale)		27,2	33,9	28,9	23,4	31,1	27,2	55,6	29,8
CHARGES DIRECTES DU RAYON	Frais de personnel dédié du rayon	12,4	7,0	3,5	4,2	7,2	12,6	31,8	8,8
	Marge semi-nette	14,8	26,9	25,4	19,1	23,8	14,5	23,7	21,0
	Approvisionnements et fournitures	0,4	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,9	0,2
	Eau, gaz, électricité	0,6	0,5	0,8	0,4	0,4	0,8	1,1	0,6
	Frais sur matériels et équipements	0,8	1,1	0,8	0,9	1,0	1,1	2,1	1,0
	Taxes, cotisations et redevances	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4
	Autres charges du rayon	0,4	0,5	0,4	0,6	1,0	0,8	0,4	0,6
	Sous-total : autres charges directes	2,7	2,6	2,4	2,4	3,1	3,4	4,9	2,9
CHARGES COMMUNES REPARTIES	Immobilier	1,7	1,5	1,2	1,6	1,9	1,6	2,6	1,7
	Frais de personnel hors rayon	5,9	5,4	4,6	5,2	5,6	6,3	10,3	5,8
	Frais financiers	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	Autres charges communes	6,6	7,5	8,2	8,9	8,6	6,7	9,9	8,1
	Sous-total : charges communes	14,3	14,6	14,2	15,8	16,3	14,7	22,9	15,7
	Marge nette avant répartition de l'IS	- 2,1	9,7	8,8	0,9	4,4	- 3,6	- 4,1	2,4
	Répartition de l'impôt sur les sociétés	- 0,7	3,2	2,9	0,3	1,5	- 1,2	- 1,4	0,8
	Marge nette après répartition de l'IS	- 1,4	6,4	5,9	0,6	2,9	- 2,4	- 2,7	1,6

Source : OFPM, enquête réalisée par FranceAgriMer avec le concours des enseignes

Source : OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, op. cit p. 401

Comme les résultats financiers contenus dans les rapports annuels des chaînes de supermarchés n'apparaissent ni par rayons et encore moins par produits, mais bien de manière consolidée pour l'ensemble des activités d'un même groupe, l'OFPM, pour accéder aux informations relatives aux coûts de production, doit procéder par enquête. Au lieu d'évaluer les coûts par produits, l'Observatoire se limite au rayon lorsque vient le temps de présenter la marge nette des magasins. L'Observatoire met par ailleurs en garde le lecteur pour l'interprétation de ses données : « La grande distribution est 'multi-produit', et son approche de la rentabilité globale 'tous rayons'. Cette approche en termes de marge nette ne devrait pas être interprétée en termes de 'rentabilité' absolue du rayon : un rayon donné, même à marge nette négative, peut contribuer à l'attractivité du magasin

et à la fréquentation des autres rayons, donc à la marge nette de l'ensemble »⁴⁵. Au total, l'OFPM estime que le rayon des produits laitiers est responsable de 22,5% des charges et compte pour 28% du chiffre d'affaires.

Un exercice d'analyse des marges nettes des épiciers au Québec devrait utiliser une méthode similaire à celle de l'OFPM. En l'état, les informations comptables des rapports annuels de ces firmes ne permettent pas de distinguer la rentabilité par rayon, encore moins par produit. Il faudrait pour ce faire procéder par enquête, à l'instar du travail effectué par l'Observatoire français. C'est justement à un tel exercice que s'est adonné récemment le Bureau de la concurrence. Or, de l'aveu même du Bureau, et malgré ses ressorts politiques, réglementaires et législatifs, son ambition fut déçue alors qu'il s'est buté à une fin de non-recevoir en demandant à répétition la collaboration des chaînes de supermarchés. « L'incapacité du Bureau de contraindre les entreprises à fournir de l'information dans le cadre de cette étude a encore mis en évidence la nécessité de disposer de pouvoirs formels de collecte de renseignements. »⁴⁶. Le bureau n'ayant pu procéder à une étude « granulaire », il s'est contenté d'une étude qu'il a qualifié de « rudimentaire »⁴⁷. Sans aller dans le détail des lois et règlements, force est de constater que les leviers à la disposition des organes de veille sont actuellement insuffisants pour leur permettre de réaliser un portrait juste des marges nettes par produit (ou rayon) dans le secteur de l'épicerie.

Le tableau ci-bas récapitule les sources de données utilisées par l'OFPM, et celles équivalentes qu'un organisme de surveillance des prix pourrait avoir à sa disposition au Québec.

Produits statistiques	France	Équivalent au Québec
Bilan des flux	Compilation FranceAgriMer SSP Douane Française Kantar Worldpanel	Compilation du MAPAQ ISQ Statistique Canada Global Trade Tracker Nielsen
Coût de la matière première agricole (revenu des producteurs agricoles)	Enquête mensuelle SSP et FranceAgriMer	CCL Statistique Canada (32-10-0110-01 et 32-10-0113-01) FNEP
Coût de la matière première agricole (valorisation des coproduits)	Enquête mensuelle FranceAgrimer	
Marge nette producteurs	RICA	CECPA/CCL

⁴⁵ Idem, p. 410.

⁴⁶ Idem, p. 25.

⁴⁷ Idem, p. 27.

Marge brute transformateur	INSEE (l'indice de prix de l'industrie et des services aux entreprises) ; SSP (enquête PRODCOM)	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (x 1 000) Tableau: 16-10-0117-01 Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière (EAMEF)
Marge nette des transformateurs	Crédit agricole (analyse comptable et financière) Enquête de l'Association de la Transformation Laitière française	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) (x 1 000) Tableau: 16-10-0117-01 Enquête annuelle sur les industries manufacturières et de l'exploitation forestière (EAMEF)
Marge brute (prix au détail) des magasins	Kantar Worldpanel	Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01 et 18-10-0245-01; Nielsen
Marge nette (prix au détail) des magasins	Coûts d'exploitation analysés par enquête par l'OFPM	

Transposer l'OFPM au Québec

En s'appuyant sur l'exemple de l'analyse de la filière laitière française faite par l'OFPM, il est possible d'évaluer la faisabilité d'une veille qui chercherait au Québec à brosser un tableau précis de la répartition de la valeur entre les maillons de la filière laitière dans la mise en marché d'une poignée de produits laitiers. Or, comme nous l'avons indiqué, la publicité de certaines informations est insuffisante à l'heure actuelle au Québec pour mener à terme un tel exercice. Les tentatives récentes d'accès aux données laissent aussi à penser que les parties prenantes ne sont pas, à l'heure actuelle, disposées à les rendre disponibles aux autorités, à moins qu'un sérieux coup de barre soit donné. Sans une révision du cadre législatif en vigueur, cette situation déplorable perdurera.⁴⁸

⁴⁸Le 14 septembre 2023, au moment où les auteurs écrivaient le présent paragraphe le Premier ministre du Canada a affirmé qu'il souhaiter « conférer au Bureau de la concurrence le pouvoir d'exiger la production de renseignements

Malgré l'intérêt que peuvent receler l'accès et la diffusion d'informations crédibles sur la répartition de la valeur dans les filières, en suivant le modèle de l'OFPM, plusieurs éléments sont à considérer pour qu'un tel objectif soit atteint annuellement.

- 1) L'analyse doit porter sur des aliments issus de filières nationales;
- 2) Les multiples ingrédients des aliments ultratransformés rendent complexe la tâche de remonter en amont la distribution de la valeur entre les acteurs;
- 3) Plusieurs données relatives aux transformateurs et aux chaînes d'épicerie sont manquantes et cela fait en sorte que ni la marge brute ni la marge nette ne peuvent être mesurées dans les maillons en aval de la production agricole.
- 4) Pour combler ces carences, il faudrait procéder à des enquêtes auprès des entreprises concernées. Or, l'État provincial (ou fédéral) n'est pas en mesure de mener de telles enquêtes en ce moment, car aucune loi ne le dote des prérogatives nécessaires pour passer outre la confidentialité des informations qu'ont les sociétés privées impliquées dans la commercialisation des marchandises agricoles et produits alimentaires. Il faudrait d'emblée qu'une ambitieuse politique publique transforme le cadre législatif concernant la collecte de données économiques à des fins statistiques pour que soit possible une enquête sur les marges commerciales par produits.
- 5) La collaboration des entreprises est loin d'être assurée : que des chercheurs universitaires ne puissent avoir la collaboration des entreprises de transformation est une chose, c'en est une autre d'observer que le Bureau de la concurrence ait reçu une fin de non-recevoir lors de sa plus récente enquête sur la concurrence dans le secteur de l'épicerie. Et même en disposant de leviers réglementaires, FranceAgriMer note une réticence des entreprises à participer à l'effort de collecte de données statistiques sur les filières.
- 6) À l'heure actuelle, la fréquence de publication des Portraits diagnostiques de filières est loin d'avoir la régularité d'un métronome. On compte souvent plusieurs années entre chacun des Portraits pour une même filière;
- 7) L'Observatoire de la formation des prix et des marges mobilise 4,5 employés de FranceAgriMer pour accomplir son mandat (en équivalent temps plein)⁴⁹. Compte tenu de la fréquence de parution des Portraits diagnostiques, le MAPAQ (ou l'Institut de la statistique du Québec) devrait procéder à une allocation de ressources supplémentaires. L'Observatoire s'appuie aussi sur des organismes

pour réaliser des études de marché efficaces et complètes ».

<https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2023/09/14/nous-luttons-pour-la-classe-moyenne> Le 6 octobre 2023, la création d'un « carrefour de données » sur les prix des aliments fut annoncée par le Ministre de l'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Ce carrefour « qui s'appuiera sur les activités actuelles de collecte de données [et visera] à accroître la transparence, à améliorer l'accessibilité des données et à faire progresser les analyses. Ce carrefour facilitera la mise en commun des données déjà recueillies ainsi que des résultats de nouvelles recherches sur le prix des aliments au Canada. Les données seront obtenues dans le cadre d'un partenariat entre Statistique Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et des partenaires clés du système alimentaire ».

<https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2023/10/le-ministre-champagne-fait-le-point-sur-les-engagements-initiaux-des-cinq-principales-chaines-depicerie-pour-stabiliser-le-prix-des-aliments.html>

⁴⁹ https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/PDF/19_2023_missions_et_moyens.pdf

externes pour certaines de ses enquêtes et de telles ressources devraient aussi être attribuées pour accomplir un tel mandat au Québec.

Contrairement aux difficultés que la mise en place d'un dispositif semblable à l'OFPM serait susceptible de rencontrer, la publication périodique à l'instar de la USDA, à partir des comptes nationaux et de tableaux d'entrée et de sortie et prenant la forme d'un dollar alimentaire, pourrait être une initiative plus simple à adopter dans le court terme, ce que cherchera à évaluer la section suivante.

2. Adaptation au contexte québécois des produits statistiques américains

Bien que les rapports de l'OFPM rendent compte, à un niveau de détails inégalé, de la répartition de la valeur tout le long des circuits nationaux de commercialisation des produits alimentaires, pour arriver à ses fins, l'Observatoire mobilise plusieurs services statistiques de l'État français en plus de solliciter la collaboration des parties prenantes de l'industrie bioalimentaire. L'effort administratif et méthodologique requis pour arriver à un tel résultat est considérable tandis que les estimations statistiques sont, en dépit de leur pertinence et de la rigueur du processus d'analyse suivi par les chercheurs, approximatives.

Dans la prochaine section, nous explorerons la faisabilité d'adapter en contexte québécois l'analyse de la répartition de la dépense alimentaire qui est effectuée par l'ERS du USDA. Deux produits statistiques ont été identifiés dans la partie précédente : les *Price Spreads*, lesquels présentent l'écart entre ce que reçoivent les producteurs agricoles et ce que paient les consommateurs, et les séries du *Food Dollar*, qui, en se basant sur les données de la comptabilité nationale, décomposent ce que paie le consommateur au moment de ses achats alimentaires. Dans les deux cas, tout développement de produits statistiques systématiques pourra tabler sur des travaux précurseurs, que nous présenterons, travaux qui permettent même d'envisager, grâce au Modèle intersectoriel du Québec (MISQ), de hausser d'un cran l'intelligence économique par un produit statistique qui irait au-delà de ce que publie l'ERS aux États-Unis.

2.1 Des « écarts de prix » (*Price Spreads*) pour certains produits

L'analyse de la répartition de la valeur dans les filières pour certains produits vendus au détail est un exercice laborieux qui requiert la collaboration de plusieurs intervenants, autant dans l'appareil d'État que parmi les parties prenantes. L'exercice a néanmoins pour principal intérêt d'offrir en un coup d'œil la part qui revient à chacun des maillons pour un produit alimentaire donné. Si la présentation de la distribution de la valeur pour l'ensemble des maillons relève à certains égards de l'exploit administratif et méthodologique, une présentation simplifiée qui ne s'attarderait qu'à l'écart entre les prix de vente au détail et ce que reçoit le producteur agricole en bout de piste conserve sa pertinence.

C'est sans doute la relative simplicité de l'élaboration d'un tel produit statistique qui explique que l'USDA publie depuis les 1920 un tel produit statistique et depuis 1940 de manière régulière. On ne s'attardera donc pas trop, dans la présente section, à décrire la méthode employée par l'ERS dans la production de cet indicateur, bien que certaines difficultés seront rencontrées notamment pour la mise à l'échelle des produits. Adoptant la même facture que celle des *Price Spreads*, quelques produits statistiques ont vu le jour dernièrement et offrent un aperçu de ce à quoi pourrait ressembler des « écarts de prix

alimentaires » en contexte québécois. La répartition de la valeur entre les producteurs et les autres intermédiaires pour le beurre et le bacon serviront ici d'exemple.

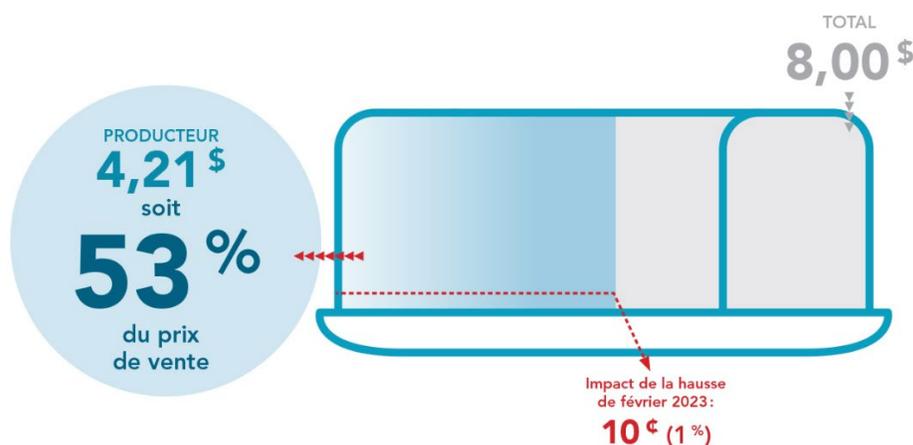
*
**

Une des principales initiatives a été développée par les Producteurs de lait du Québec. Ces derniers ont présenté pour certains produits laitiers la portion des revenus que les agriculteurs reçoivent par comparaison au prix de vente affiché au détail de certains produits laitiers. Cette présentation statistique est homologuée à celle des « *Price Spreads* » de la USDA aux États-Unis.

PART DU PRODUCTEUR DANS LE BEURRE



Dans une livre de beurre vendue 8,00 \$ au détail, **le producteur reçoit 4,21 \$** du prix de vente, soit environ 53 %.



Source : Producteurs de lait du Québec, *La part du producteur dans le beurre*, https://lait.org/wp-content/uploads/2022/11/Impact_BEURRE.jpg

À l'occasion d'un mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes en avril 2023, l'Union nationale des fermiers (un organe de représentation des agriculteurs à l'échelle canadienne) a publié une série de graphiques ayant notamment pour but d'illustrer l'écart grandissant entre ce que reçoivent les agriculteurs pour leur production d'un côté et ce que paient les consommateurs de l'autre⁵⁰. Des graphiques ont été publiés pour le pain (blé), le « *pop*

⁵⁰ Le mémoire cherchait aussi à montrer que l'augmentation du prix de succédanés aux produits sous gestion de l'offre avait suivi une courbe similaire.

corn », pour les œufs et pour une pièce de porc. Nous présentons pour ce faire l'un des graphiques issus de cette publication, graphique qui présente de manière percutante le découplage entre l'évolution du prix que reçoit le producteur pour une carcasse de porc et ce que paie le consommateur pour le bacon depuis 1995⁵¹.

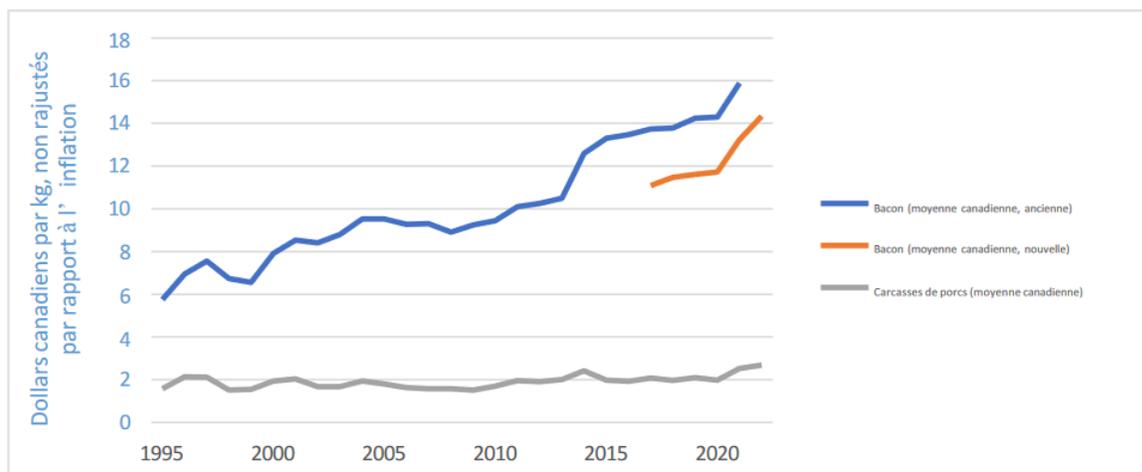


Figure 3. Prix des carcasses de porcs et du bacon au Canada, 1995-2022.

Source : Statistique Canada tableaux 18-10-0002-01, 18-10-0245-01 et 32-10-0077-01.

Source : Union nationale des fermiers, Données agrégées sur les prix à la ferme et les prix de détail des aliments, Mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes

<https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/AGRI/Brief/BR12345635/br-external/NationalFarmersUnion-10761462-f.pdf>

Ce type d'analyse pourrait être systématisé au Québec (Canada) et élargi à un nombre plus élevé de produits alimentaires. Aux États-Unis, l'analyse des « écarts de prix » porte sur 22 produits alimentaires. En matière de viande, différentes coupes sont utilisées comme le bacon, la viande de bœuf haché, le poulet entier, cuisse de poulet, etc. Statistique Canada présente mensuellement les prix de détail de divers aliments, notamment par le biais du tableau 18-10-0245-01. Le tableau suivant offre un aperçu des produits alimentaires se retrouvant dans la série de Statistique Canada. Les informations de la firme Nielsen, qui sont déjà utilisées par le MAPAQ pour différentes séries statistiques qui ont comme objet les prix de vente des aliments au détail, peuvent aussi servir de base à l'analyse des prix de détail.

Produits alimentaires	
Boeuf à ragoût, par kilogramme ³	Lait, 2 litres ³

⁵¹ La popularité relative de certaines pièces comparativement à d'autres à une époque donnée aura un effet sur les prix de vente au détail. Le prix d'une pièce de porc dont la popularité a décliné au cours de la même période que celle étudiée par l'Union nationale des fermiers aurait ainsi pu connaître une tendance opposée.

Contrefilets de boeuf, par kilogramme ³	Lait de soja, 1,89 litres ⁴
Hauts de surlonge de boeuf, par kilogramme ³	Crème, 1 litre ³
Hauts de surlonge de boeuf, par kilogramme ³	Margarine, 907 grammes ⁴
Oeufs, 1 douzaine ³	Yogourt, 500 grammes ⁴
Pommes de terre, 4,54 kilogrammes ³	Pommes, par kilogramme ³

En dépit de la relative simplicité d'un calcul de l'écart des prix des aliments au détail et le prix reçu par les producteurs agricoles à l'autre bout du spectre, à l'instar des *Price Spreads*, quelques difficultés méthodologiques devront être surmontées pour en arriver à la production d'indicateurs fiables statistiquement :

- 1) Seuls les aliments dont la composition est plutôt simple et dont on peut identifier une production agricole correspondante se prêteront facilement à la comparaison entre ce que reçoit le producteur et le prix que paie le consommateur;
- 2) La disponibilité de certains prix de sortie de la production agricole pourrait être insuffisante;
- 3) La production de ces statistiques devra se baser sur des facteurs de conversion qui serviront à estimer la composition des aliments vendus au détail. Il faudra établir par les quantités d'une marchandise agricole (par exemple le blé) dans un aliment commercialisé (par exemple le pain). Ce travail de conversion peut néanmoins s'effectuer à partir de données publiques sur la composition des aliments (en s'inspirant du travail déjà réalisé par la USDA).

Rappelons enfin que les données qui présentent l'écart entre le coût de la matière première et ce qui est acheté par le consommateur ne comprennent pas la part qui revient au transformateur ni celle du détaillant. Aussi, la remarque de l'OFPM sur l'interprétation des marges nettes par rayons vaut également pour les *Price Spreads* : certains aliments sont des produits d'appel qui peuvent être vendus à perte tout en contribuant à la rentabilité d'ensemble d'un magasin.

2.2 L'approche par dollar alimentaire

Au sein des travaux de l'ERS, les lacunes de l'approche par *Prices spreads* sont compensées, comme nous le verrons, par un autre programme : celui des séries du dollar alimentaire (*Food Dollar Series*). Ce dernier présente chronologiquement différentes répartitions de la valeur de la dépense alimentaire totale encourue par les ménages, estimée à partir du tableau d'entrée-sortie (TES) de l'économie nationale. Développé par l'économiste Wassily Leontief et publié pour la première fois en 1941 dans *Structure of the American Economy*, ce modèle eut une influence majeure sur l'économétrie contemporaine⁵². En effet, à quelques améliorations près, il trouve encore à ce jour une place centrale dans les comptes nationaux des États-Unis, et est inclus dans le guide de

⁵² TEULON, Frédéric, *Introduction à la comptabilité nationale*, 2009, PUF, p.129.

référence internationale en la matière, publié conjointement par les Nations Unies et d'autres entités⁵³. De tels tableaux ont été inclus à partir des années 1960 dans le Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)⁵⁴. En 1963, s'appuyant sur les données de ces derniers, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a créé pour la première fois un tableau provincial de ce type, élaborant un cadre pour estimer avec précision le contenu québécois d'une dépense dans l'économie. Depuis, elle met régulièrement à jour son MISQ, au rythme des mises à jour des comptes nationaux canadiens⁵⁵.

Les données compilées par les TES forment le socle empirique de la démarche du dollar alimentaire, détaillée au sein du guide *A Revised and Expanded Food Dollar Series* (2011). Élaborée par l'économiste américain Patrick Canning de l'ERS, cette méthode d'analyse intersectorielle des tableaux de Leontief⁵⁶ vise à répondre à la question « Que paient les dollars dépensés en alimentation? » (*“For what do our food dollars pay?”*)⁵⁷ en mesurant l'impact virtuel des différentes branches de l'économie contribuant aux prix finaux des produits alimentaires. Nous la suivons ici afin d'évaluer le (court) chemin qu'il reste à parcourir pour l'implantation d'une série statistique du « dollar alimentaire québécois » qui s'inspirerait du programme américain.

L'estimation de la dépense alimentaire domestique

Dans le cadre des séries entretenues par l'ERS, toute contribution d'un secteur économique au dollar alimentaire s'estime par rapport aux « dépenses moyennes en alimentation » pour une année, mesurées à partir des TES. Cette « dépense » domestique totale est définie comme la somme des ventes de produits alimentaires finaux aux États-Unis, issus d'une production agricole et manufacturière américaine, incluant leurs taxes de vente. Elle équivaut ainsi aux PIB combinés des différents secteurs de consommation finale en alimentation (les magasins d'alimentation, les cantines scolaires, la restauration rapide, etc.), moins la valeur ajoutée par leurs importations en marchandises finales. La valeur ajoutée par les autres importations, « mélangées » aux marchandises domestiques produites en amont par les producteurs agricoles et les transformateurs alimentaires, sont quant à elles incluses dans la mesure de la dépense domestique, selon la définition de Canning⁵⁸.

Dans le cadre de la série du *Food Dollar*, la dépense moyenne en alimentation est donc mesurée, toutes catégories de produits alimentaires confondues. Toutefois, afin de

⁵³ *System of National Accounts 2008, 2009* [version PDF], p.511-512. unstats.un.org/

⁵⁴ LAL, Kiroshi, *Evolution of the Canadian Input-Output Tables : 1961 to date, 2001*, Statistiques Canada [version PDF], p.1. publications.gc.ca/

⁵⁵ MARCHAND, Guillaume, *Le Modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications* (Édition 2023), 2023, Institut de la statistique du Québec (ISQ) [version PDF], p.9-11. statistique.quebec.ca/

⁵⁶ Voir Annexe D pour une explication générale de l'analyse intersectorielle de Leontief.

⁵⁷ CANNING, Patrick, *A Revised and Expanded Food Dollar Series : A Better Understanding of Our Food Costs*, 2011, ERR-114, U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, p.6. ers.usda.gov/

⁵⁸ Canning, *op. cit.*, p.5-6.

permettre une compréhension plus fine des coûts de commercialisation des produits alimentaires, Canning distingue au sein de cette agrégation deux sous-ensembles de consommation finale : les dépenses en produits alimentaires consommés à la maison (*food at-home*), c'est-à-dire achetés au détail ou sur d'autres marchés, ainsi que les dépenses en produits alimentaires consommés sur place (*food-away from home*), dont les revenus reviennent aux différents services de restauration⁵⁹.

D'un point de vue analytique, cette approche substitue ainsi l'étude des prix alimentaires par la consommation alimentaire domestique, faisant l'impasse sur une surveillance concrète du marché au profit d'un examen des revenus et des dépenses des différents secteurs directement ou indirectement impliqués dans l'économie bioalimentaire, selon le principe de l'analyse des flux économiques. En ce sens, la « moyenne » représentant la dépense alimentaire domestique, dans les magasins ou ailleurs, n'est pas établie en aval de l'analyse, comme ce serait le cas dans une étude par filières, mais bien en amont, au moment du traitement de la masse de données quantitatives requises par les comptes nationaux. Les matrices d'entrée-sortie ont alors déjà opéré une première agrégation des données en homogénéisant les catégories d'entrées correspondant aux secteurs de production et de consommation, agrégation qui dicte le degré de précision possible de l'analyse intersectorielle opérée par l'ERS. Dès lors, il est plus adéquat de désigner les différentes statistiques incluses dans les programmes semblables à la série du *Food Dollar* comme des *modélisations* de la répartition du dollar alimentaire que comme des *indices* des marges dégagées entre les maillons de la chaîne de valeur alimentaire.

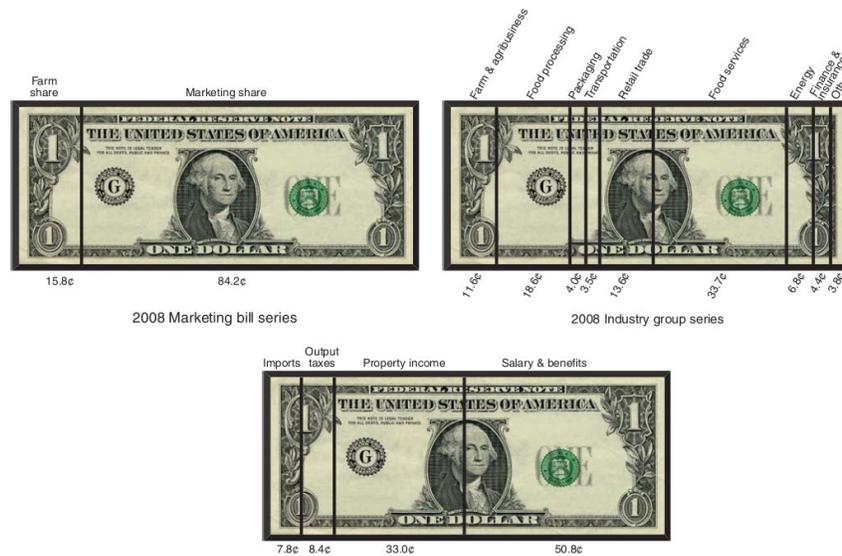
La modélisation des répartitions

À partir de ce produit de référence qu'est la dépense finale en alimentation, la démarche de l'ERS décrite par Canning propose différentes répartitions du dollar alimentaire en s'appuyant sur les coefficients techniques de Leontief⁶⁰. L'ERS procède ensuite en convertissant les dépenses en une base 1, tandis que 1\$ américain est le volume choisi comme étalon de mesure pour les trois modélisations de la série du *Food Dollar*⁶¹.

⁵⁹ Idem., p.6-7.

⁶⁰ Voir Annexe D.

⁶¹ L'ERS procède ainsi selon le second postulat du cadre de l'analyse intersectorielle : l'« homogénéité linéaire des technologies de production ». Ce dernier considère que, pour la période comptable observée, le rapport mesuré entre la valeur ajoutée par un secteur de consommation au PIB d'un secteur productif est le même pour tout volume de production. Par exemple, si 0,04G\$ en revenus corporatifs ont été générés en 1947 dans l'industrie du bois, dont le PIB équivaut à 6G\$, on estime que 4¢ de profits sont générés pour 6\$ de bois vendus et acquis cette année-là. Idem., p.8.



Déterminer la composition de 1\$ dépensé en alimentation devient alors une question d'interprétation du TES, de statistique des différentes facettes de l'économie. Concrètement, il s'agit d'identifier les secteurs productifs constituant, seuls ou conjointement, une contribution à la dépense alimentaire. Les modélisations varient selon le concept économique utilisé pour circonscrire ces contributions au dollar alimentaire dans les comptes nationaux⁶². La plus ancienne de ces répartitions maintenues par l'ERS, le *Marketing Bill*, représente les contributions respectives des maillons de la chaîne de valeur alimentaire :

1. On y représente la « part agricole » (*Farm share*) de la dépense alimentaire par le total des ventes des producteurs agricoles, incluant donc leurs revenus et leurs coûts de production. Comme tous les secteurs de la production agricole sont agrégés, la valeur des paiements qu'ils effectuent entre eux doit être soustraite de cette valeur de sortie brute afin d'éviter le double comptage. Par conséquent, la contribution agricole au dollar alimentaire est estimée selon un coefficient intersectoriel proportionnel à ce PIB agrégé des différents secteurs agricoles, moins la valeur ajoutée par l'interrelation de leurs flux économiques. Enfin, par déduction de celui-ci à la dépense alimentaire, on calcule une seconde part de valeur ajoutée, associée au circuit de commercialisation (*Marketing share*). Cette dernière représente la contribution des maillons en aval de la chaîne de valeur, soit la transformation et la distribution⁶³.

Cette échelle permet notamment d'observer le poids économique grandissant des secteurs satellites à l'agriculture dans l'industrie bioalimentaire. Dans le cas américain, le constat de ce rétrécissement progressif entre 1993 et 2008 de la part agricole au profit

⁶² *Idem*, p.iii et 2-5.

⁶³ Canning, *op. cit.*, p.6-7.

des autres maillons des circuits de commercialisation des produits alimentaires est effectivement appréciable en un coup d'œil⁶⁴.

Les deux autres répartitions du *Food Dollar* publiées par l'ERS, quant à elles, s'intéressent plutôt aux origines des valeurs ajoutées dans la chaîne d'approvisionnement (*supply chain*) de l'industrie bioalimentaire. Cette distinction implique une « réduction » du TES autour des secteurs productifs clés de l'économie domestique, tandis que chacun d'entre eux se voit attribuer une part de la valeur des industries mises de côté pour l'analyse⁶⁵. Pour l'industrie bioalimentaire, douze branches sont compilées : l'agriculture, l'agro-industrie, la transformation alimentaire, la distribution en gros, la distribution au détail, les services alimentaires, le transport, l'énergie, l'industrie du conditionnement, les finances et l'assurance, la publicité, puis la comptabilité et autres services légaux⁶⁶. Une telle sélection diffère d'une analyse de la chaîne de valeur en permettant de rendre compte spécifiquement des dépenses encourues dans la globalité du secteur bioalimentaire, plutôt que de se concentrer que sur les principaux maillons des filières (production-transformation-vente au détail).

2. Dans la répartition par groupe industriel (*Industry group*), l'ERS estime la contribution des produits de chacun des douze groupes dans l'économie agroalimentaire. En effet, chaque PIB de ces secteurs correspond à la valeur qu'ils ajoutent à la dépense alimentaire, sans double comptage, ce qui permet une mise à l'échelle immédiate de leur contribution au dollar alimentaire à partir des coefficients. Dans cette répartition, la contribution du groupe agricole ne correspond plus simplement à la valeur totale des ventes des producteurs. On y déduit en effet les valeurs de leurs consommations en ressources énergétiques, financières, de transport, ou encore d'intrants agricoles, qui constituent désormais des groupes industriels à part entière.⁶⁷.

3. Enfin, l'objectif de la répartition par facteurs primaires (*Primary factor*) est d'estimer l'impact de différents coûts d'activité qui, tout en apportant une valeur ajoutée à la dépense alimentaire, ne contribuent pas en produits échangés à la chaîne d'approvisionnement domestique. Pour ce faire, l'ERS s'appuie sur la réduction du TES et sur sa décomposition en différents emplois des douze groupes industriels. Comme toute autre industrie a été éliminée de la matrice, les seules valeurs ajoutées restantes, pour lesquelles il est possible de produire des coefficients intersectoriels, correspondent aux importations, aux taxes sur la production, à la plus-value dégagée par les entreprises, ainsi qu'aux salaires et avantages des travailleurs de l'économie

⁶⁴ Voir Annexe B.

⁶⁵ *Ibid.*, p.14-15.

⁶⁶ QUINTON, Baker et James Chandler ZACHARY. « Documentation - Food Dollar Series », USDA Economic Research Service, 15 février 2023, paragr. 7 [Page web]. ers.usda.gov/

⁶⁷ Canning, *op. cit.*, p.15-17.

bioalimentaire. Tels sont les facteurs primaires pour lesquels on estime une contribution au dollar alimentaire⁶⁸.

Ces deux dernières séries de répartitions sont réalisées par groupes industriels et par facteurs primaires. Elles permettent d'expliquer l'évolution décrite par la précédente modélisation en compilant les flux économiques en deux principales catégories : celle de marchandises et celle de services *concrets*. Dans ce nouveau cadre, il n'est plus possible d'analyser le phénomène de transmission des prix des marchandises entre les maillons des filières (étapes de production, transformation et distribution). Les dépenses en énergie, par exemple, étant mesurées pour la totalité de l'économie bioalimentaire, de la ferme au distributeur indistinctement. En contrepartie, cette approche distingue l'impact macroéconomique qu'une ressource spécifique, celle des salaires par exemple, a sur les prix alimentaires au fil des années, et désigne ainsi celle-ci comme cause probable de leur inflation ou déflation. Enfin, puisqu'elles partagent la même réduction, ces deux répartitions peuvent être croisées de manière à décomposer en facteurs primaires les différents groupes industriels et de sérialiser conjointement leur présentation⁶⁹. Il devient ainsi non seulement possible de reconnaître la croissance de la part du dollar alimentaire d'une branche précise de la chaîne d'approvisionnement comme une décroissance de la part d'autres branches, mais il est aussi possible d'attribuer cette dynamique de répartition à la pression exercée par certains facteurs de production au sein des secteurs plus structurants.

Le dollar alimentaire : utilité et limite

En tant que résultats de l'analyse intersectorielle, ces répartitions du dollar alimentaire décrivent la structure économique soutenant la consommation alimentaire pour une aire géographique et une période comptable donnée. Elles sont donc artificiellement statiques, représentant un équilibre général de l'offre et de la demande, cet équilibre étant en fait le seul résultat possible⁷⁰. Ce modèle n'est donc pas en mesure d'illustrer les fuites et les crises d'une structure donnée. Des analyses qui s'appuieraient intégralement sur une telle interprétation de l'économie bioalimentaire peineraient à expliquer, par exemple, comment parvient à se reproduire une répartition de la valeur ajoutée impliquant des marges commerciales déficitaires pour certains de ses acteurs.

Toutefois, l'interprétation des produits de l'analyse intersectorielle peut être plus créative. Dans le cas de la série du *Food Dollar*, développée et entretenue au sein de l'ERS, l'intérêt de décomposer le dollar alimentaire réside principalement dans la capacité d'effectuer des analyses chronologiques des trois modélisations intersectorielles de la dépense alimentaire, de les présenter en *série*. Puisque la comptabilité nationale est régularisée, aux États-Unis comme ailleurs, elle construit des ensembles de données aux paramètres

⁶⁸ *Ibid*, p.17-19.

⁶⁹ Canning, *op. cit.*, Table 3, p.20-22.

⁷⁰ Fidel Aroche REYES, « Equilibrium and economic policy in W. Leontief's theory », Cahiers d'économie Politique, 2016, vol. 71, no. 2, p.204-205. DOI : 10.3917/cep.071.0203

homogènes, standards et comparables dans le temps. En l'occurrence, l'ERS a pu s'appuyer sur la continuité des TES américains pour calculer, à partir des équations élaborées en 2011 par Canning, les différentes répartitions du dollar alimentaires à chaque année de 1993 à 2021⁷¹. Une telle série statistique peut alors servir de porte d'entrée à une analyse subséquente de changements plus globaux, macroéconomiques, du secteur et des conséquences sur les acteurs et leur rentabilité.

*
**

L'estimation de répartitions du dollar alimentaire à partir d'une analyse intersectorielle des comptes nationaux est une méthode qui avec les années a fait ses preuves. Non seulement, aux États-Unis, les séries du *Food dollar* sont-elles encore aujourd'hui mises-à-jour par l'ERS, elles ont su aussi s'implanter ailleurs, en tout ou en partie (et selon des paramètres de la comptabilité nationale en vigueur). Parmi ces expériences, on retrouve notamment celle de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), qui propose depuis 2022 sur sa plateforme virtuelle « FAOSTAT »⁷² les résultats d'une distribution du dollar alimentaire par groupes industriels et facteurs primaires. Développé en collaboration avec l'ERS, cet outil s'appuie sur la régularité des différents comptes nationaux produits suivant le cadre du Système de comptabilité nationale des Nations Unies⁷³ pour décomposer, à partir des mêmes équations, les comptes nationaux de 65 pays, et ce, de 2005 à 2015⁷⁴. Une autre instance internationale, l'Union européenne (UE), a également démarré un projet de cette envergure. Actuellement en phase de développement, cette série reproduira le modèle du *Marketing Bill* de la dépense alimentaire pour les différents pays membres. L'UE estimera ainsi la répartition d'1€ dépensé en alimentation entre quatre maillons de la chaîne de valeur bioalimentaire, du producteur agricole au distributeur de détail, en passant par le transformateur et le grossiste. Ainsi, l'euro alimentaire (« *foodeuro* ») de l'UE présentera un niveau de détail plus élevé que son modèle américain en matière d'analyse de la transmission des prix des produits agricoles et alimentaires le long des filières⁷⁵.

Enfin, en France, l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) a élaboré son propre euro alimentaire. S'inspirant toujours des travaux de l'ERS, différentes distributions de la dépense alimentaire pour la période de 2010 à 2018 ont été produites à partir des tableaux d'entrée-sortie compilés par l'agence publique responsable de leur compilation. Parues en 2022, celles-ci décrivent la transmission de la valeur ajoutée à la production agricole et marine de long de la chaîne de valeur jusqu'à l'« offre alimentaire », détaillée en huit branches industrielles, deux

⁷¹ Quinton & Zachary, *op. cit.*, paragr. 12-14.

⁷² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. « Parts en valeur par secteur et par facteur primaires », 28 novembre 2022 [application web]. [fao.org/](https://www.fao.org/)

⁷³ *System of National Accounts 2008, 2009* [version PDF]. unstats.un.org/

⁷⁴ EMSDEN, Christopher. « New data tool explores where the "food dollar" goes. ». Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 28 novembre 2022 [page web]. [fao.org/](https://www.fao.org/)

⁷⁵ Commission européenne. « Food Euro – Project Description », 2019 [version PDF]. ec.europa.eu/

catégories d'importations (intermédiaires et finales), ainsi que par les taxes de vente sur la consommation « et sur les intrants autres que celles déjà incluses dans la valeur de la production agricole »⁷⁶. À ce jour, l'euro alimentaire de l'OFPM ne fait pas l'objet d'une série continue, c'est-à-dire mise à jour annuellement dans le cadre d'un programme statistique. Au-delà de l'utilité statistique et analytique des produits, données publiées par l'ESD qui décomposent le dollar alimentaire, notons son emploi par différents groupes et ses de représentation des parties prenantes au secteur bioalimentaire. Périodiquement, particulièrement à l'occasion de la publication des données, la *National Farmer's Union* (NFU) américaine commente les résultats publiés par l'ERS en soulignant l'érosion de la part de la valeur du dollar alimentaire qui sert à payer les producteurs agricoles. En 2023, son président, Rob Larew, commentait d'ailleurs, à la date très symbolique du 4 juillet, que le plancher historique de 14.5 ¢ atteint par la part agricole du *Marketing Bill* témoignait, à propos de l'impact délétère sur les revenus des producteurs agricoles des industries en aval de la chaîne de valeur alimentaire, de la nécessité d'accentuer la concurrence au niveau de ces maillons.

« Année après année nous voyons une tendance dérangeante suivant laquelle les agriculteurs voient de moins en moins l'argent que les Américains dépensent à l'épicerie... ». Il poursuivait d'ailleurs : « Que ce soit le secteur hautement consolidé de l'abattage ou les fusions et acquisitions qui marquent le secteur de l'épicerie, les producteurs et les consommateurs voient leur budget être pressé comme des citrons. »

77

L'implantation d'une série de la répartition dollar alimentaire au Québec

L'approche intersectorielle est adaptable à différents cadres institutionnels, nationaux et internationaux. Fait à souligner, Patrick Canning a défendu la pertinence du *Food dollar* pour analyser l'économie bioalimentaire canadienne dans le cadre d'un article, publié en 2016, co-rédigé avec les économistes Alfons Weersink et Jessica Kelly de l'Université de Guelph en Ontario. On y trouve une méthode détaillée pour employer les comptes nationaux produits par Statistiques Canada afin d'estimer, à l'échelle du pays, la part agricole du dollar dépensé en alimentation. À partir des résultats obtenus pour les années 1997 à 2010, les auteurs dressent une comparaison entre les distributions canadiennes et américaines et tirent quelques explications des écarts dans la trajectoire des deux économies⁷⁸. Cet exercice économétrique présente de manière convaincante la similitude entre les deux systèmes de comptabilité nationale et l'adaptabilité de la méthode de calcul du *Food Dollar* au Canada, critère essentiel de son implantation à une échelle provinciale. En effet, une série de répartitions annuelles de la dépense alimentaire québécoise s'appuierait forcément sur le SCNC, dans la mesure où, rappelons-le, tout TES

⁷⁶ Observatoire de la formation des prix alimentaires et des marges. « Rapport au parlement 2022 », 2022 [version PDF], p.467-469 & p.475-479. observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/

⁷⁷ National Farmer's Union. « NFU Releases 2023 Farmer's Share of Fourth of July Food Dollar », 30 juin 2023 [Page web]. nfu.org/

⁷⁸ CANNING, Patrick, WEERSINK, Alfons & Jessica KELLY. « Farm share of the food dollar : an I/O approach for the United States and Canada », 2016, *Agricultural Economics*, 47, 1-8. DOI: 10.1111/agec.12250

de l'économie provinciale produit par l'ISQ se base sur les données obtenues par ses enquêtes⁷⁹. Employant ces ressources, les travaux de Ricardo Vargas, analyste économique à la Direction des études et perspectives économiques du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), nous font apercevoir l'ordre du possible en matière d'analyse intersectorielle de l'économie bioalimentaire québécoise.

Un exemple de répartition du dollar alimentaire québécois

Le *BioClips* n° 30, vol. 19, publié par le MAPAQ le 9 novembre 2021, « montre la façon dont la valeur de la demande alimentaire est distribuée en amont, à travers les secteurs économiques qui font partie de la chaîne alimentaire »⁸⁰ selon un exercice semblable aux expériences documentées jusqu'à présent, mais à l'échelle 100\$ canadiens plutôt que 1\$ américain et sans sérialiser ce dollar. En l'occurrence, il obtient une répartition de la valeur ajoutée aux « dépenses de consommation finale en alimentation » par l'économie bioalimentaire québécoise entre quatre groupes industriels et deux types d'importation (voir ci-dessous). La contribution des producteurs et des pêcheurs à la dépense alimentaire québécoise inclut ici le coût de leurs intrants (agricoles, énergétiques, etc.), correspondant ainsi à la part agricole du dollar alimentaire au sens de l'ERS.

À celle-ci s'ajoute une répartition du 100\$ dépensé en alimentation entre trois types de « rémunérations » (« Figure 3 »), soit « les salaires et traitements, les autres revenus et profits (revenus des sociétés et des entreprises constituées en société, amortissements, intérêts, frais divers, etc.) et les taxes de subventions perçues par les secteurs »⁸¹. Puis, à partir de ces deux estimations en est produite une troisième qui, similairement au croisement de la série par groupes industriels et par facteurs primaires présentés par l'ERS, observe la répartition de ces rémunérations au sein de chaque groupe industriel (voir le « Tableau 2 » ci-bas). Enfin, notons que cette analyse intersectorielle de l'année comptable de 2019 distingue l'origine de la demande alimentaire en quatre lieux de consommation et types de distribution (« Tableau 1 »), notamment entre commerces de détail et services alimentaires, mais sans toutefois produire de répartitions distinctes pour chacun de ces PIB, comme c'est le cas pour les séries du *Food Dollar*.

⁷⁹ MARCHAND, Guillaume, *Le Modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications* (Édition 2023), 2023, Institut de la statistique du Québec (ISQ) [version PDF], p.9-11. statistique.quebec.ca/

⁸⁰ VARGAS, Ricardo. *Répartition du dollar alimentaire en 2019, 2021*, Bioclips (no30 vol. 29), Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, p.1 [version PDF]. mapaq.gouv.qc.ca/

⁸¹ *Idem.*, p.2.



Tableau 2. Répartition des composantes de la valeur ajoutée parmi les secteurs économiques au Québec (en dollars)

Secteurs économiques	Salaires et traitements	Autres revenus et profits	Taxes nettes de subventions	Total
Agriculture et pêche	1,4	1,1	0,1	2,6
Transformation bioalimentaire	2,4	3,5	0,1	6,0
Commerce de détail alimentaire	7,1	3,0	6,1	16,1
Services alimentaires (HRI)	11,6	3,8	4,9	20,3
Autres secteurs non alimentaires	8,5	6,7	0,2	15,4
Total	31,0	18,1	11,3	60,4

Note : La somme des montants peut différer du total en raison de l'arrondissement des parties.

Source : ISQ, modèle intersectoriel du Québec; compilation et estimations du MAPAQ.

Tableau 1. Répartition de la demande alimentaire au Québec en 2019

Commerces de détail alimentaires	Magasins d'alimentation	25,8 G\$	49 %
	Autres magasins et circuits de commercialisation	7,7 G\$	15 %
Services alimentaires	Restauration commerciale	14,9 G\$	29 %
	Restauration non commerciale	3,7 G\$	7 %
Total de la demande alimentaire au Québec		52,1 G\$	100 %

Sources : Statistique Canada, Restaurants Canada et fsSTRATEGY; compilation et estimations du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

De même que pour la démarche présentée par Canning, l'exercice auquel se prête Vargas dans le *Bioclip* n°30 n'est possible qu'après une étape primordiale de calcul général de la demande alimentaire, objet d'un autre *Bioclips* publié en 2021, le n°5, dont il est également auteur⁸². La particularité de celle-ci en contexte québécois est qu'elle exige un important travail d'ajustement des données issues de la comptabilité nationale. En effet, bien que Statistique Canada publie des TES représentant à l'échelle de la province les flux économiques entre secteurs industriels⁸³ et comptabilise la valeur des importations interprovinciales pour chacun d'entre eux⁸⁴, les SCNC n'est pas à lui seul suffisamment précis pour modéliser la structure du PIB de l'économie bioalimentaire québécoise⁸⁵. Afin d'éviter tout double comptage, le MAPAQ a lui-même compilé certaines données afin de calculer la valeur de la demande alimentaire totale des consommateurs de la province, soit 51,1G\$. Par la suite, en employant cette fois le MISQ de l'ISQ, Vargas a estimé à 30,7G\$ le « contenu québécois » des aliments vendus au Québec, un concept qui désigne « ce qui est effectivement produit au Québec et vendu sur le marché du Québec, après avoir exclu toute forme d'importation » comme les produits alimentaires finaux et les intrants intermédiaires⁸⁶. Il s'agit, autrement dit, du PIB de la chaîne bioalimentaire locale. On retrouvera cette figure sous la forme du 60,4\$ par tranche de 100\$ correspondant à la « valeur ajoutée québécoise générée » par les consommateurs d'ici⁸⁷. L'étape suivante d'estimation de la contribution de chaque groupe industriel ou facteur de production au dollar alimentaire québécois, l'analyse intersectorielle à proprement parler, emploie de nouveau le TES provincial, le MISQ et les compilations du MAPAQ afin de décomposer avec exactitude la chaîne alimentaire. Les résultats obtenus pour l'année 2019 indiquent notamment que les secteurs les plus rémunérés par les consommateurs québécois furent le commerce de détail et les services alimentaires.

Pour pertinentes qu'elles soient, les statistiques produites par Vargas pour le compte du MAPAQ ne représentent pas forcément la forme que prendrait une série chronologique du dollar alimentaire. En tant qu'article d'un bulletin hebdomadaire de veille économique, le *Bioclips* n°30 n'avait pas pour objectif de poser les bases d'un programme produisant des répartitions du dollar alimentaire comparables d'année en année et décrivant ainsi l'évolution de la structure de l'économie bioalimentaire. Il s'agissait d'un exercice unique, dont les résultats « préliminaires »⁸⁸ représentaient les estimations les plus exactes pour

⁸² VARGAS, Ricardo. *Le contenu québécois dans les aliments vendus au Québec et la part des achats réalisés auprès des fournisseurs locaux*, 2021, *Bioclips* (no5 vol. 29), Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation [version PDF]. mapaq.gouv.qc.ca/

⁸³ Statistique Canada. « Tableaux de ressources et d'emplois et tableaux d'entrées-sorties provinciaux et territoriaux », 11 décembre 2018 [Page web]. statcan.gc.ca/

⁸⁴ Statistique Canada. « Flux du commerce provincial 2019 » dans *Tableaux des ressources et des emplois 2019*, 8 novembre 2022, 15-602-X [Version XLSX]. statcan.gc.ca/

Source : entretien avec l'auteur du Bio

⁸⁶ Vargas, Ricardo, *Le contenu québécois dans les aliments vendus au Québec et la part des achats réalisés auprès des fournisseurs locaux*, op. cit., p.2.

⁸⁷ Vargas, Ricardo, *Répartition du dollar alimentaire en 2019*, op. cit., p.1.

⁸⁸ Vargas, Ricardo, *Le contenu québécois dans les aliments vendus au Québec et la part des achats réalisés auprès des fournisseurs locaux*, op. cit., p.1.

les données disponibles au moment de l'étude et n'avaient pas à s'inscrire dans une série chronologique particulière. Conséquemment, les équations à son origine n'ont pas été publiées en vue d'être réemployées avec des ensembles de données antérieurs ou postérieurs. De même, les compilations effectuées par le MAPAQ n'ont pas nécessairement été conçues pour être reproduites annuellement. Or, la démarche de Canning démontre l'importance d'une telle standardisation lorsqu'il s'agit de rendre possible une interprétation diachronique de ces statistiques⁸⁹.

Les contraintes techniques à l'analyse chronologique

Relever le défi d'homogénéité que rencontrera toute construction d'une série statistique incombera à des économistes spécialisés dans le traitement des données de la comptabilité nationale et qui sont aussi familiers avec l'analyse du contenu québécois. Toutefois, une analyse plus fine des ressources employées dans les travaux de Vargas permettrait, au moins, de définir le cadre général dans lequel un programme de cette envergure devra être réalisé. Nous pouvons néanmoins déjà identifier quelques limites techniques et méthodologiques au développement de ce produit statistique.

Une première limite découle des paramètres de production des TES nécessaires aux estimations présentées. Les comptes économiques canadiens sont complétés définitivement après un délai d'environ quatre ans suivant la fin de chaque année⁹⁰. Puisque leurs mises à jour annuelles s'appuient sur les données les plus récentes du SCNC, les versions successives du MISQ suivent cette même fréquence, de sorte que l'édition 2023 représente une estimation du contenu québécois pour l'année 2019⁹¹. La première limite de toute analyse intersectorielle de l'économie québécoise est donc temporelle. Certes, le *Bioclips* n° 30 démontre la possibilité d'utiliser des données préliminaires et une version antérieure du MISQ pour raccourcir considérablement ce délai et analyser en l'occurrence l'année 2019 aussi tôt que 2021. Cependant, dans l'optique d'une série chronologique, davantage de ressources techniques seraient au final déployées pour accélérer de cette manière l'estimation des répartitions du dollar alimentaire, puisqu'il faudrait les ajuster au fur et à mesure avec la version définitive des comptes nationaux.

De plus, soulignons une différence importante concernant le critère de continuité des statistiques entre les comptes économiques de Statistique Canada et les simulations de la structure de l'économie québécoise de l'ISQ. Au-delà de sa tâche annuelle de récolte, de compilation, et de mise à jour continue des données, Statistique Canada a pour rôle d'assurer l'homogénéité entre les résultats d'une même série. Ainsi, les comptes économiques du SCNC peuvent être révisés puis rediffusés au rythme des réformes. Ce n'est pas le cas pour les simulations du MISQ. En fait, comme ses estimations du contenu

⁸⁹ Canning, 2011, *op. cit.*, p.v.

⁹⁰ Statistique Canada. « Les tableaux des ressources et des emplois », 8 novembre 2022 [Page web]. statcan.gc.ca/

⁹¹ Marchand, *op. cit.*, p.13.

québécois ne sont typiquement d'intérêt pour leurs utilisateurs que lorsqu'elles représentent le mieux l'économie actuelle, l'ISQ n'effectue pas un travail d'homogénéisation rétroactive de ses simulations. Chaque nouvelle version remplace entièrement celle qui la précède, qui devient, pour ainsi dire, obsolète. Conséquemment, les versions du MISQ ne produisent des résultats statistiquement comparables entre eux que dans la mesure où la continuité des données de Statistique Canada demeure inaltérée, et ce bien que la méthode de l'ISQ soit essentiellement la même depuis 2002⁹². À cet égard, le dernier changement majeur dans la compilation des TES provinciaux par Statistique Canada a eu lieu en 2012, introduisant notamment de nouvelles classifications d'entrées-sorties, qui n'ont pas été rétroactivement intégrées aux tableaux antérieurs à l'année 2009⁹³. Conséquemment, une éventuelle série chronologique de répartitions du dollar alimentaire ne couvrirait que la dernière décennie et ne serait pas à l'abri d'un bris de continuité, si une nouvelle réforme de la comptabilité nationale advenait.

Vers un dollar alimentaire québécois

L'implantation d'un tel programme d'analyse de la chaîne bioalimentaire québécoise à partir des données du SCNC fera certes face à des contraintes techniques. Pour autant, cette situation n'a pas pour conséquence de réduire les avantages d'une approche basée sur la comptabilité nationale. D'une part, la collecte des données employées dans les TES provinciaux par Statistique Canada représente un faible fardeau pour les entreprises et les ménages du Québec, puisqu'elle s'appuie largement sur des enquêtes administratives « recueillies par d'autres programmes » : la déclaration de revenus et de prestations, la déclaration de revenus des sociétés, l'état de la rémunération payée, etc.⁹⁴ Ainsi, une série chronologique de répartitions du dollar alimentaire québécois ne dépendrait pas d'une enquête supplémentaire, nécessitant des dispositions légales exceptionnelles pour retracer les marges de profits des acteurs économiques le long de la chaîne de valeur de ce secteur. D'autre part, comme le SCNC est conforme, rappelons-le, au standard mondial en matière de comptabilité nationale, il peut en découler des statistiques comparables avec d'autres pays. À la manière de l'étude canado-américaine présentée par Canning, Weersink et Kelly, les contributions des différents secteurs et facteurs économiques à la dépense alimentaire québécoise pourraient donc être comparées à celles d'une économie étrangère.

D'autre part, les qualités intrinsèques à l'analyse intersectorielle se retrouveraient également dans une éventuelle série chronologique du dollar alimentaire québécois. Rappelons d'abord que différentes modélisations sont possibles, semblables ou non à celles présentées en 2021 dans le cadre des *Bioclips*. Dans le cas de l'ERS, les trois décompositions du dollar proposées pour chaque année relèvent au fond de choix

⁹² Marchand, *op. cit.*, p.10.

⁹³ Statistique Canada. « Tableaux de ressources et d'emplois et tableaux d'entrées-sorties provinciaux et territoriaux – Résumés des changements », 16 novembre 2012 [Page web]. statcan.gc.ca/

⁹⁴ Statistique Canada. « Tableaux de ressources et d'emplois et tableaux d'entrées-sorties provinciaux et territoriaux », 11 décembre 2018 [Page web]. statcan.gc.ca/

analytiques faits par Canning en 2011, notamment par l'adoption de coefficients particuliers. Au Québec, ces choix pourraient répondre directement aux objectifs d'une politique publique en matière de surveillance et d'analyse de la composition des prix alimentaires. Rappelons, finalement, que l'analyse intersectorielle des comptes nationaux a su, en contextes canadien et américain, apporter les preuves du déclin de la part agricole de la valeur ajoutée par le secteur bioalimentaire, conséquence d'un pouvoir de marché exercé par les transformateurs et les grandes chaînes de supermarché. Par ailleurs, au Québec, cette analyse sectorielle par le biais des outils statistiques à la disposition de l'ISQ offre des moyens en matière d'analyse qu'il serait possible d'exploiter afin de mesurer ce que génère en activité économique l'achat alimentaire au Québec.

2.3. L'impact économique des dollars alimentaires

À ces indicateurs qui représentent à partir de la comptabilité nationale la répartition de la valeur entre les maillons et les facteurs de production au moment de l'achat d'aliments, il apparaît opportun d'examiner ce que pourrait offrir une méthode d'analyse qui en plus de se baser sur ces mêmes ressources statistiques donnerait des résultats encore plus détaillés que le « dollar alimentaire ». L'exercice consisterait à calculer la répartition de la valeur d'un dollar alimentaire, mais en le ventilant en fonction des catégories de produits achetés. Trois chercheurs du Québec (Sabrina Rimouche, Jean-Claude Moubarac et André Lemelin) ont procédé à ce type d'analyse récemment en se basant sur les données SCPAN. Leur étude publiée en 2022, « *Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system?* »⁹⁵ cherche à évaluer 1) l'impact économique de l'achat d'aliments dans les filières agroalimentaires⁹⁶ et 2) plus spécifiquement la part qui revient aux producteurs agricoles. L'intérêt que représente ce modèle pour l'analyse de la répartition de la valeur dans les filières agroalimentaires est de ventiler en fonction de grands groupes de produits, tels qu'ils apparaissent dans le SCPAN. Les deux graphiques suivants sont tirés de l'étude des trois chercheurs et offrent un aperçu du potentiel que représente leur méthode pour l'analyse de la distribution de la valeur dans les filières agroalimentaires.

⁹⁵ Source : RIMOUCHE, Sabrina, LEMELIN, André et Jean-Claude MOUBARAC. Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods: What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system? 2022, préparé pour The Heart & Stroke Foundation of Canada, Département de nutrition Université de Montréal [Version PDF]. <https://www.heartandstroke.ca/-/media/pdf-files/what-we-do/news/2022-05-17-moubarac-et-al-consumer-demand-report.pdf?rev=be2b859b62264ebbb15df3f1c7e6585c>L'étude de S. Rimouche et ali a exclu de son analyse les produits laitiers étant donné qu'aucune distinction pouvait être réalisée entre le lait et les produits laitiers transformés.

⁹⁶ Cette répartition est réalisée par les auteurs en fonction du degré de transformation estimé des produits.

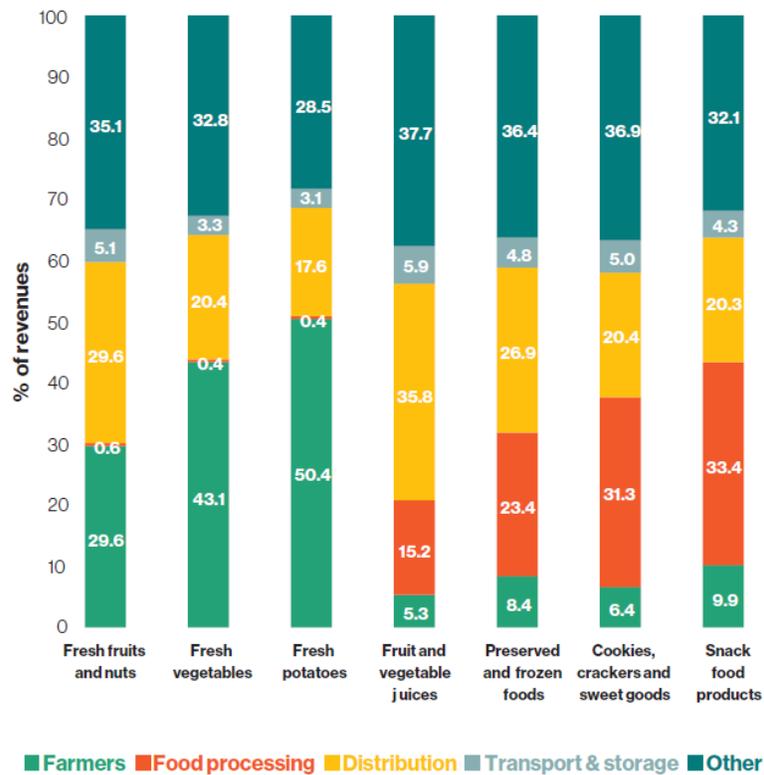
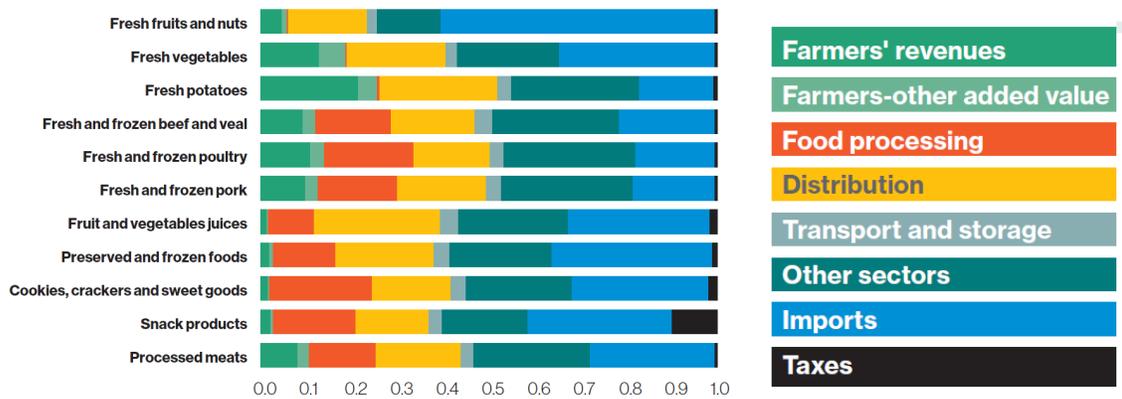


Figure 4. Share (%) of the revenues received by farmers and other food system sectors for selected plant-based foods purchased by Canadian consumers, 2017.

Source : RIMOUCHE, Sabrina, LEMELIN, André et Jean-Claude MOUBARAC. Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods: What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system?, op. cit.

Le premier des deux graphiques sur lesquels nous portons notre attention présente le partage des revenus reçus par les acteurs de l'industrie suivant l'achat de certains types d'aliments. La méthode développée par Rimouche et al. permet d'illustrer la répartition de la valeur dans les filières de manière révélatrice, et ce, sans avoir à mobiliser l'arsenal réglementaire, administratif et statistique sur lequel doit s'appuyer l'OFPM dans ses analyses.

Figure 3. Distribution of the impact of \$1 spent by Canadian consumers on selected foods between taxes, imports and value added generated by Canadian producers, 2017.



Source : RIMOUCHE, Sabrina, LEMELIN, André et Jean-Claude MOUBARAC. Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods: What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system?, op. cit.

Le deuxième graphique représente la distribution de l'impact économique d'un dollar dépensé pour l'achat de certains types d'aliments. Ce produit statistique laisse entrevoir le potentiel de la démarche des chercheurs non seulement pour jeter un éclairage sur la répartition de la valeur ajoutée à chacun des maillons, mais aussi l'activité économique générée au moment de l'achat par les consommateurs. Cet impact économique est réparti soit en insistant sur les acteurs économiques en cause dans la commercialisation des denrées alimentaires, mais aussi sur les autres secteurs économiques. Ainsi les auteurs parviennent à mesurer ce qui est généré (en proportion) comme activité par l'achat d'aliments :

- À la ferme (revenus et valeur ajoutée);
- Dans les usines de transformation;
- Par les distributeurs;
- Dans les secteurs du transport et de l'entreposage;
- Pour les autres secteurs nationaux;
- En frais d'importation;
- En taxes.

En s'inspirant des travaux de Rimouche et al., le MAPAQ et l'ISQ (par le biais du MISQ) pourraient développer un indicateur permettant périodiquement (voire annuellement) d'illustrer la répartition de la valeur dans les filières au moment de l'achat de différents types d'aliments. Or le niveau de détail des catégories d'aliments du MISQ est passablement plus détaillé que celui du SCPAN⁹⁷. Plus encore, grâce au MISQ, il serait

⁹⁷ Voici certains des produits dont il est possible de mesurer l'impact économique selon la nomenclature « W » de 2019, telle qu'elle apparaît dans le formulaire de l'ISQ pour les demandes d'études d'impact économique : Canola; Autres graines oléagineuses; Blé; Autres grains; Pommes de terre; Autres légumes; Fruits; Autres produits végétaux; Bovins; Lait de consommation non traité; Porcs; Volaille vivante; Oeufs en coquille; Autres animaux divers vivants; Poissons et fruits de mer; Produits de mouture des grains; Margarine et huiles de cuisson; Céréales petit déjeuner; Autres produits de céréales et oléagineux; Sucre et sous-produits raffiner du sucre; Chocolat sauf confiserie; Produits de confiserie; Jus fruits et légumes incluant congelés; Fruits et légumes en conserve et congelés; Lait consommation et

ensuite possible de mesurer l'impact économique d'une dépense alimentaire en l'exprimant en matière d'emplois, de salaires et traitements, de valeur ajoutée et de taxes. À partir de ces données, un indicateur pourrait être généré en échelonnant les aliments en fonction de leur impact économique. Cela permettrait d'exprimer sous la forme de « dollars alimentaires » les résultats pour chacune des catégories de produits du MISQ et cela exprimerait non seulement la part qui revient au producteur agricole au moment de l'achat du produit, mais où serait aussi représenté l'impact économique de l'achat des aliments.

produits laitiers saufs surgelés.; Fromage et produits du fromage; Autres produits laitiers; Crème glacée, desserts congelés.; Boeuf et veau frais et surgelé; Porc frais et surgelé; Volaille fraîche et surgelée; Autres produits et sous-produits de viande; Poissons et fruits de mer préparés.; Pains et petits pains; Biscuits, desserts cuits four; Mélange de farine, pâtes et pâtes sèches; Aliments à grignoter; Sirops aromatisés; assaisonnement; vinaigres.; Autres produits alimentaires.

Conclusion générale

Devant une inflation alimentaire qui s'est montrée intenable pendant plusieurs mois en plombant le budget de bien des ménages, et en raison des soupçons qui pèsent sur les principales entreprises du secteur agroalimentaire qu'on accuse de tirer profit de la situation, plusieurs ont sonné le tocsin dans les derniers mois. Le rapport du Bureau de la concurrence qui a conclu que le manque de concurrence dans la vente au détail d'aliments peut exercer une pression à la hausse sur les prix est néanmoins arrivé à une impasse : il manque de données pour bien caractériser le phénomène en plus d'avoir à déplorer que les principaux acteurs de l'industrie n'aient pas collaboré.

Le présent rapport visait à explorer le bien-fondé de la mise en place, au Québec, d'un dispositif d'observation de répartition des revenus dans les filières agroalimentaires en s'inspirant des initiatives d'autres États. En matière d'analyse et de surveillance de la répartition des prix dans les filières du secteur agroalimentaire, les États ont adopté des approches diverses qui reflètent le contexte historique, économique et institutionnel de leur fondation. L'Observatoire de la formation des prix et des marges, en France, effectue annuellement un exercice d'analyse complexe et méthodique de la distribution de la valeur générée par les différents acteurs impliqués dans les circuits de mise en marché des produits alimentaires d'origine française. À l'autre bout du spectre, se basant sur les données de la comptabilité nationale, les États-Unis publient deux produits statistiques qui, ensemble, offrent une image de l'activité économique impliquée dans les achats alimentaires. L'un de ces produits, les *Price Spreads*, s'intéresse particulièrement à la part qui revient aux producteurs agricoles pour certains aliments achetés. Pour ce qui concerne la série du *Food dollar*, celle-ci a pour objectif de ventiler ce qui est compris comme activité économique dans une dépense alimentaire moyenne, rapporté à un dollar.

L'évaluation des conditions de possibilité d'une adoption de ces dispositifs au contexte institutionnel québécois a mené à plusieurs constats.

- La mise en place d'un organe de surveillance des prix des aliments et des denrées agricoles qui serait appelé à effectuer une « veille continue » des prix pourrait en effet viser à présenter l'écart entre les prix des matières premières agricoles et des produits finaux leur correspondant à l'instar des *Price Spreads* du USDA.
- En se basant sur le MISQ et la comptabilité nationale, une analyse plus pointue et détaillée pourrait être réalisée et qui décomposerait la dépense alimentaire moyenne en répartissant la valeur de cette dépense entre les différents facteurs de production et entre les maillons des filières.

- Cette analyse n'aurait pas à s'appuyer sur un appareil administratif lourd, comme celui que doit mobiliser l'OFPM. Grâce aux catégories d'analyse à la disposition du MAPAQ et de l'ISQ, cet organe de veille serait néanmoins en mesure d'identifier de manière chronologique les acteurs et activités qui, au sein des filières, s'accaparent tendanciellement la plus grande part de la valeur dans la mise en marché des aliments.
- Son emploi de la comptabilité nationale comme socle empirique lui conférerait un avantage indéniable sur tout produit statistique s'appuyant sur un dispositif inédit de collecte d'information en plus d'offrir la possibilité d'une analyse rétroactive. En effet, la disponibilité et la nature relativement homogène des données issues annuellement des comptes économiques nationaux permettraient de caractériser l'évolution de la structure de l'économie bioalimentaire québécoise au cours de la dernière décennie.
- Ce dispositif accentuerait l'intelligence économique et permettrait de mieux identifier les moteurs de l'inflation alimentaire en pointant les facteurs à approfondir dans l'analyse.
- En s'appuyant sur les outils développés par l'ISQ, en l'occurrence le Modèle intersectoriel du Québec, l'organe de veille serait aussi en mesure d'évaluer l'impact économique des achats alimentaires dans les milieux producteurs de ces denrées, que ce soit les producteurs agricoles ou les transformateurs agroalimentaires et plus largement pour l'économie québécoise.

Ce que pourrait ainsi mesurer de manière systématique un tel dispositif, c'est non seulement la répartition de la valeur au sein des filières agroalimentaires, mais aussi l'ancrage territorial des activités économiques impliquées par ce qui est acheté pour l'alimentation des Québécois par grands groupes de produits. Ainsi, pour chaque dollar alimentaire dépensé, ce qu'on chercherait à faire relever c'est l'impact économique que cet achat peut avoir sur les fermes agricoles d'ici et plus largement sur l'économie québécoise. Il est donc possible et réaliste d'envisager doter le Québec, ses producteurs agricoles et ses consommateurs d'un outil susceptible de favoriser une meilleure connaissance de l'économie agroalimentaire et, de là, d'enrichir le dialogue social et les dispositifs de politiques publiques.

ANNEXES A

I. Entités nationales

	Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (France)	Food Economics Division (FED) du Economic Research Service (ERS) - U.S Department of Agriculture (États-Unis)	Office fédéral de l'agriculture (OFAG) – Secteur Analyses du marché (Suisse)
		Deux produits statistiques	
Genèse	<p>En 2008, un Observatoire des prix et des marges est mis sur pied pour accompagner la mise en place de la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. À son adoption le 27 juillet 2010, la loi offre une base réglementaire à l'OFMP en l'inscrivant au code rural et de la pêche maritime.</p> <p>Bruno Le Maire, ministre chargé de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation à l'époque, déclare souhaiter que l'OFMP « rétablisse un juste équilibre dans la répartition de la valeur ajoutée dans les filières au profit des producteurs ». Son premier rapport est remis au printemps 2011.</p>	<p>L'ERS est fondé en 1961, mais son prédécesseur était actif depuis 1922. Sa mission à l'origine: produire des analyses économiques objectives visant à cerner les enjeux de revenus et de prix auxquels font face les agriculteurs américains. L'ERS a depuis élargi son offre de service, et spécialisé ses différentes activités en divisions.</p>	<p>Le service d'observation du marché est inscrit à la loi fédérale sur l'agriculture en 1998. L'ordonnance qui fixe l'étendue de ses mandats et le cadre de leur exécution est publiée la même année.</p>
		<p><i>Food Dollar Series - 1947</i> Le <i>Agriculture Marketing Act</i> mandate le USDA d'étudier la formation des prix des aliments entre la ferme et le détail. Mise à jour du modèle en 2011.</p>	<p><i>Price Spreads from Farm to Costumer</i> et <i>Meat Price Spreads</i> s.d.</p>

Acteurs et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • L'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) • Ministère de l'agriculture et de l'alimentation • Le Service statistique publique (INSEE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Département américain de l'agriculture (USDA) • <i>Bureau of Economic Analysis</i> (BEA) • <i>Bureau of Labor Statistics</i> (BLS) • <i>National Agriculture Statistics Service</i> (NASS) • <i>Agricultural Marketing Service</i> (AMS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) • Office fédéral de l'agriculture (OFAG) • Nielsen Suisse
Cadre légal et administratif	<p>Le code rural et de la pêche maritime édicte la mission de recherche et les moyens de l'OFMP. Son statut est celui d'une « commission administrative à caractère consultatif » affiliée à FranceAgriMer, un établissement public administratif dont elle a intégré la structure.</p> <p>Au sein de l'OFPM, la branche législative du gouvernement est représentée par les sénateurs et députés présents sur le comité de pilotage de l'observatoire, alors que le pouvoir exécutif est représenté en la personne de son Président, nommée par décret.</p>	<p>L'ERS est une « sous-agence » du département américain de l'agriculture chargée de la recherche scientifique. À ce titre, elle intègre le palier exécutif du gouvernement fédéral des É-U. La FED est une équipe dédiée, au sein de l'ERS, à la recherche sur l'alimentation et son économie. Elle s'occupe notamment de la production des statistiques concernant les prix et les marchés des produits alimentaires. Une équipe de direction est à sa tête.</p>	<p>L'OFAG agit entre autres en tant qu'organe de recherche et de vulgarisation au sein du DEFR. Il fait donc partie de l'administration fédérale suisse.</p> <p>L'observation du marché est un des services de l'OFAG. Il s'appuie sur les articles 27 et 185 de la loi fédérale sur l'agriculture, ainsi que sur l'ordonnance sur l'observation du marché dans le domaine de l'agriculture, qui en dérive.</p>
Objectifs	Éclairer les acteurs économiques privés et les pouvoirs publics sur la formation des prix et des marges au cours des transactions au sein de la	Apporter une contribution utile à la documentation statistique que propose l'USDA à sa clientèle publique et privée.	Améliorer la transparence sur les principaux marchés agricoles suisses en publiant, sous forme de bulletins du marché et de

	<p>chaîne de commercialisation des produits alimentaires, qu'il s'agisse de produits de l'agriculture, de la pêche ou de l'aquaculture.</p> <p>Traiter les données nécessaires à l'élaboration d'un rapport statistique annuel présenté au Parlement, ainsi qu'à un support synthétique trimestriel concernant la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Comparer ses résultats à ceux d'autres pays européens.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Répondre à la question « Que paient nos dollars alimentaires? »⁹⁸. • Illustrer en trois indices (<i>bills</i>) la composition d'1\$ dépensé en produits alimentaires vendus au détail, au États-Unis. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la part du prix au détail de produits alimentaires précis attribuable à la commercialisation (après la ferme) • Comparer ses résultats entre aliments et groupes d'aliments. 	<p>chiffres du marché, des informations périodiques sur l'évolution des prix et des marges brutes dans la durée.</p> <p>Surveiller en particulier cinq groupes de marchandises et publier, pour chacun d'eux, un bulletin de marché.</p>
Pouvoirs d'action et sources	<p>FranceAgriMer récolte les informations nécessaires aux travaux de l'OFPM auprès de « toute personne intervenant dans la production, la transformation ou la commercialisation de produits agricoles et alimentaires ».</p> <p>Notamment, elle peut obtenir les données de transactions des produits alimentaires directement dans les systèmes comptables des entreprises. D'autres établissements publics, tels que l'INSEE, agissent également comme sources pour ses rapports. Enfin, l'OFPM requiert les services</p>	<p>La FED produit les statistiques de la <i>Food Dollar Series</i> et des <i>Price Spreads</i> à partir de données récoltées par d'autres services fédéraux que l'ERS.</p>	<p>Le secteur d'Analyses du marché de l'OFAG peut relever auprès des acteurs concernés (producteurs, transformateurs, commerçants de détail) les « données indispensables » à son mandat d'observation. Lorsque saisies par d'autres services de la Confédération ou par les cantons, celles-ci doivent également à lui être transmises. Notamment, l'Office fédéral de la statistique suisse y contribue par son indice des prix à la consommation.</p>	
<u>Sources</u>		<ul style="list-style-type: none"> • Tableaux d'entrées-sorties (<i>I/O</i>) représentant la valeur (\$) des intrants et des extrants des industries américaines (modèle de Leontief). 	<ul style="list-style-type: none"> • Données sur les prix au détail : sondage national effectué par le BLS. • Facteurs de conversion utilisés pour estimer les prix des denrées 	

⁹⁸«For what do our food dollars pay?». Toutes les citations en anglais sont traduites librement par Léonard Marcoux.

	<p>d'une firme privée, Kantar Worldpanel, pour s'informer des prix au détail des aliments.</p> <p>Les véritables pouvoirs d'action en matière de prospection des données n'appartiennent donc pas à l'OFMP. Ses moyens (une équipe dédiée chez FranceAgriMer, un comité de pilotage, un site web, etc.) sont relatifs à sa tâche de produire des statistiques en vue de leur consultation par les décideurs publics et les acteurs économiques des milieux étudiés.</p>	<p>Produits annuellement par le BEA.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableaux d'entrées-sorties (dérivés des précédents) produits annuellement par le BLS. • Autres publications de ces deux agences. 	<p>agricoles : l'ERS elle-même et le NAAS.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Données sur les prix de vente en gros et au détail de la viande bovine, porcine, de la volaille et des œufs : AMS. 	<p>Les panels de détaillants et de consommateur de la firme privée Nielsen constituent une autre source d'information servant à calculer les prix de vente au détail.</p> <p>Le secteur Analyses du marché traite ces données dans un but statistique et se charge d'en publier les résultats.</p>
Méthodologie	<p>L'OFPM étudie la répartition de la valeur ajoutée « tout au long de la chaîne de commercialisation des produits agricoles », soit de la branche productive à la branche commerciale, en passant par celles du transport, de la transformation, etc.</p> <p>Elle décompose également ses résultats en différents secteurs agroalimentaires. Pour se faire, elle relève les coûts de production de denrées spécifiques et retrace leur parcours jusqu'aux coûts d'achat des produits alimentaires finis par</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire à partir des tableaux d'entrées-sorties (Leontief). • Estimation de la valeur ajoutée à la marchandise agricole, <u>tous produits</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Différence entre le prix de vente d'un produit alimentaire et le revenu que retire l'agriculteur de la vente de la marchandise agricole correspondante (marges brutes⁹⁹). • Rapport (%) entre les parts 	<ul style="list-style-type: none"> • Moyennes des prix à la consommation par groupes de marchandises (produits leaders). • Moyennes des prix à la production des denrées correspondantes (obtenues auprès des entreprises du premier échelon de la commercialisation). • Différence entre ces moyennes (marges brutes).

⁹⁹ La décomposition des prix est davantage détaillée par l'ERS dans l'analyse du secteur de la viande. Voir *Meat Price Spreads*.

	les grands distributeurs. Pour chaque filière, une méthodologie différente est élaborée, des transactions différentes sont surveillées, etc.	<u>alimentaires confondus.</u> <ul style="list-style-type: none"> • Décomposition économique, en trois volets, de cette valeur ajoutée, rapportée à 1 USD\$. 	commerciales et agricoles des prix de vente totaux.	
Ressources organisationnelles de fonctionnement	Selon le rapport annuel le plus récent, FranceAgriMer mobilise plus de 4,5 équivalents temps plein pour les travaux de l'OFPM, incluant quatre membres du personnel dédié exclusivement à son mandat.	Aucune information.		Aucune information.

II. Entités transnationales

	Division des statistiques (ESS) – Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Commission européenne – Union européenne (UE) <i>Un dispositif et une ébauche de politique de surveillance des prix et de leur composition entre les pays membres</i>	
Genèse	En 2022 , la FAO inaugure sur son portail d'accès aux données un nouvel ensemble de statistiques, celui des chaînes de valeur bioalimentaire, ou FVC (pour <i>Food Value Chain</i>).	<i>European Food Prices Monitoring Tool</i> 2008 Face à la volatilité des prix des aliments, la Commission européenne mandate Eurostat de développer cet outil de surveillance.	<i>FoodEuro</i> 2021 Ce projet connaît ses débuts durant les travaux du Forum pour une meilleure chaîne d'approvisionnement alimentaire. Bien que son lancement date de 2021, il n'est pas encore publié.
Acteurs et partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Economic Research Service - USDA • Cornell University • Division statistique des Nations Unies (UNSTAT) 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Forum for a better functioning food supply chain</i> (-2014) • Eurostat 	
Objectifs	<p>Décomposer sur la chaîne de valeur agroalimentaire les dépenses en alimentation des consommateurs finaux. Représenter les industries agroalimentaires et les facteurs primaires dans cette décomposition.</p> <p>Produire des résultats pour plusieurs pays et permettre leur comparaison.</p>	<p>Surveiller l'évolution mensuelle des prix alimentaires au long de la chaîne d'approvisionnement.</p> <p>Harmoniser les données et indices disponibles en un graphique.</p>	<p>Sensibiliser le public et les PME européennes à la distribution de la valeur ajoutée le long de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, afin de leur permettre une meilleure stratégie commerciale.</p>
Pouvoirs d'action et sources	En tant que division statistique du FAO, et par extension de l'ONU, elle agit principalement en soutenant les enquêtes menées au sein de ses États membres,	Informations indisponibles.	

	<p>notamment dans le Sud global, en organisant leur coordination, et en agrégeant la masse de données ainsi produite. Par conséquent, ses pouvoirs en matière de prospection des données n'excèdent pas ceux des administrations nationales. L'influence de l'ESS, par son élaboration de méthodes et de normes de recherche internationalement reconnues pour l'étude des systèmes alimentaires au nom du FAO, est plus importante que son pouvoir d'enquêter elle-même sur les chaînes de valeurs agroalimentaires.</p> <p>À travers son portail FAOSTAT, elle rend accessibles les statistiques qu'elle produit pour chaque pays.</p>		
	<p style="text-align: center;"><u>Sources</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Tableaux des entrées-sorties collectés par questionnaire auprès des États membres par l'UNSTAT, suivant son Système des comptes nationaux (<i>System of National accounts</i>). 		
<p>Méthodologie</p>	<p>L'ESS modélise pour chaque pays une matrice d'entrées-sorties des industries agroalimentaires (excluant la restauration et l'hôtellerie). Trois modèles de représentation statistique des dépenses en alimentation sont élaborés pour étudier les chaînes de valeur agroalimentaire nationales, afin de rendre compte des pays où la récolte des données sur la consommation est moins détaillée. Nonobstant cette distinction, chaque chaîne de valeur est décomposée selon deux mesures largement conçues à partir des <i>Food Dollar series</i> américains, soit selon le modèle de Leontief.</p> <p>La première estime les parts (%) de la valeur</p>	<p>Cet outil n'opère pas de calcul des marges. Plus simplement, il répertorie quatre indices pouvant chacun représenter le cours des prix d'un échelon de la chaîne de valeur alimentaire.</p> <p>Chaque indice peut être rapporté à 25 différents groupes de marchandises alimentaires, ou à leur ensemble. Des images</p>	<p>Informations indisponibles.</p>

	<p>économique des produits alimentaires attribuables à quatre groupes sectoriels : l'agriculture, les pêcheries, et la foresterie; le secteur de la transformation industrielle des produits alimentaires; le secteur du transport; le secteur de la distribution au détail. La seconde estime les parts (%) de la valeur économique des produits alimentaires attribuables à quatre facteurs primaires : les importations de produits alimentaires étrangers, le travail (salaires), la plus-value générée par les entreprises (sur toute la chaîne), ainsi que les taxes.</p>	<p>globales et par filière de la chaîne de valeur alimentaire peuvent ainsi être obtenues.</p>
		<p>Sources</p>
		<p>Variet d'indice en indice. D'autres instances de la Commission européenne sont impliquées.</p>

ANNEXE B

III. Programmes statistiques portant sur les prix et la chaîne de valeur agroalimentaire au Canada

Statistique Canada (Statcan)		
Indice des prix des produits agricoles (IPPA) <i>Mensuel</i>	Prix de détail moyens mensuels pour certains produits (18-10-0245-01) <i>Mensuel</i>	Tableaux des ressources, des emplois (TRE) <i>Annuel</i>
...	En 2022, ce tableau remplace le 18-10-0002-01, révisant ses variables et brisant la continuité des données recueillies depuis 1976.	Produits tels quels depuis 2016. Les travaux en comptabilité nationale au Canada débutent en 1947.
<ul style="list-style-type: none"> Mesurer la variation des prix moyens que reçoivent les agriculteurs pour les produits agricoles qu'ils produisent et qu'ils vendent. 	<ul style="list-style-type: none"> Fournir des estimations de prix mensuels moyens pour un éventail de produits couramment achetés par les consommateurs canadiens. 	<ul style="list-style-type: none"> Présenter la structure économique du pays ainsi que les liens entre les différents acteurs économiques. Illustrer les flux (soit une variation de la valeur économique sur une certaine période) de biens et de services au sein de l'économie, depuis leur production ou leur importation jusqu'à leur consommation intermédiaire ou leur utilisation finale.
<p>La <i>Loi sur la statistique</i>, adoptée en 1985, institue l'agence Statistique Canada. L'autorité qui lui est conférée, ses mandats, et ses contraintes y sont spécifiés. Parmi les sujets qu'elle a le devoir de couvrir, l'agence recueille, produit et publie des statistiques concernant l'agriculture, le travail et l'emploi, le coût de la vie, ainsi que les finances industrielles et commerciales. À cet effet, la loi accorde au statisticien en chef l'autorité d'émettre auprès de toute personne des demandes de renseignements, à caractère obligatoire ou facultatif, afin de produire des données d'enquête. De plus, elle prévoit que Statcan soit en mesure de disposer des données administratives sur les particuliers et les entreprises provenant d'autres ministères, fédéraux ou provinciaux, afin d'éviter la</p>		

double collecte et d'alléger le fardeau de réponse auprès des enquêtés. Les pouvoirs de l'agence en matière de traitement et publication des données recueillies sont limités par l'article 17 encadrant la protection des renseignements identificateurs obtenus, garantissant entre autres l'anonymat des répondants.

Les statistiques produites par Statcan portant, de près ou de loin, sur la chaîne de valeur agroalimentaire s'appuient sur des données d'enquête obtenues par voie de questionnaires obligatoires auprès d'entreprises (exploitations agricoles, usines, commerces de détail, etc.), ainsi que sur des données administratives. Les sources pour ces dernières sont diverses : des organismes de réglementations, des associations de producteurs, des marchés aux enchères, etc.

Le Programme intégré de statistiques des entreprises (PISE) adopté par Statcan en 2015 encadre les enquêtes économiques menées par l'agence et les équipes d'une base de sondage commune: le Registre des Entreprises (RE). Sa méthode prévoit notamment un processus de répartition qui consiste à utiliser les renseignements fiscaux relevés par l'Agence du revenu du Canada et inscrits au RE afin de calculer la répartition des salaires par province et par territoire d'une grande entreprise, et ainsi évaluer la valeur de leur activité économique pour l'ensemble du Canada et ses sous-ensembles géographiques.

Sources	Sources	Sources
<ul style="list-style-type: none"> Enquête sur les prix des produits agricoles (EPPA) Recettes monétaires agricoles (questionnaire obligatoire) Données administratives sur les prix (regroupements de producteurs agricoles) 	<ul style="list-style-type: none"> Données des lecteurs optiques (également appelées données de transactions) recueillies auprès des détaillants canadiens 	<ul style="list-style-type: none"> Relevés fiscaux annuels des entreprises (revenus, prestations, rémunérations payées, finances, etc.) Relevés comptables des entreprises (ensembles des modifications à ses capitaux propres et passifs pour chaque opération enregistrée)

Le prix des produits agricoles est établi à la première transaction. Ses moyennes sont calculées pour l'ensemble du pays et les provinces.

L'IPPA est construit en établissant

Le calcul de l'estimation des prix moyens des produits sélectionnés, incluant une large gamme de produits alimentaires vendus au détail, nécessite d'abord leur définition selon un format ou une mesure de quantité spécifique.

Statcan produit une matrice, pour le Canada et ses provinces, du flux de la valeur économique entre les industries à partir d'une masse de données dérivée des comptes fiscaux et comptables des entreprises canadiennes.

<p>une période repère (2007) où les prix moyens des différents produits agricoles répertoriés équivalent à 100. Les prix moyens relevés mensuellement sont pondérés à l'échelle de cette valeur, ce qui permet d'évaluer, en un coup d'œil, un taux (%) de variation, de mois en mois. Un tableau distinct peut être produit pour chaque province.</p> <p>L'IPPA se décompose en un total des produits agricoles, deux sous-totaux sectoriels, ainsi que 11 catégories de produits d'élevage et de cultures:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cultures <ul style="list-style-type: none"> • Grains • Graines oléagineuses • Cultures spéciales • Fruits frais • Pommes de terre fraîches • Produits d'origine animale et bétail <ul style="list-style-type: none"> • Bovins et veaux • Porcs • Volailles • Œufs en coquille • Lait non transformé 	<p>S'impose ainsi un travail préliminaire de normalisation de la mesure pour ces produits, aux formats de commercialisation variés, afin de créer les catégories paraissant au tableau.</p> <p>L'usage des données de lecteurs optiques permet de disposer d'un fichier électronique exhaustif des transactions effectuées par l'entremise des systèmes de point de vente des détaillants canadiens, incluant ainsi les prix de milliers de magasins au pays. Ces données font le suivi des prix réels payés par les Canadiens à la caisse, y compris les soldes et promotions lorsqu'ils sont en vigueur, en plus de fournir des caractéristiques sur les produits, comme la taille de l'emballage et la quantité vendue.</p> <p>Le calcul final des moyennes pondérées de ces prix se fait en déterminant d'abord le prix unitaire de tous les articles uniques, puis un poids unitaire fondé sur les unités vendues pour cet article. Enfin, ils sont combinés pour obtenir une moyenne arithmétique pondérée.</p>	<p>Pour construire annuellement les TRE, cette masse doit être ajustée afin que correspondent la typologie standard en analyse économique (capital, plus-value, etc.) et les renseignements comptables fournis (chiffre d'affaires, rémunérations, coûts de production, etc.), car ces concepts ne sont pas équivalents. Ce n'est qu'après ce traitement que les données microéconomiques obtenues sont agrégées en comptes macroéconomiques eux-mêmes organisés par branches industrielles. Ce travail statistique permet notamment de dégager les activités du secteur agroalimentaire dans l'économie canadienne, de mesurer (\$) les échanges entre ses différentes industries.</p> <p>Enfin, l'agrégation des données macroéconomiques sur la base des renseignements fiscaux permet d'organiser les résultats par provinces et d'analyser les exportations et importations entre celles-ci.</p> <p>La méthode d'harmonisation adoptée dans l'agrégation des données fiscales employée pour la construction des TRE répond aux normes statistiques de comptabilité nationale émises par les Nations Unies et al. (2008).</p>
--	---	--

IV. Publications statistiques portant sur la chaîne de valeur agroalimentaire au Québec

	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)	Union nationale des fermiers (NFU)	S. Rimouche, A. Lemelin et J-C. Mourabac Université de Montréal
Produits	<i>Les flux économiques de l'industrie bioalimentaire du Québec en 2020</i> Volume 30 No° 18 – Bioclips	<i>Données agrégées sur les prix à la ferme et les prix de détail des aliments</i>	« Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods: What is the impact on Canadian farmer's revenues and the rest of the food system? »
Genèse	Ce numéro des Bioclips, rédigé par Ricardo Vargas, paraît le 24 mai 2022 . Le bulletin hebdomadaire auquel il appartient est dédié à la veille économique du secteur bioalimentaire au Québec.	Ce texte est déposé le 19 avril 2023 comme mémoire par la NFU dans le cadre de la première session du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des Communes du Canada.	La préparation de ce rapport est financée par la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC du Canada. Il est publié en 2022 .
Objectifs	Évaluer les ordres de grandeur du système économique de l'industrie bioalimentaire au Québec. Représenter les échanges de valeurs entre les maillons d'une même filière ou chaîne de valeur. Mettre en évidence la destination des ventes du complexe production-transformation selon trois régions : le Québec, le reste du Canada et les pays étrangers.	Appuyer trois points : 1. Que l'écart entre les prix à la ferme reçus par les agriculteurs pour leurs produits et les prix de vente au détail des produits alimentaires n'a cessé de se creuser durant les dernières décennies. 2. Que la gestion de l'offre n'est pas la cause de l'inflation du prix des aliments. 3. Que la responsabilité de cette inflation incombe aux distributeurs et transformateurs, qui voient leurs marges commerciales augmenter.	Étudier l'impact de la demande pour des produits alimentaires bons pour la santé, c'est-à-dire frais et peu transformés, versus l'impact de la demande pour des produits mauvais pour la santé, soit ultra-transformés, sur les revenus des agriculteurs dans le système alimentaire canadien. Démontrer que moins les produits alimentaires sont transformés, plus grandes sont la part et l'importance des revenus pour les agriculteurs.
Sources	• Institut de la statistique du	• Statistique Canada	• Tableaux canadiens des

	<p>Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> ◦ Modèle intersectoriel du Québec (MISQ) • Tableau des ressources et des emplois 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations de producteurs agricoles de diverses filières et provinces 	emplois et des usages (2017)
Méthodologie	<p>Pour obtenir cette image de l'industrie bioalimentaire au Québec, les auteurs se sont appuyés sur le MISQ, un produit statistique lui-même largement construit à partir des comptes nationaux de Statcan. L'objectif principal du MISQ est de déterminer, les retombées économiques au Québec d'une dépense dans l'économie. Il s'agit d'un travail de décomposition du produit intérieur brut (PIB) d'une industrie par l'estimation de la valeur ajoutée au prix de base de son ou ses produits.</p> <p>Cette estimation s'appuie sur la décomposition des TRE québécois, en ciblant pour chaque industrie les facteurs primaires de la production (salaires, ressources primaires, capital fixe, etc.) afin de mesurer proportionnellement l'activité de secteur dans l'économie.</p> <p>Ce truchement des données de Statistique Canada par l'ISQ est réemployé par le MAPAQ dans le</p>	<p>Les auteurs sélectionnent certains produits agricoles et alimentaires comme repères pour leurs différentes démonstrations.</p> <p>Pour illustrer leur premier point, ils comparent l'évolution en 30 ans des moyennes (provinciales ou nationales) du prix net de certains produits agricoles avec les moyennes canadiennes des prix au détail des produits alimentaires correspondants. Les figures produites démontrent un écart grandissant, peu importe le degré de transformation ou les conditions de productions.</p> <p>Le deuxième point est défendu par des figures obtenues en comparant l'évolution des prix au détail de produits alimentaires dont la production agricole est soumise à une gestion de l'offre avec le marché américain, qui évolue sans cette contrainte. Les taux d'inflation sont plus variables aux É-U qu'au Canada, pouvant parfois être plus fulgurants.</p>	<p>Les auteurs s'appuient sur un modèle d'analyse des tableaux entrées-sorties de l'économie canadienne pour estimer la part relative de revenus générés par la commercialisation des produits aliments bons et mauvais pour la santé revenant aux agriculteurs. Cette part est représentée à l'échelle d'un dollar canadien dépensé en alimentation, à la manière de la <i>Food Dollar Series</i> du USDA, que cite ce rapport.</p> <p>Les valeurs ajoutées par cinq secteurs de l'industrie agroalimentaire (agriculture et élevage, transformation, transport, distribution, et autre) sont mesurées pour 11 chaînes de valeurs. Elles correspondent à 11 groupes de produits alimentaires de consommation finale distincts dont 6 sont catégorisés par les auteurs comme « bons » pour la santé, et 5 comme « mauvais ». Pour se faire, les auteurs se sont appuyés sur la classification NOVA, qui les</p>

	<p>secteur bioalimentaire. C'est la méthode du MISQ qui permet de calculer le volume annuel des flux économiques de cet ensemble d'industries, et d'évaluer l'importance relative des différents maillons de sa chaîne de valeur dans l'économie québécoise.</p>	<p>Enfin, le troisième point est défendu en soulignant la stagnation des revenus nets des agriculteurs, qui ne perçoivent pas une augmentation de la part du prix au détail leur étant attribuable même lorsque les prix à la ferme augmentent.</p>	<p>catégorise selon l'apport nutritionnel, et sur la classification du North American Product Classification System, qui les catégorise selon leur industrie d'origine.</p> <p>L'analyse finale que permet se modèle décompose un dollar dépensé dans chacun de ces groupes de produits alimentaires entre les cinq secteurs répertoriés, les taxes, et l'origine locale ou étrangère de l'activité économique.</p>
--	--	---	---

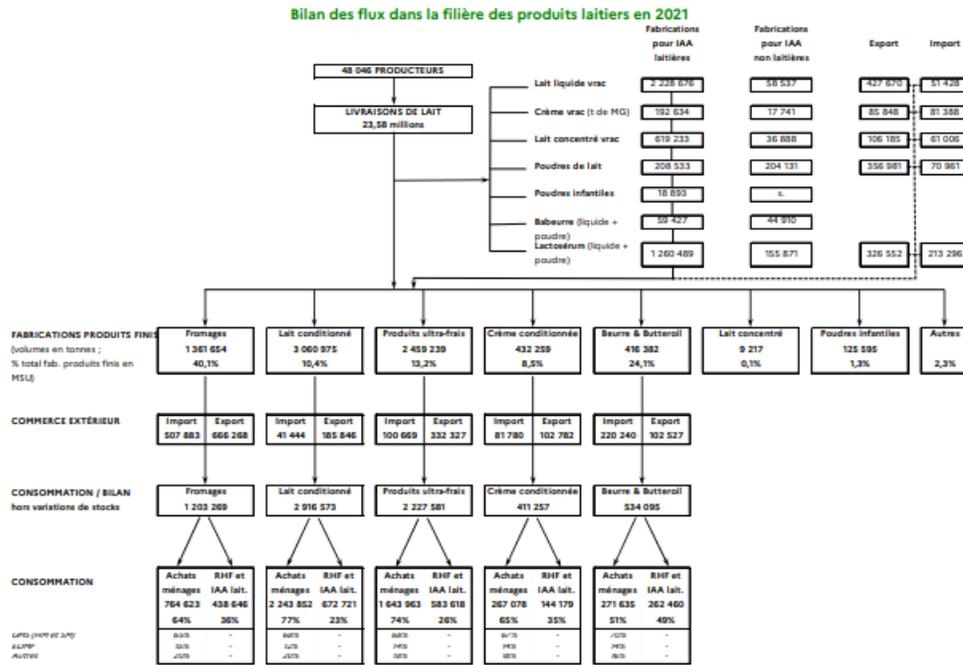
ANNEXE C

Flux économiques de la filière laitière, OFPM et MAPAQ

Exemple de l'OFPM

Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires / rapport au Parlement / 2022

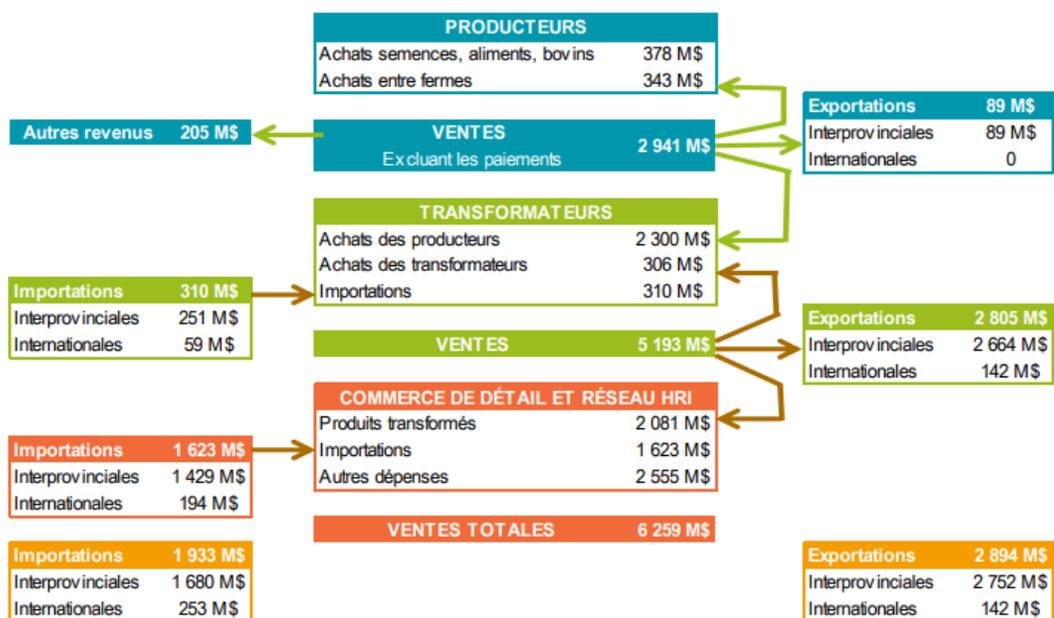
Schéma 9



Unités : tonnes, sauf mention contraire. EDMP : enseignes à dominante marques propres (anciennement hard discount)
 Source : FranceAgriMer d'après SSP (Enquête annuelle laitière), douane française, Kantar Worldpanel et estimations

Exemple du MAPAQ

Figure 2. Circuit de commercialisation de l'industrie laitière au Québec en 2018



Sources : Statistique Canada, Global Trade Tracker, Institut de la statistique du Québec et Nielsen; compilation du MAPAQ (octobre 2019).

ANNEXE D

L'objectif des TES, en tant que méthode d'expression numérique des relations intersectorielles qui composent l'économie, est de comptabiliser de manière agrégée les flux économiques, c'est-à-dire les mouvements de biens et de services au sein d'une aire géographique donnée, généralement un pays. Cette circulation de marchandises, qu'il s'agisse de produits de consommation intermédiaire, induits au fonctionnement des entreprises, ou de produits de consommation finale implique des échanges monétaires qui deviennent, dans le cadre de Leontief, des données quantitatives. En effet, la comptabilisation de ces transactions par catégories homogènes – de marchandises vendues et acquises, de ressources humaines, de profit corporatif, ou encore d'impôts – permet d'obtenir, à grande échelle, une image des industries et des facteurs de production qui structurent une économie nationale. Pour se faire, l'économiste dresse une série de secteurs productifs, soit les rangées du tableau, puis une série de secteurs de consommations, soit les colonnes. À l'origine, une telle matrice était présentée symétriquement de sorte que le total des « entrées » (*input*) d'un secteur productif correspondait exactement au total des « sorties » (*output*) du secteur de consommation lui correspondant. Ces totaux représentent, en valeur monétaire et pour une année, le produit intérieur brut (PIB) d'une industrie. Par exemple, le TES élaboré par Leontief pour l'année 1947 mesure que six milliards de dollars américains furent alors générés en bois vendu et acquis. La succession des colonnes décompose en différents emplois le produit spécifique à chaque secteur, de manière à illustrer l'entrecroisement des industries. Sous l'appellation « demande finale », les TES regroupent les secteurs dont les produits sont consommés sans être transformés en d'autres produits. Certains ajustements sont nécessaires pour équilibrer une matrice de la sorte, notamment la prise en compte des marchandises importées depuis l'étranger et exportées hors du pays, mais l'image obtenue une fois la démarche de Leontief aboutie constitue un outil d'analyse économique puissant¹⁰⁰.

En effet, s'appuyant sur le postulat de l'équilibre général du marché, où la demande est égale à l'offre¹⁰¹, le TES fait la démonstration, par la compilation des flux économiques, de la « relation fondamentale » entre le volume d'une industrie et ses différentes dépenses. Comme il sera examiné, le cadre comptable de Leontief permet non seulement d'illustrer la structure de l'économie de manière exhaustive, mais aussi d'en tirer des coefficients « techniques » mesurant la valeur relative des différents flux nécessaires au revenu d'un secteur en particulier¹⁰². Ces coefficients peuvent notamment être employés pour estimer les valeurs ajoutées par différentes sources au PIB d'une industrie, qu'il s'agisse de secteurs de dépenses intermédiaires ou de facteurs de production. Il s'agit-là d'une démarche mathématique essentielle aux statistiques des séries du *Food Dollar*⁸¹.

¹⁰⁰ LEONTIEF, Wassily, *Input-Output Economics* (2e Édition), 1986 [1966], OUP, p.3-10.

¹⁰¹ DÛPPE, Till. *L'histoire du concept d'équilibre en sciences économiques*, 2016, L'Actualité économique, 92(3), p.586.

DOI :10.7202/1040002ar

¹⁰² Leontief, *op. cit.*, p.11.

ANNEXE E

Table 1

Marketing bill and farm share of the U.S. nominal food dollar, 1993 to 2008

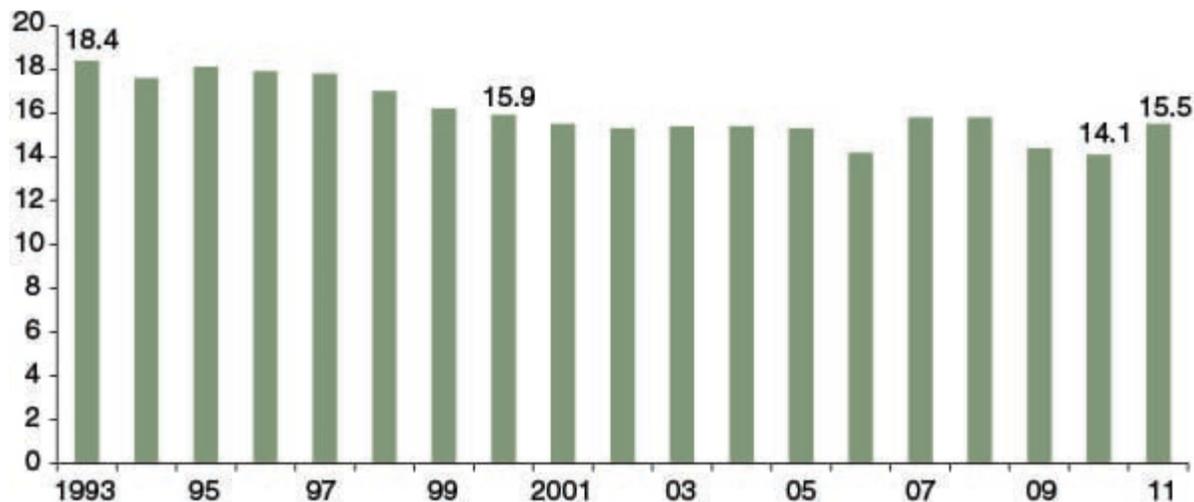
	Food dollar						Food & beverage dollar*					
	Total		Food at home		Food away		Total		Food at home		Food away	
	Farm share	Market bill	Farm share	Market bill	Farm share	Market bill	Farm share	Market bill	Farm share	Market bill	Farm share	Market bill
	<i>Percent</i>											
1993	18.4	81.6	24.6	75.4	10.5	89.5	16.2	83.8	20.1	79.9	10.1	89.9
1994	17.6	82.4	23.4	76.6	9.6	90.4	15.3	84.7	19.1	80.9	9.1	90.9
1995	18.1	81.9	23.9	76.1	9.7	90.3	15.6	84.4	19.6	80.4	9.0	91.0
1996	17.9	82.1	23.3	76.7	9.6	90.4	15.2	84.8	19.1	80.9	8.5	91.5
1997	17.8	82.2	23.3	76.7	9.4	90.6	15.1	84.9	19.1	80.9	8.5	91.5
1998	17.0	83.0	22.7	77.3	8.2	91.8	14.4	85.6	18.6	81.4	7.3	92.7
1999	16.2	83.8	22.3	77.7	6.9	93.1	13.8	86.2	18.2	81.8	6.1	93.9
2000	15.9	84.1	22.3	77.7	6.2	93.8	13.5	86.5	18.2	81.8	5.5	94.5
2001	15.5	84.5	22.1	77.9	5.5	94.5	13.1	86.9	18.0	82.0	4.9	95.1
2002	15.3	84.7	22.1	77.9	4.8	95.2	12.8	87.2	18.1	81.9	4.1	95.9
2003	15.4	84.6	22.3	77.7	5.1	94.9	12.9	87.1	18.2	81.8	4.5	95.5
2004	15.4	84.6	22.8	77.2	5.0	95.0	13.2	86.8	18.5	81.5	4.6	95.4
2005	15.3	84.7	22.5	77.5	5.0	95.0	13.0	87.0	18.3	81.7	4.5	95.5
2006	14.2	85.8	22.2	77.8	4.1	95.9	12.6	87.4	17.9	82.1	4.1	95.9
2007	15.8	84.2	24.0	76.0	4.8	95.2	13.7	86.3	19.4	80.6	4.6	95.4
2008	15.8	84.2	24.3	75.7	4.7	95.3	14.0	86.0	19.7	80.3	4.6	95.4

*Includes soft drinks and alcoholic beverages.
Source: USDA, Economic Research Service.

Canning, 2011, p.12

Farm share has remained under 16 cents since 2000

Cents per food dollar



Source: USDA, Economic Research Service.

Canning, 2013

Bibliographie

- AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA, Prix des classes du lait au Canada, Gouvernement du Canada, 1 février 2023.
<https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/production-animale/centre-canadien-information->
- BEAUDRY, Paul, Our commitment to 2% inflation, Banque du Canada, 2023.
<https://www.bankofcanada.ca/2023/02/our-commitment-to-2-inflation/>
- BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS. Input-Output, 18 octobre 2022 [Page web].
<https://www.bea.gov/itable/input-output>
- BUREAU, Sandrine, Analyse du processus de formation du prix des fromages fins au Québec, Mémoire de maîtrise, Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation, Université Laval, 2018.
- CANNING, Patrick. A Revised and Expanded Food Dollar Series : A Better Understanding of Food Cost (Rapport n°114), USDA Economic Research Service, 2011 [Version PDF].
https://www.ers.usda.gov/webdocs/publications/44825/7759_err114.pdf?v=5818
- CODE RURAL ET DE LA PÊCHE MARITIME, République française, 18 mars 2023 [Version PDF].
<https://www.legifrance.gouv.fr/download/file/pdf/LEGITEXT000022197698.pdf/LEGI>
- CONSEIL DES INDUSTRIELS LAITIERS DU QUÉBEC, Portrait de l'industrie laitière québécoise. Bilan d'un sondage réalisé au cours de l'été 2011, 2012.
<https://cilq.ca/wp-content/uploads/2020/03/rapport-final.pdf>
- CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE. Ordonnance sur l'observation des prix dans le domaine de l'agriculture, 7 décembre 1998 (État le 1er janvier 2017) [Version PDF]. <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1999/71/fr>
- DUPONT, David, Une brève histoire de l'agriculture au Québec. De la conquête du sol à la mondialisation, Montreal, Fides, 2009.

ECONOMIC RESEARCH SERVICE. Food Economics Division, 1er septembre 2017 [Page web]. <https://www.ers.usda.gov/about-ers/agency-structure/food-economics-division-fed/>

EMSDEN, Christopher. New data tool explores where the "food dollar" goes, FAO, 2022 [Page web]. <https://www.fao.org/newsroom/detail/new-data-tool-explores-where-the-food-dollar-goes/en>

ERS, Food Dollar Application, USDA, 2023. <https://data.ers.usda.gov/reports.aspx?ID=17885>

ERS, Milestones in ERS History, USDA, 2020. <https://www.ers.usda.gov/about-ers/ers-history/milestones-in-ers-history.aspx>

ERS, Price Spreads from Farm to Consumer & Meat Price Spreads, USDA, 2022. https://www.ers.usda.gov/media/2einv4pq/webinar-transcript_data-training-webinar_price-spreads_2022_06_29.pdf

ERS, Price Spreads from Farm to Consumer, USDA, 2023 <https://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer/highlights-and-interactive-charts/>

ERS, Price Spreads, U.S. Beef Industry/TB-1874, USDA, date inconnue.

ERS, Wholesale-to-retail price spread increases for U.S. choice beef, USDA, 2014. <https://www.ers.usda.gov/data-products/chart-gallery/gallery/chart-detail/?chartId=77384>

EUROPEAN COMMISSION. Food Prices Monitoring Tool, s.d. [Page web]. https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/food-and-drink-industry/competitiveness-european-food-industry/european-food-prices-monitoring-tool_en

EUROSTAT. Explanatory texts - Food price monitoring tool, s.d. [Page web]. https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/prc_fsc_idx_esms.htm#coher_compar1678716495808

EUROSTAT. Food price monitoring tool, s.d. [Application web]. <https://ec.europa.eu/eurostat/cache/website/economy/food-price-monitoring/>

- FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS. Agriculture and the food value chain 2005–2015, FAOSTAT Analytical Brief No51, 2022. [Version PDF]. <https://www.fao.org/food-agriculture-statistics/data-release/data-release-detail/en/c/1620364/>
- FRANCEAGRIMER. L'observatoire, s.d. [Page web]. <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/observatoire>
- FRANCEAGRIMER. Méthode générale, s.d., [Page web]. <https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr/sources-et-methodes>
- GLOBAL AGRICULTURE INFORMATION NETWORK, Retail Foods, USDA, 2022 https://apps.fas.usda.gov/newgainapi/api/Report/DownloadReportByFileName?fileName=Retail%20Foods_Ottawa_Canada_CA2022-0018.pdf
- GILBERT, Carol et Félicien HITAYEZU. Parts des produits et du contenu québécois dans les produits alimentaires vendus au Québec BioClips+ (Vol. 18, No1), 2017, MAPAQ [Version PDF]. https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips+_2017.pdf
- GOLDBERG, Ray A., Agribusiness Coordination: A Systems Approach to the Wheat, Soybean, and Florida Orange Economies, Boston, Harvard Business School, 1968,
- HENDRICKSON, Mary et Al., (2001), « Consolidation in Food Retailing and Dairy », British Food Journal, vol. 103, no. 10, 2001, pp. 715-728.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Le modèle intersectoriel du Québec : Fonctionnement et applications, Édition 2021 (Révision du 28 février 2022). <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/le-modele-intersectoriel-du-quebec-%C2%ADfonctionnement-et-applications-edition-2021.pdf>
- JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. LOI n°2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, 27 juillet 2010 [Version PDF]. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/jo/id/JORFCONT000022718847>
- LAL, Kishori. Evolution of the Canadian Input-Output Tables : 1961 to Date, 1991, Statistique Canada [Version PDF].

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/pub/13-598-x/2006001/pdf/4220292-eng.pdf?st=uTis0Ahd>

MAAP, Installation dans ses fonctions du Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, 12 octobre 2010. [Version PDF]. <https://agriculture.gouv.fr/installation-dans-ses-fonctions-du-president-de-lobservatoire-de-la-formation-des-prix-et-des>

MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE. Installation dans ses fonctions du Président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires, 12 octobre 2010 [Version PDF]. <https://agriculture.gouv.fr/installation-dans-ses-fonctions-du-president-de-lobservatoire-de-la-formation-des-prix-et-des>

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. Loi sur la statistique, 12 décembre 2017 [Version PDF]. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>

MORISSETTE, Laure, Analyse de la répartition des marges brutes au sein des filières biologiques du Québec, Mémoire de maîtrise, Département d'économie agroalimentaire et sciences de la consommation, Université Laval, 2021.

NICHOLSON, Catherine et Bob Young, « The relationship between supermarkets and suppliers: What are the implications for consumers », Consumer International, 2012. 25 pages. https://www.law.ox.ac.uk/sites/default/files/migrated/the_relationship_between_supermarkets_and_suppliers.pdf

OFFICE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE. Aide mémoire Observation du marché, s.d. [Version PDF]. <https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/markt/marktbeobachtung/ueber-uns.html#accordion1681304051881>

OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2022, FranceAgriMer, 2022 <https://observatoire->

prixmarges.franceagrimer.fr/sites/default/files/documents-divers/rapport_ofpm_22_final.pdf

OFPM, Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires. Rapport au parlement 2023, FranceAgriMer, 2023.

ONU; Commission européenne; FMI; OCDE; Banque mondiale. Système de comptabilité nationale 2008, 2013 [Version PDF].
<https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/docs/sna2008fr.pdf>

PARLEMENT EUROPÉEN ET CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE. Règlement n°1308/2013, Union européenne, 17 décembre 2013 [Version PDF].
<https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2013:347:0671:0854:fr:PDF>

PIDOUX, Martin, « La politique agricole suisse à la croisée des chemins », dans Paysans et Société, no. 384, Décembre, 2020, pp. 30-38.
<https://www.cairn.info/revue-paysan-et-societe-2020-6-page-30.htm>

PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC, Prix en vigueur au Québec, Union des producteurs agricoles, 2019.
<https://lait.org/fichiers/stats/2019/201901PV.pdf>

QUINTON, Baker et James Chandler ZACHARY. Food Dollar Series, USDA Economic Research Service, 15 février 2023 [Page web].
<https://www.ers.usda.gov/data-products/food-dollar-series/>

RECUEIL OFFICIEL DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE. Loi fédérale sur l'agriculture, 1er janvier 2023 [Version PDF].
https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1998/3033_3033_3033/20230101/fr/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1998-3033_3033_3033-20230101-fr-pdf-a-3.pdf

RIMOUCHE, Sabrina, LEMELIN, André et Jean-Claude MOUBARAC. Consumer demand for ultra-processed vs. fresh and minimally processed foods: What is the impact on Canadian farmers' revenues and the rest of the food system? 2022, préparé pour The Heart & Stroke Foundation of Canada, Département

de nutrition Université de Montréal [Version PDF].
<https://www.heartandstroke.ca/-/media/pdf-files/what-we-do/news/2022-05-17-moubarac-et-al-consumer-demand-report.pdf?rev=be2b859b62264ebbb15df3f1c7e6585c>

SHAHIDI, Fereidoon, Won Young Oh, Peter J. Wan, Phillip J. Wakelyn, « Cottonseed Oil », dans Bailey's Industrial Oil and Fat Products, Processing Technologies, 2020.

STATISTIQUE CANADA. Aperçu du Programme intégré de la statistique des entreprises (No 68-515-X), 2015 [Version PDF].
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/68-515-x/68-515-x2015001-fra.pdf?st=dWAfLQ8d>

STATISTIQUE CANADA. Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques, 2016 [Version PDF].
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/13-606-G>

STATISTIQUE CANADA. Indice des prix des produits agricoles (IPPA), 2022.
https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=5040

STATISTIQUE CANADA. Les tableaux canadiens des ressources et des emplois, 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/2016001/1067-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. Prix de détail moyens mensuels pour certains produits (18-10-0245-01), 2023.
<https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810024501>

STATISTIQUE CANADA. Prix de détail moyens mensuels pour les aliments et autres produits sélectionnés (18-10-0002-01), 2022.
https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1810000201&request_locale=fr

STATISTIQUE CANADA. Supplément méthodologique pour le tableau des prix de détail moyens mensuels (No 62F0014M), 2022 [Version PDF].

https://publications.gc.ca/collections/collection_2022/statcan/62f0014m/62f0014m2022007-fra.pdf

STATISTIQUE CANADA. Système canadien des comptes macroéconomiques, 2022. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-607-x/13-607-x2016001-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. Tableaux des ressources, des emplois, et des entrées-sorties, 2020. https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=1401

STEWART, Hayden et Jeffrey HYMAN. Price Spreads from Farm to Costumer, USDA Economic Research Service, 28 décembre 2022 [Page web]. <https://www.ers.usda.gov/data-products/price-spreads-from-farm-to-consumer/>

UNION NATIONALE DES FERMIERS, Données agrégées sur les prix à la ferme et les prix de détail des aliments, Mémoire présenté au Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/AGRI/Brief/BR12345635/br-external/NationalFarmersUnion-10761462-f.pdf>

UNION NATIONALE DES FERMIERS. Données agrégées sur les prix à la ferme et les prix de détail des aliments, Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes, 19 avril 2023 [Version PDF]. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/AGRI/Brief/BR12345635/br-external/NationalFarmersUnion-10761462-f.pdf>

UNITED NATIONS STATISTICS DIVISION. National Accounts Data, s.d. [Page web]. <https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/data.asp>

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. Budget Summary, 2023 [Version PDF]. <https://www.usda.gov/sites/default/files/documents/2023-usda-budget-summary.pdf>

VARGAS, Ricardo. Les flux économiques de l'industrie bioalimentaire du Québec en 2020 BioClips (Vol. 30, No18), 2022, MAPAQ [Version PDF].

https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Bioclips/BioClips2022_Volume_30_no18.pdf